



RAPPORT FINAL

EVALUATION FINALE DU PROJET « REDUCTION DES EFFETS NEGATIFS DE LA MIGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES HOMMES EN INVESTISSANT DANS LEURS CAPACITES PRODUCTIVES DANS LE DEPARTEMENT DE KANTCHE/ZINDER, AU NIGER (2019-2021) »

KABORE Bila Roger : Consultant international, chef de mission
IDRISSA Mahaman Laouali : Consultant national

Décembre 2022

Table des matières

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	<i>iv</i>
<i>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</i>	<i>v</i>
1°) Le contexte de l'évaluation	v
2°) Approche méthodologique de l'évaluation	v
3°) Les performances du projet	v
4°) Les leçons apprises	iv
5°) Les recommandations	vi
<i>INTRODUCTION</i>	<i>10</i>
<i>I. CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET</i>	<i>12</i>
1.1 Contexte de développement	12
1.2. Description du projet	18
<i>II. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ÉVALUATION</i>	<i>22</i>
2.1. Outils et collecte des données	23
2.2. La triangulation et vérification des données	24
2.3. Le dépouillement et le traitement des informations	25
2.4. L'analyse et l'interprétation des informations	25
2.5. Identification des enseignements tirés et formulation des recommandations	30
2.6. Points forts de l'évaluation	30
2.7. Limites de l'évaluation	30
2.8. Ethique et déontologie	15
2.9. Evaluabilité duprojet	16
<i>III. CONSTATS SUR LES PERFORMANCES DU PROJET</i>	<i>32</i>
3.1. Analyse de la cohérence du projet	32
3.2. Analyse de la pertinence du projet	35
3.3. Analyse de l'efficacité du projet	39
3.3.1. Facteur d'appréciation « a » : L'Etat de mise en œuvre des activités	39
3.3.2. Facteurs d'appréciation « b » : Le niveau d'obtention des résultats escomptés du projet	49
3.3.3. Facteur d'appréciation « c » : Les effets et impacts du projet	51
3.4. Analyse de l'efficience du projet	57
3.5. Analyse du degré de prise en compte de la dimension durabilité	64
3.6. Analyse du degré de prise en compte de la dimension genre	67
3.7. Appréciation globale du projet selon les critères d'évaluation	69
<i>IV. LES PRINCIPALES LECONS APPRISES</i>	<i>70</i>
<i>V. CONCLUSIONS</i>	<i>51</i>
<i>VI. LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS</i>	<i>71</i>
<i>ANNEXES</i>	<i>76</i>

Annexe n° 1 : liste des documents consultés	76
Annexe n° 2 : Liste des personnes rencontrées.....	76
Annexe n° 3 : Liste des groupements rencontrés.....	79
Annexe N° 4 : Matrice d'évaluation.....	80
Annexe n° 5 : Canevas pour le compte rendu des entretiens individuels	86
Annexe n° 6 : Canevas de compte rendu des Focus Group	88
Annexe n° 7 : Les guides d'entretiens.....	90
Annexe n°8 : La méthodologie détaillée de l'évaluation.....	97
Annexe n°9 : Les résultats de l'enquête de terrain.....	110
Annexe N° 10 : Les Termes de référence.....	191

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANDD	Association Nigérienne pour un Développement Durable
APAC-Niger	Association des Professionnelles Africaines de la Communication
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEMAC	Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale
CFM	Centres de Formation aux Métiers
CPN	Centres prénataux
CVIM	Centre Villageois d’Information sur la Migration
DDPEF	Directrice départementale de la promotion de la femme et la protection de l’enfant
FAO	Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture
FIDA	Fonds International du Développement Agricole
GIZ	Agence de coopération internationale allemande pour le développement
Ha	Hectare (Unité de mesure)
HCR	Haut-Commissariat aux Réfugiés
IDH	Indice du Développement Humain
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale de la Migration
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes	Organisation des Nations Unies pour l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes
PDES	Plan de Développement Économique et Social
PIB	Produit Intérieur Brut
PNM	Politique Nationale de la Migration
PPA	Parité de Pouvoir d’Achat
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDDCI	Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, réalisable, Temporellement défini
STD	Services Techniques Décentralisés
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
WEE	Women’s Economic Empowerment

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1°) Le contexte de l'évaluation

Le Gouvernement du Niger, afin de faire face au défi de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et du sous-développement, a élaboré et mis en œuvre le Plan de Développement Économique et Social (PDES) qui a couvert, pour la première phase, la période 2012-2015, et pour la deuxième phase, la période 2017-2021.

Le projet intitulé « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives » a été conçu pour contribuer aux objectifs du PDES. Il s'est exécuté dans le département de Kantché, situé à 89 kms au sud-ouest de la région de Zinder, sur financement du ministère des Affaires Etrangères du Gouvernement de l'Italie.

Le projet étant arrivé à son terme le 31 Décembre 2021, il est envisagé d'en faire l'évaluation finale, conformément aux dispositions du Système des Nations Unies en matière de suivi-évaluation.

2°) Approche méthodologique de l'évaluation

L'approche méthodologique a comporté les étapes suivantes :

- La collecte des données ;
- La triangulation et vérification des données ;
- L'analyse des données ;
- L'identification des leçons apprises ;
- La formulation des recommandations.

Les informations ont été collectées auprès d'un échantillon déterminé par l'équipe d'enquête composée de quatre (4) enquêteurs, d'un (1) consultant national et d'un (1) consultant international. Après la collecte des données sur le terrain, les enquêteurs ont réalisé un compte rendu de chaque entretien, selon un canevas de compte rendu établi au préalable ; le consultant national a fait la compilation des réponses obtenues, par question posée, selon un canevas de compilation établi préalablement ; le consultant international a fait la synthèse des réponses obtenues, par question posée, selon un canevas de synthèse préalablement établi.

L'analyse des informations s'est faite selon une matrice d'évaluation figurant en annexe. Elle s'est faite au niveau des critères de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité, de l'efficience, de la durabilité/pérennité et de la prise en compte de la dimension genre.

3°) Les performances du projet

L'appréciation globale du projet, tous critères compris, est reprise dans le tableau de synthèse ci-après.

Tableau n° 1 : Synthèse des notes par critères

Critères	Observations	Notation	Appréciations
Cohérence	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Pertinence	Absence de lacunes	5/5	Très satisfaisant (TS)

Critères	Observations	Notation	Appréciations
Efficacité	Des lacunes modérées ont été observées	3,25/5	Modérément satisfaisant (MS)
Efficiace	Des lacunes mineures ont été observées	3,5	Satisfaisant (S)
Durabilité	Des lacunes mineures ont été observées	3,5	Satisfaisant (S)
Genre	Absence de lacunes	5/5	Très satisfaisant (TS)
Appréciation globale		3,9	Satisfaisant (S)

Source : Le consultant

Cohérence : La note selon ce critère est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de cohérence satisfaisant (S). En effet, seulement des lacunes mineures ont été notées concernant le cadre des résultats, la théorie de changement, le processus de formulation et de mise en œuvre du projet, et la cohérence interne du projet. Aucune lacune n'a été relevée sur la cohérence externe du projet.

Pertinence : La note selon ce critère est de 5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de pertinence très satisfaisant (TS). En effet, aucune lacune n'a été observée sur l'alignement du projet avec les contextes national, régional et international.

Efficacité : La note selon ce critère est de 3,25/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau d'efficacité modérément satisfaisant (MS). En effet, des lacunes mineures ont été notées au niveau des effets et impacts, des lacunes modérées au niveau de l'état de mise en œuvre des activités, et des lacunes importantes au niveau des résultats escomptés.

Efficiace : La note selon ce critère est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau d'efficiace satisfaisant (S). En effet, des lacunes mineures ont été observées au niveau du processus de formulation et de mise en œuvre du projet, et au niveau de la qualité de mise en œuvre par ONU Femmes, et des lacunes modérées ont été observées au niveau de la mise en œuvre par l'ONG Garkua et sur les organes de coordination et de pilotage.

Durabilité : La note selon ce critère est de 3,5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension durabilité satisfaisant (S). En effet, des lacunes mineures ont été observées au niveau de la définition d'une stratégie de pérennisation, de l'appropriation du projet par les parties prenantes nationales, l'organisation des populations et les investissements durables.

Genre : La note selon ce critère est de 5/5. Au vu de cette note, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension genre très satisfaisant (TS). En effet, il n'y a pas de lacunes observées au niveau de la prise en compte du genre dans le document du projet, de la prise en compte du genre parmi les bénéficiaires et parmi les partenaires du projet.

La note globale obtenue par le projet, tous critères compris, est de 3,9/5. Au vu de cette note, on peut conclure que la mise en œuvre du projet a été satisfaisante (S).

4°) Les leçons apprises

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont les suivantes.

1°) La participation de l'équipe du projet aux cadres départementaux d'échanges et de concertations, ainsi que les synergies d'actions autour de la migration et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes hommes, renforcent la visibilité du projet et aident dans l'atteinte des résultats attendus.

2°) L'implication des leaders communautaires, des autorités traditionnelles et municipales et des commissions foncières dans les missions de sensibilisation et de plaidoyers contribue à promouvoir le droit foncier aux femmes et aux jeunes hommes, ainsi que l'acquisition durable de terres fertiles pour leurs activités collectives.

3°) Le renforcement des capacités des médias et la fourniture d'équipements participent à la visibilité du projet et au changement de comportement en faveur de l'atténuation des effets négatifs de la migration sur les femmes et les jeunes hommes.

4°) La mise en place d'un dispositif d'alerte précoce et d'atténuation des effets négatifs de la migration permet de disposer d'un cadre de suivi des flux migratoires et de sensibilisation sur les droits des femmes migrantes et les risques liés à la migration irrégulière dans le département de Kantché.

5°) La valorisation des potentialités agro-écologiques contribue à la sécurité alimentaire des ménages, et pourrait atténuer les risques de la migration irrégulière.

6°) L'implication des autorités municipales et des leaders communautaires dans la mise en œuvre et le suivi des activités participent à la responsabilisation des acteurs communaux, à la création d'initiatives communautaires, à l'appropriation des acquis enregistrés par le projet et à leur durabilité au profit des bénéficiaires.

7°) Les radios communautaires, en tant que médias très écoutés et largement diffusés, constituent des canaux privilégiés pour relayer les messages en faveur de l'atténuation des risques liés à la migration irrégulière dans la zone d'intervention du projet.

8°) La synergie d'actions entre partenaires (Préfecture, Communes d'intervention, services techniques déconcentrés de l'Etat) contribue à l'atteinte des résultats de façon efficace et efficiente et garantit la durabilité des acquis.

9°) La structuration des associations coopératives en unions communales et en fédération des associations coopératives facilite la circulation de l'information et l'organisation du travail entre les bénéficiaires.

10°) La participation des femmes aux plateformes de commercialisation renforce leur visibilité et leur leadership, et élargit leur réseau de partenaires.

11°) Les rencontres d'affaires entre les femmes productrices et transformatrices agroalimentaires et les potentiels acheteurs renforcent les relations et favorisent l'écoulement des produits agricoles bruts et finis.

12°) Il est possible d'arrêter la migration des jeunes en leur procurant des emplois. Le projet a appris aux jeunes la transformation de six (6) produits agricoles (mil, sésame, niébé, oignon, tomate, moringa), la production du compost ; il a apporté un appui avec des presse-huile et des équipements modernes de transformation (séchoirs électroniques, moulins, cuisinières électriques,

etc.), des charrettes bovines et des motos-tricycles aux Unions des Coopératives pour la conduite d'activité génératrice de revenus. Cela a réduit la migration des jeunes.

5°) Les recommandations

Les recommandations énoncées ci-dessous ont été identifiées à partir de quatre sources :

1°) L'exploitation des contraintes et des insuffisances observées lors de la mise en œuvre du projet : Les recommandations sont des propositions de solutions, à l'avenir, pour surmonter les difficultés rencontrées ou corriger les limites constatées.

2°) L'exploitation des acquis et résultats majeurs obtenus par le projet : Les recommandations sont des suggestions pour optimiser, étendre ou consolider les acquis enregistrés.

3°) La prise en compte des avis des personnes et structures rencontrées lors de la mission de terrain, et qui ont eu à formuler des recommandations pour les interventions futures d'ONU Femmes.

4°) L'exploitation des rapports d'activités du projet : Les rapports annuels de mise en œuvre des activités du projet ont formulé certaines recommandations que le consultant évaluateur a examinées pour juger de leur pertinence.

Les principales recommandations pour les interventions futures du projet sont les suivantes :

Recommandations au Gouvernement du Niger

1°) Mobiliser les ressources de l'Etat pour assurer la consolidation des acquis du projet à travers une deuxième phase du projet : Le Gouvernement devra ainsi prévoir, dans le budget annuel présenté chaque année à l'Assemblée nationale pour adoption, une ligne budgétaire pour couvrir la contrepartie nationale au financement des projets pour lesquels des partenaires financiers accordent l'essentiel des coûts.

2°) Etendre les appuis à d'autres communautés en augmentant le nombre des bénéficiaires, des villages et des communes d'intervention.

3°) Veiller, lors de l'élaboration du document de projet, à concevoir un cadre logique/cadre de résultats qui soit assorti : d'indicateurs SMART pour les activités, les produits, les résultats et les objectifs ; de cibles annuelles, de mi-parcours et finales ; et de valeurs de référence.

4°) Créer des centres d'alphabétisations pour soutenir les efforts des membres des Associations Coopératives, surtout les femmes.

Recommandations pour ONU Femmes

5°) Mobiliser le financement d'une deuxième phase du projet, soit sur les ressources financières propres de l'organisation, soit sur les fonds que d'autres donateurs confient la gérance à ONU Femmes, afin d'assurer la consolidation des acquis du projet.

6°) Prévoir, dans l'appui aux médias communautaires partenaires, des moyens roulants de transport pour permettre d'effectuer des sorties terrains dans le cadre de la conduite des activités, ainsi que des émetteurs radios de longues portées qui sont des pièces maîtresses des radios. Continuer la sensibilisation des communautés à travers la production et la diffusion de spots et sketches.

Recommandations pour ANDD GARKUA ou la prochaine agence de mise en œuvre du projet

7°) Améliorer la qualité de la mise en œuvre des activités en : (i) Evitant les retards d'acheminement des intrants agricoles et en donnant ces intrants en quantité suffisante ; (ii) Construisant des grands hangars protégés pour la garde des bébés quand les mamans vont travailler dans les centres de services ; (iii) Faisant des Associations Coopératives séparées hommes et femmes, au lieu des groupements mixtes, car dans les groupements mixtes, les hommes ont tendance à écarter les femmes dans les prises de décisions.

8°) Associer pleinement la mairie, les autorités administratives, les services techniques décentralisés (STD) et les chefs traditionnels dans la formulation, le choix des sites, la programmation/planification, la mise en œuvre, le suivi-supervision et le suivi-évaluation du projet.

Recommandations aux médias

9°) Poursuivre à la fin du projet la diffusion des supports de sensibilisation (spots, sketches, films).

Recommandations aux Mairies bénéficiaires du projet

10°) Veiller, lors de l'élaboration des PCD (Programmes communaux de développement) et lors de l'adoption du budget communal par le conseil municipal, à prévoir des ressources destinées à la poursuite des activités du projet et à l'accompagnement des bénéficiaires pour pérenniser les acquis.

11°) Renforcer les capacités des membres du comité villageois d'information sur la migration (CVIM) pour le renseignement des fiches de suivi de la migration.

INTRODUCTION

Contexte de l'évaluation

Le Gouvernement du Niger, afin de faire face au défi de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et du sous-développement, a élaboré et mis en œuvre le Plan de Développement Économique et Social (PDES) qui a couvert, pour la première phase, la période 2012-2015, et pour la deuxième phase, la période 2017-2021.

On note, par ailleurs, que le statut des femmes, très faible en raison des discriminations nombreuses (droit de propriété sur la terre, héritage inégalitaire, accès au marché du travail etc.) et du dualisme des sources de droit qui donne force de loi à des pratiques coutumières inéquitables, est devenu politiquement difficile, voire quasi impossible, à réformer. Les associations islamistes ont en effet réussi à mobiliser une opposition efficace à toute évolution législative pour bloquer l'adoption du code de la famille.

On note, en outre, que les disparités et iniquités selon le genre sont très fortes au Niger. Elles se manifestent par un taux élevé de mariages précoces et forcés, de mutilations génitales féminines, de violences basées sur le genre. Elles se manifestent aussi par un plus faible taux de scolarisation des filles par rapport aux garçons. Le taux d'alphabétisation des femmes est deux fois et demi plus faible que celui des hommes (11 % contre 27 %). C'est l'écart le plus élevé du monde.

On note, également, que le chômage, surtout des jeunes, est très élevé au Niger. Chaque année, environ 243 000 jeunes arrivent sur le marché de l'emploi. Ce grand nombre de demandeurs d'emplois ne peut être absorbé, car la croissance économique enregistrée, même quand elle est forte, reste insuffisante pour créer autant d'emplois que de besoin.

Le gouvernement a adopté une politique nationale de la jeunesse, articulée autour des objectifs globaux de développement durable (ODD) et qui met l'accent sur l'emploi des jeunes, objet principal du programme stratégique 3, intitulé « Intégration des jeunes dans les circuits économiques ». Le cadre de mise en œuvre de ce programme très complet est le Conseil National de la Jeunesse placé sous la présidence du premier ministre. Le principal défi reste, comme dans d'autres domaines, celui des capacités et des ressources nécessaires à l'exécution de ce programme.

Il est important de souligner, enfin, que les droits de l'homme sont relativement bien pris en compte au Niger, avec une satisfaisante liberté d'association, d'expression, et de réunion. Néanmoins, ces acquis ont besoins d'être défendus en permanence, sous peine d'être remis en cause.

Le projet intitulé « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives » a été conçu pour contribuer aux objectifs du PDES et pour prendre en compte les défis spécifiques énoncés ci-dessus. Il s'est exécuté dans le département de Kantché, situé au sud-ouest de la région de Zinder, au Niger. Les populations de ce département connaissent des conditions de vie particulièrement difficiles, à savoir, le problème récurrent de la réduction des terres arables, le lessivage des sols, la mauvaise répartition des précipitations dans l'espace et le temps, la forte densité de la population (168 habitants par km²) dont le taux de croissance démographique est supérieur à la moyenne nationale (4,3), le manque d'opportunités économiques et le taux élevé de malnutrition. Ces facteurs combinés exposent les

femmes, les enfants et les jeunes à l'exploitation, aux agressions, aux abus, à la déscolarisation, à la mendicité de survie et à la migration saisonnière.

L'objectif du projet est de réduire les risques liés à la migration irrégulière à travers une approche globale visant des investissements dans le renforcement des capacités productives des femmes rurales et des jeunes hommes ruraux.

Pour atteindre cet objectif, l'approche définie par le projet s'est inscrite dans une dynamique participative et interactive ayant impliqué les différents acteurs autour des filières agricoles porteuses pour les femmes et les jeunes hommes ruraux. Les interventions conçues selon cette approche ont permis non seulement de faciliter l'accès aux terres arables pour les femmes et les jeunes hommes de façon durable, mais aussi d'améliorer la productivité agricole et de générer de revenus avec une prise de conscience sur les risques liés à la migration irrégulière.

Le projet étant arrivé à son terme le 31 Décembre 2021, il est envisagé d'en faire l'évaluation finale, conformément aux dispositions du Système des Nations Unies en matière de suivi-évaluation.

But, portée et objectifs de l'évaluation

L'évaluation a pour but de remplir une exigence de redevabilité et de reddition de compte vis-à-vis du donateur et des populations, et devrait permettre une prise de décision adéquate, à partir d'informations fiables et concrètes, ainsi qu'un apprentissage des parties prenantes du projet.

L'évaluation couvre toute la période de mise en œuvre dans tous les domaines et zones couverts par le projet, c'est-à-dire, le département de Kantché (Région de Zinder), de Juillet 2019 à Décembre 2021. L'évaluation du projet couvre à la fois l'appréciation de la démarche de formulation, des modalités de sa mise en œuvre technique, de l'exécution financière, du dispositif de suivi-évaluation et des mécanismes de pilotage et de coordination. Tous ces aspects ont été analysés, sauf l'exécution financière, pour cause d'informations chiffrées y relatives qui n'ont pas pu être disponibles dans les délais impartis à l'étude.

Les objectifs de l'évaluation sont d'apprécier le niveau d'atteinte des objectifs, le niveau d'obtention des résultats attendus et le niveau de mise en œuvre des activités prévues. Il s'agit aussi d'apprécier les performances du projet par rapport aux critères majeurs en matière d'évaluation, à savoir, la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets/impacts, la durabilité, la couverture, le partenariat et la prise en compte de la dimension « Genre ». Il s'agit, enfin, d'identifier les contraintes rencontrées et les leçons apprises, et de formuler des recommandations pour les interventions futures.

Les destinataires de l'évaluation

Les conclusions de l'évaluation sont destinées à être utilisées par les parties prenantes, y compris les donateurs, les agences d'exécution, comme ONU Femmes, et leurs partenaires. Des efforts seront également déployés pour partager les résultats avec les principaux bénéficiaires à des fins d'apprentissage et de responsabilisation.

L'ONU Femmes utilisera les résultats de l'évaluation comme base de connaissances pour tirer des leçons à partir d'une expérience nouvelle de renforcement des capacités économiques dans un contexte de migration irrégulière. En outre, les résultats de l'évaluation seront utilisés en interne à des fins de planification et de programmation futures.

Le Gouvernement, à travers les ministères chargés du plan, de la population, de la femme et de la jeunesse, utilisera les résultats de l'évaluation pour la formulation de la deuxième phase envisagée du projet et pour la planification globale des projets au Niger.

Structure du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation comprend les grands points suivants :

- La présentation du contexte de développement
- La présentation du projet ;
- La méthodologie utilisée ;
- Les constats selon les critères majeurs en matière d'évaluation ;
- Les leçons apprises ;
- Les conclusions ;
- Les recommandations.

I. CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET

1.1 Contexte de développement

Contexte économique

Le Niger a un taux de pauvreté de 44,1% et un revenu moyen par habitant de 420 dollars en 2018. Il est classé parmi les pays les plus pauvres du monde. Comme le montre le graphique ci-dessous, la valeur de l'IDH du Niger a connu une progression constante de sa première édition en 1990 jusqu'en 2019. Cette année-là, à l'instar de la plupart des pays du monde entier et pour la première fois, l'IDH a diminué, entraîné par les conséquences négatives de la pandémie de COVID-19. La valeur de l'IDH du Niger est ainsi passé de 0,406 en 2019 à 0,401 en 2020, puis à 0,400 en 2021.

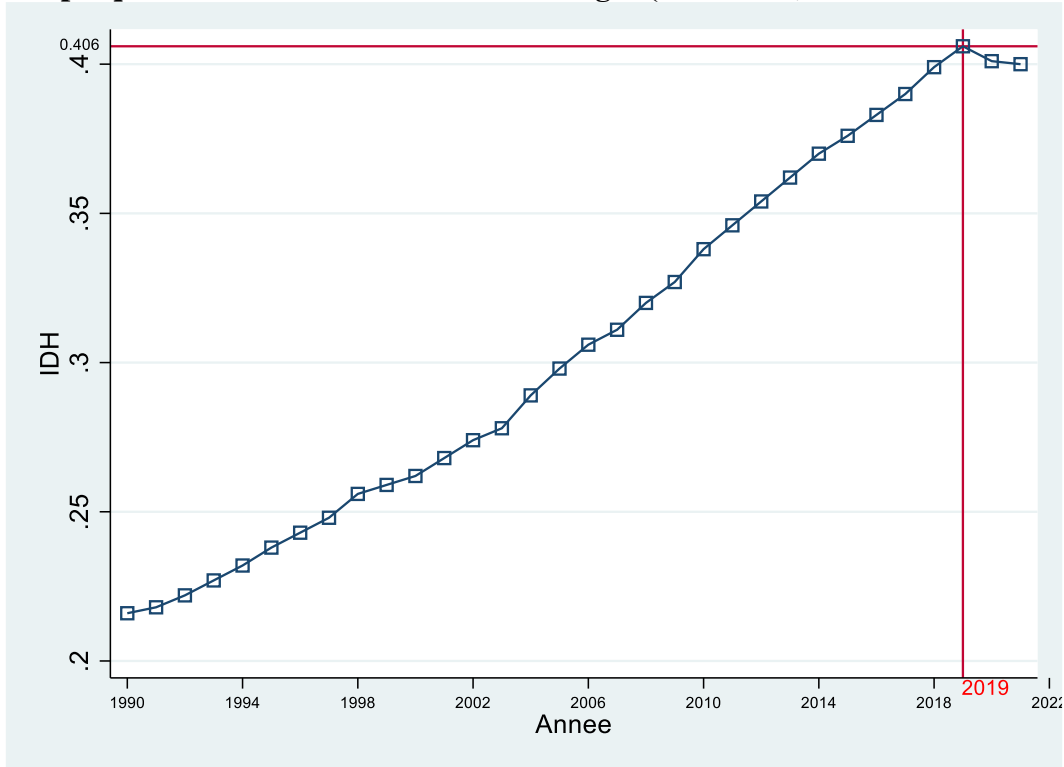
L'économie du Niger repose avant tout sur l'agriculture, qui représente 50 % du PIB. La croissance économique a été de 5,00% ; 7,21% ; 5,94% ; 3,58% et 1,26% respectivement en 2017, 2018, 2019, 2020 et 2021, soit une moyenne de 4,59% sur les cinq années.

Tableau n°2 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB (%)

Secteurs	2017	2018	2019	2020	2021	Moyenne
Taux de croissance du PIB	5,00	7,21	5,94	3,58	1,26	4,59
Secteur primaire	1,80	2,62	2,11	1,32	0,44	1,65
Secteur secondaire	1,06	1,52	1,29	0,76	0,27	0,98
Secteur tertiaire	2,13	3,08	2,55	1,50	0,55	1,96

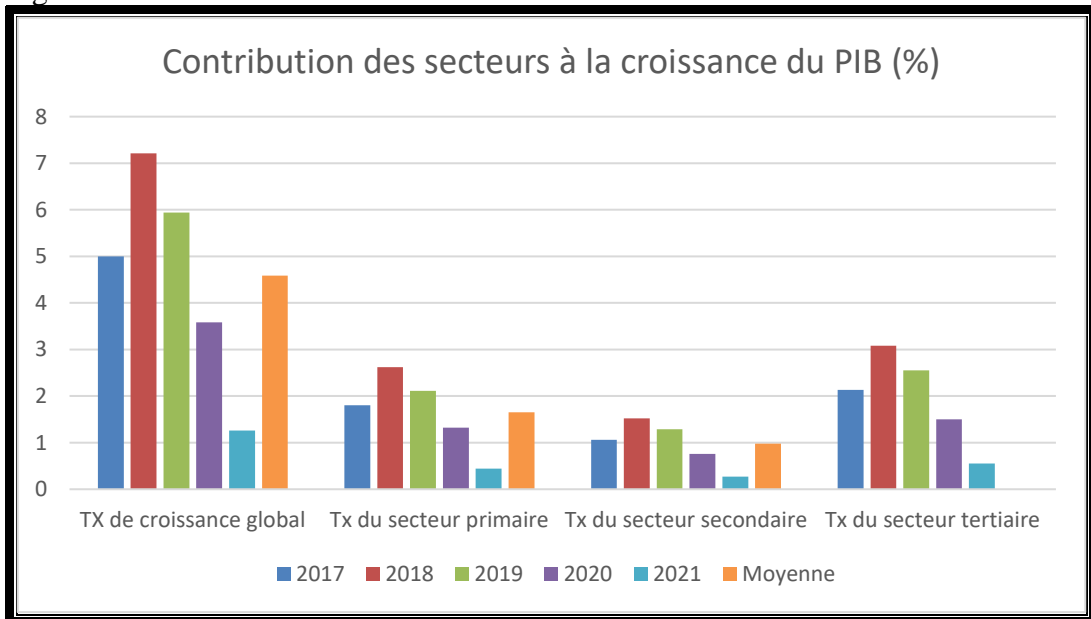
Source : données collectées sur internet

Graphique N° 1 : Evolution de l'IDH du Niger (1990-2022)



Source : PNUD/BRDH/Bases de données du RMDH 2021/2022

Figure N° 2 : Contribution des secteurs à la croissance du PIB



Source : Consultant évaluateur

Les résultats macroéconomiques ont été ainsi satisfaisants sur la période 2018-2021.

La contribution à la croissance des secteurs est dominée par le secteur primaire (agriculture) et le secteur secondaire (industries extractives). L'économie montre peu de signes d'industrialisation et les services sont peu développés.

Sur le plan sécuritaire, le Niger fait face à des actions terroristes le long des frontières qu'il partage avec d'autres pays. Ces actions terroristes en causant la mort de nombreuses personnes, la destruction des propriétés et des infrastructures, la désorganisation de la production locale et le commerce, provoquent d'importants mouvements de personnes (réfugiés et déplacés). L'environnement géopolitique découlant de la position géographique du Niger confère à ce pays une place stratégique en matière de migration et de sécurité.

Le Gouvernement a adopté la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI -Niger 2035) dont la vision est de faire du Niger « un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire ». Les préoccupations liées à la migration occupent une place de choix dans les différentes déclinaisons de la SDDCI notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES). En effet, le Niger est un pays de grande tradition de migration qui se fait principalement suivant deux formes : La migration interne ou exode rural et la migration circulaire.

Le cadre législatif et juridique de la migration au Niger

Le Gouvernement du Niger a adopté en 2015 la stratégie nationale de lutte contre la migration irrégulière et le Programme pour la Prévention et la Lutte Contre la Migration Irrégulière. Il a promulgué la loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants. Cependant, la migration n'avait pas fait l'objet d'un document d'orientation et de stratégies à part entière alors que le phénomène a pris au fil des décennies des proportions importantes. Cette lacune a été comblée en 2020 avec l'adoption de la Politique nationale de la migration couvrant la période 2020-2035 et de son plan d'action quinquennal.

Par ailleurs, la migration est régie par des Accords bilatéraux ou multilatéraux, dont les principaux sont les suivants :

- Accord bilatéral Niger Koweït : une seule vague de travailleurs a été envoyée dans le cadre de cet accord, les concernés ont bénéficié de toutes les mesures de sécurité sociale et ont fini par s'installer sans avoir besoin de reconduction de cet accord ;
- Accord bilatéral relatif à l'Emploi des Travailleurs domestiques nigériens, signé le 15 juin 2015 à Genève (Suisse) entre le Ministère de l'Emploi, du Travail et de la Protection Sociale du Niger et le Ministère de l'Emploi du Royaume d'Arabie Saoudite. Les difficultés rencontrées ont conduit les parties à surseoir à sa mise en œuvre ;
- Accord entre le Gouvernement de la République du Niger et le Burkina Faso délimitant les frontières, les mouvements de populations et la coopération entre les autorités frontalières du 23 juin 1964 ;
- Accord entre la République du Ghana et la République du Niger sur l'immigration et la suppression de visa du 8 novembre 1986 ;
- Accord multilatéral CEDEAO/CEEAC de coopération régionale de lutte contre la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants en Afrique de l'Ouest et du Centre, signé à Abuja le 6 juillet 2006 ;
- Accord multilatéral de coopération contre la traite des enfants en Afrique de l'Ouest, signé entre 9 pays dont le Niger, 27 juillet 2005 ;
- Convention d'établissement entre le Niger et la Tunisie pour les conditions d'entrée, de séjour et de résidence du 18 octobre 1966 ;

- Convention d'établissement et de circulation des personnes entre le Niger et la Libye du 30 juin 1988 et accord sur la sécurisation de la frontière avec la Libye (2009) ;
- Convention d'établissement et de circulation des personnes entre le Niger et le Mali du 22 avril 1964 ;
- Convention entre le Gouvernement de la République du Niger et le Gouvernement de la République Française relative à la circulation et au séjour des personnes du 24 juin 1994 ;
- Acte n°33-CN du 31 octobre 1991 portant création d'un Haut Conseil des Nigériens de l'Extérieur ;
- Loi 2018-74 du 10 décembre 2018 relative à la protection et à l'assistance des personnes déplacées internes au Niger ;
- Loi n° 2011-42 du 14 décembre 2011, fixant les règles applicables à l'assistance juridique et judiciaire et créant un Etablissement public à caractère administratif dénommé « Agence Nationale de l'Assistance Juridique et Judiciaire » ;
- Loi n°97-016 du 20 juin 1997, portant statut des réfugiés ;
- Loi n°2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants ;
- Ordonnance n° 2010-86 du 16 décembre 2010 relative à la lutte contre la traite des personnes ;
- Ordonnance n° 81-40 du 29 octobre 1981 relative à l'entrée et au séjour des étrangers au Niger ;
- Décret n° 2012-083/PRN/MJ du 21 mars 2012 déterminant l'organisation, la composition et les modalités de fonctionnement de l'Agence Nationale de Lutte contre la Traite des personnes ;
- Décret n° 87-076/PCMS/MI/MAE/C du 18 juin 1987 réglementant les conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Niger. (J.O n° 13 du 1er juillet 1987).
- Arrêté conjoint Intérieur/Justice n° 316 du 2 mai 2016 portant création, attributions, composition et fonctionnement d'un Cadre de Concertation sur la Migration (CCM).

Le cadre institutionnel de la migration

Les principales institutions concernées par la question de la migration sont les suivantes :

Les Institutions Etatiques : elles regroupent la Présidence de la République, l'Assemblée Nationale, la Primature, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH), le Ministère en charge de l'Intérieur et de la sécurité, le Ministère en charge de la Justice, le Ministère en charge des Affaires Etrangères, le Ministère en charge de l'Action Humanitaire, le Ministère en charge de la Défense Nationale, les Ministères en charge de la Protection Sociale. Spécifiquement, le ministère en charge de l'intérieur a connu une réforme importante ayant abouti à la création d'une Direction Générale en charge entre autres des questions migratoires avec des démembrements au niveau déconcentré (régions et départements). De même, la création d'un ministère délégué en charge des nigériens à l'extérieur est un atout indiscutable, ainsi que l'existence dans les missions diplomatiques, de la direction et du bureau d'accueil et d'orientation des nigériens à l'extérieur. On note aussi l'institutionnalisation du Haut Conseil des Nigériens à l'Extérieur et la représentation de la diaspora à l'Assemblée Nationale.

Les Forces de Défense et de Sécurité : cette catégorie regroupe la Police Nationale ; la Garde Nationale du Niger ; la Gendarmerie Nationale ; la Protection Civile ; les Forces

Armées Nigériennes ; la Douane Nationale ; le personnel en charge de l'administration pénitentiaire ; les Eaux et Forêts ;

Les Cadres de recherche et instances de concertation et d'action : les universités, les centres de recherche, le Cadre de Concertation sur la Migration (CCM), la Commission Nationale chargée de la Coordination de la Lutte contre la Traite des Personnes (CNLTP), l'Institut National de la Statistique (INS), la Commission Nationale des Frontières (CNF), la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), le Haut Conseil des Nigériens à l'Extérieur (HCNE), la Commission Nationale d'Eligibilité au Statut de réfugiés (CNE), l'Agence Nigérienne pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), etc. ;

Les Partenaires Techniques et Financiers : le système des Nations Unies, les coopérations bi et multilatérales : UNHCH ; ONU Femmes ; OIM.

Analyse de la migration au Niger

La migration au Niger touche particulièrement les femmes et les jeunes hommes, parce que ceux-ci sont en première ligne des victimes des catastrophes naturelles, telles que la sécheresse et les inondations, de l'insécurité alimentaire, des pandémies, endémies et épidémies telles que le COVID 19 et le paludisme.

Il y a la migration interne qui se fait des campagnes vers les villes de l'intérieur du pays. Il existe d'importants échanges migratoires entre les différentes régions du pays. Les régions de Niamey et d'Agadez restent les plus attractives avec des soldes migratoires positifs très importants ; celles de Dosso, Tahoua et Tillabéry se particularisent par d'importants effectifs des migrants de retour en direction desdites régions.

Il y a la migration circulaire qui se fait essentiellement vers les pays africains notamment à destination des pays de la CEDEAO (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et Nigéria), les pays de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC-Cameroun, Gabon, Congo Brazzaville) et des pays maghrébins (Libye, Algérie, etc.).

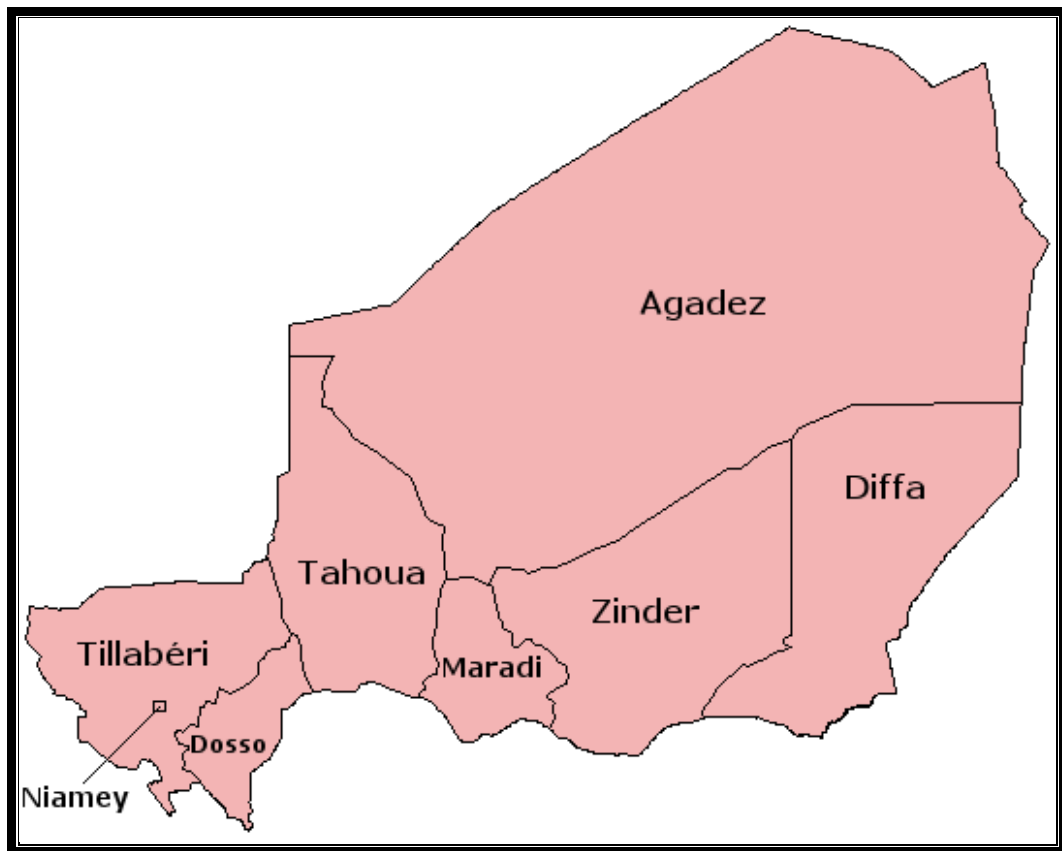
A ces deux formes de mobilité s'ajoute la migration de transit et le retour forcé des migrants de l'Algérie et de la Libye.

La position géostratégique qu'occupe le Niger le place au cœur des réflexions sur les dynamiques migratoires subsahariennes. En effet, le Niger se trouve au confluent de trois (3) sous régions (Afrique du Nord, Afrique de l'ouest et Afrique centrale), ce qui fait de lui un pays à la fois de transit pour des milliers de candidats à la migration, et dans une certaine mesure un pays de destination, et une voie de retour aux caractéristiques multiples. Les conflits et autres crises sécuritaires qui sévissent dans la région du sahel ont fait du Niger un pays de destination pour de nombreux réfugiés et demandeurs d'asiles et réfugiés.

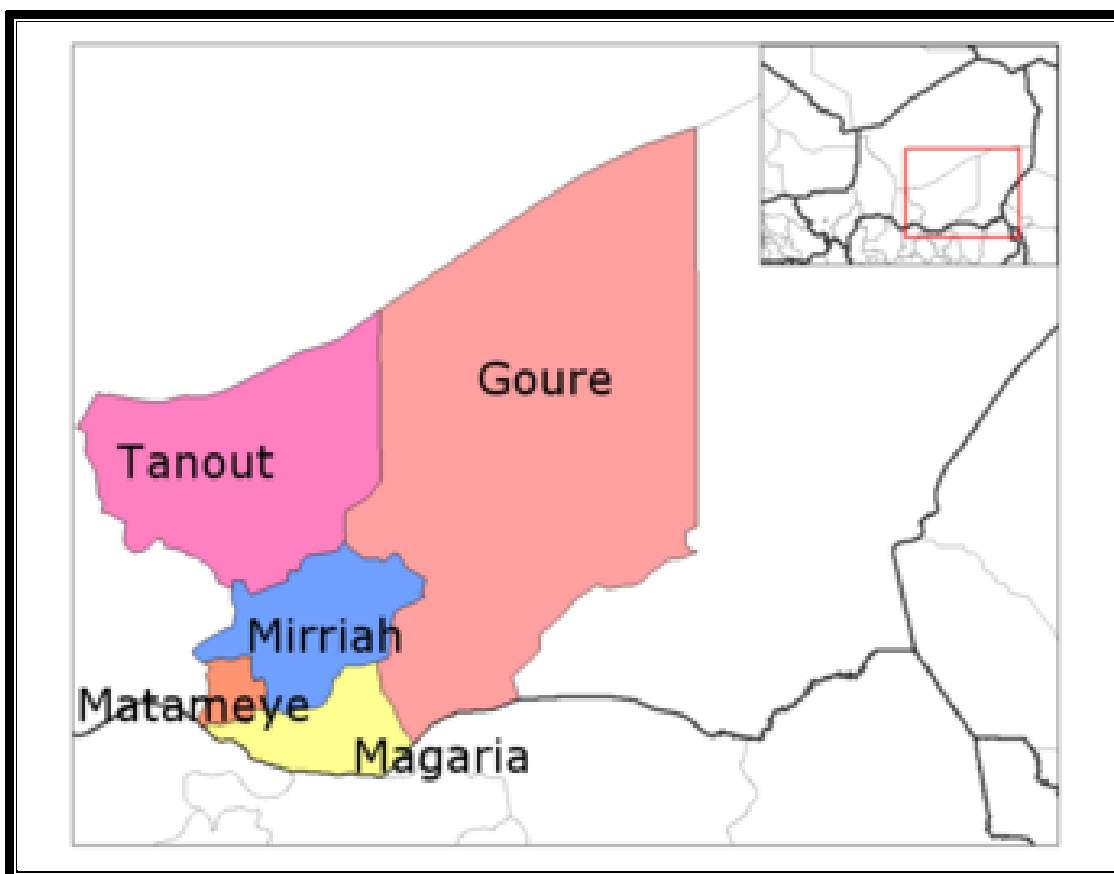
Il est ressorti des statistiques disponibles, qu'à la date du 31 août 2018, on dénombre 149.471 déplacés internes, dont plus de 50% sont des femmes et des enfants, 25.799 demandeurs d'asile, 177.333 réfugiés, 14.546 retournés, 33.695 rapatriés (DGECM/R, OIM, HCR), ce qui traduit l'ampleur de ces types de flux migratoires au cours de ces dernières années.

La zone de mise en œuvre du projet est le Département de Kantché, situé au sud-ouest de la Région de Zinder. Le Département fait partie de la zone dénommée «3 M» (Magaria, Mirriah et Matamèye) par les autorités nigériennes. Il est connu pour les conditions de vie particulièrement difficiles auxquelles sont confrontées les populations. Ces facteurs combinés exposent les femmes et les jeunes à la migration saisonnière. Lors des migrations, malheureusement, de nombreux accidents de voyage, coûtant parfois la vie, sont enregistrés, comme ce fut le cas en 2015 où environ 90 personnes (pour la plupart des femmes et des enfants) ont perdu la vie dans le désert reliant Kantché à l'axe d'Arlit

Le Département de Matamèye (ou Kantché) couvre une superficie de 2 381 km², avec une population estimée à 345 637 habitants. Le département de Kantché compte 9 Communes dont la Commune urbaine de Matamèye et les Communes rurales de Dan Barto, Daouché, DOUNGOU, Ichirnawa, Kantché, Kourni, Tsaouni, Yaouri.



Carte N° 1 : Découpage administratif du Niger en Région ; Situation de la Région de Zinder



Carte n° 2 : Découpage administration de Zinder en Départements ; situation du Département de Kantché

1.2. Description du projet

Le projet « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives » est un projet d'ONU Femmes financé par le Ministère des Affaires Etrangères de l'Italie. Il s'est exécuté de juillet 2019 à décembre 2021 dans les cinq (5) communes du Département de Kantché qui sont : Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye. Le budget du projet est de 1 683 502 USD.

L'objectif du projet

L'objectif du projet est de réduire et atténuer les risques liés à la migration irrégulière à travers une approche globale visant des investissements dans le renforcement des capacités productives des femmes rurales et des jeunes hommes ruraux et aussi, la sensibilisation et communication via les ateliers de formation, les spots publicitaires audio relatifs à la migration, diffusés dans les radios locales, les sketches sur les effets négatifs de la migration joués sur scènes ou diffusés à la radio, les interviews, le film documentaire et les caravanes.

Pour atteindre cet objectif, l'approche définie par le projet s'est inscrite dans une dynamique participative et interactive ayant eu à impliquer les différents acteurs autour des filières agricoles porteuses pour les femmes et les jeunes hommes ruraux.

Les résultats du projet

Le projet s'articule autour de trois résultats attendus qui sont :

- Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ;
- Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative ;
- Les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.

Le public cible choisi par le projet est constitué par les femmes et les jeunes hommes qui sont des candidats potentiels à la migration, car il est le plus frappé par les catastrophes naturelles, les effets du changement climatiques, les aléas climatiques, l'insécurité alimentaire, la malnutrition et les maladies endémiques et chroniques.

Les partenaires du projet

Les structures parties prenantes du projet sont synthétisées dans le tableau ci-dessous :

Structures parties prenantes du projet	Rôles et responsabilités dans le projet
Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant	Le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant est partenaire du projet sur les questions liées au genre. Ce département a été responsabilisé pour s'occuper de la dimension genre du projet. Ses services décentralisés dans la région de Zinder sont impliqués dans la mise en place des groupements féminins et des groupements mixtes (hommes et femmes), ainsi que de leur suivi-accompagnement.
Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage est un partenaire de mise en œuvre des activités productives. Ce département, à travers sa direction régionale de Zinder, a été responsabilisé dans l'aménagement et la sécurisation des sites agricoles, l'approvisionnement en intrants agricoles (semences et engrais) et la formation des agriculteurs et des éleveurs sur les itinéraires techniques agricoles et pastorales.
Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses	Le Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses est un partenaire du projet pour les aspects de sécurité et de migration transfrontalière.
Le Ministère du Plan	Le Ministère du Plan assure la tutelle des cinq (5) Communes d'intervention : Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye.
La Chefferie traditionnelle du canton de Kantché et celle du groupement peulh de Kawari	La Chefferie traditionnelle du canton de Kantché et celle du groupement peulh de Kawari sont des partenaires du projet dans les actions de plaidoyers pour l'acquisition des terres arables et une meilleure appropriation des acquis du projet.

Les Groupements et associations coopératives de femmes et de jeunes hommes	Les Groupements et associations coopératives de femmes et de jeunes hommes des communes partenaires sont les bénéficiaires directs du projet.
Les médias partenaires	Les Médias (radio et télévision nationales, régionales, communautaires, privées, agences de productions audio et visuelle) sont impliqués dans les activités de changement de comportements sur les risques liés à la migration irrégulière.
Les Agences des Nations Unies (ONU Femmes, FAO, OIM,)	Les Agences des Nations Unies (ONU Femmes, FAO, OIM,) interagissent dans la synergie d'actions, l'efficacité et l'efficience dans l'atteinte des résultats. Les agences apportent leur assistance technique et financière pour la mise en œuvre du projet.

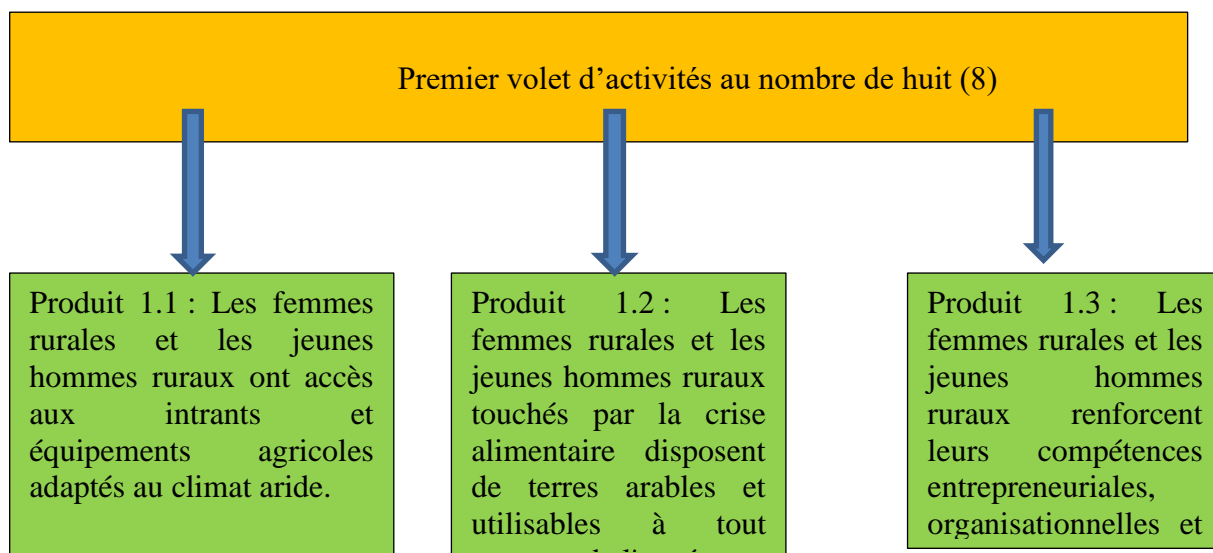
Source : Le consultant

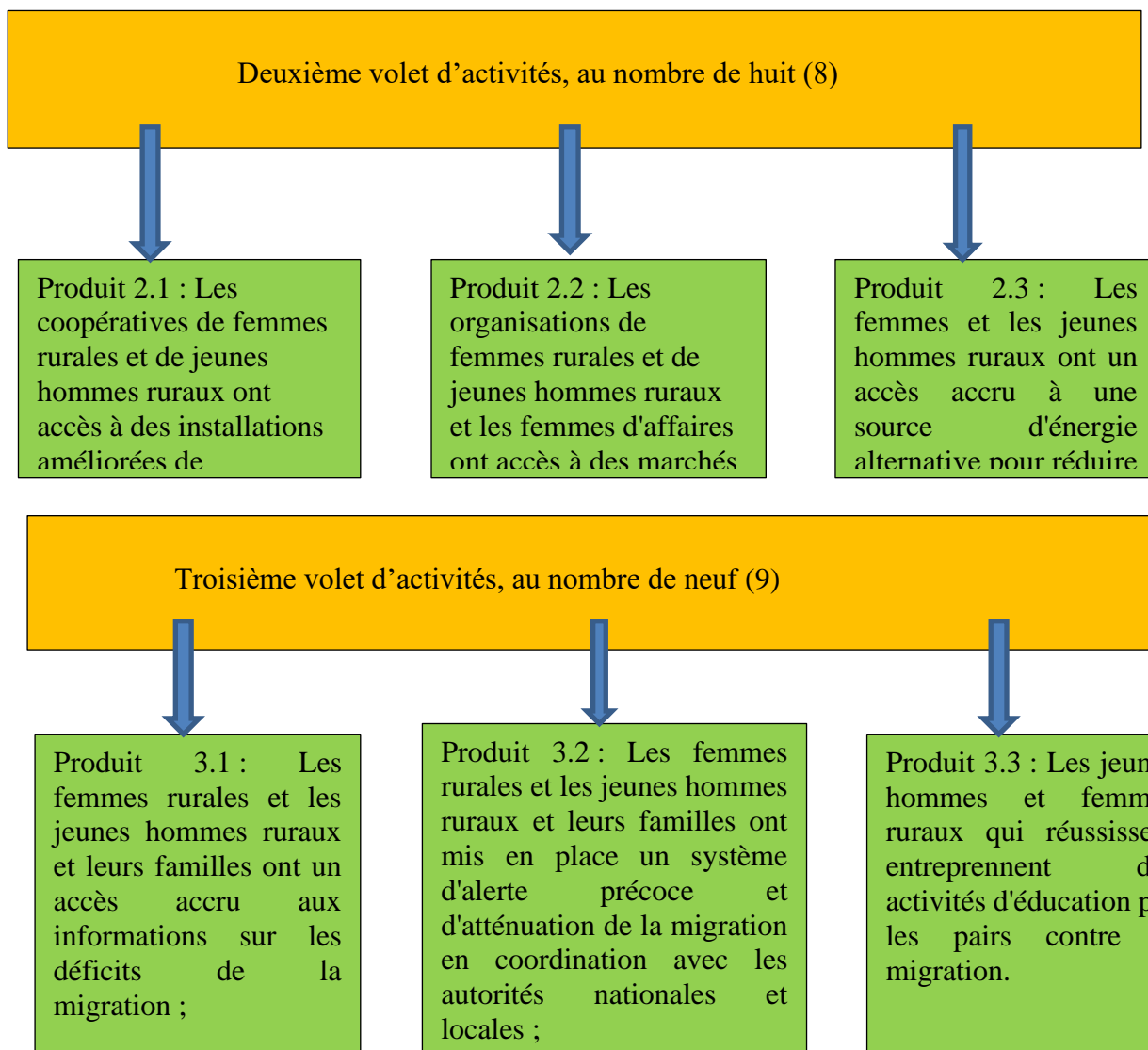
La théorie de changement du projet

La théorie de changement du projet a reposé sur une hypothèse directrice selon laquelle « Dans le contexte de la migration générée par la sécheresse et le changement climatique, si les femmes rurales et les jeunes hommes ruraux ont accès à des intrants et des technologies de qualité, y compris des technologies de transformation adaptées à leurs capacités d'entretien, l'accès à des marchés pour leurs produits, ainsi qu'un solide programme éducatif sur la valeur du développement local pour la réduction de la migration ; ceci permettra aux femmes productrices agricoles de la zone d'intervention du projet et à leurs coopératives d'augmenter leurs revenus et d'être résilientes aux aléas climatiques, à la pauvreté et aux crises alimentaires qui sont les causes profondes de la migration irrégulière. Ce changement attendu sera atteint grâce à trois domaines de résultats, principalement l'accès accru des femmes et des jeunes hommes ruraux à des intrants adaptés pour leur production agricole, leur accès accru au marché et aux sources d'énergie renouvelables et un accès accru à des informations de qualité grâce à un programme éducatif solide sur les risques de la migration irrégulière.

1°) Premier niveau de changement induits par les activités mises en œuvre

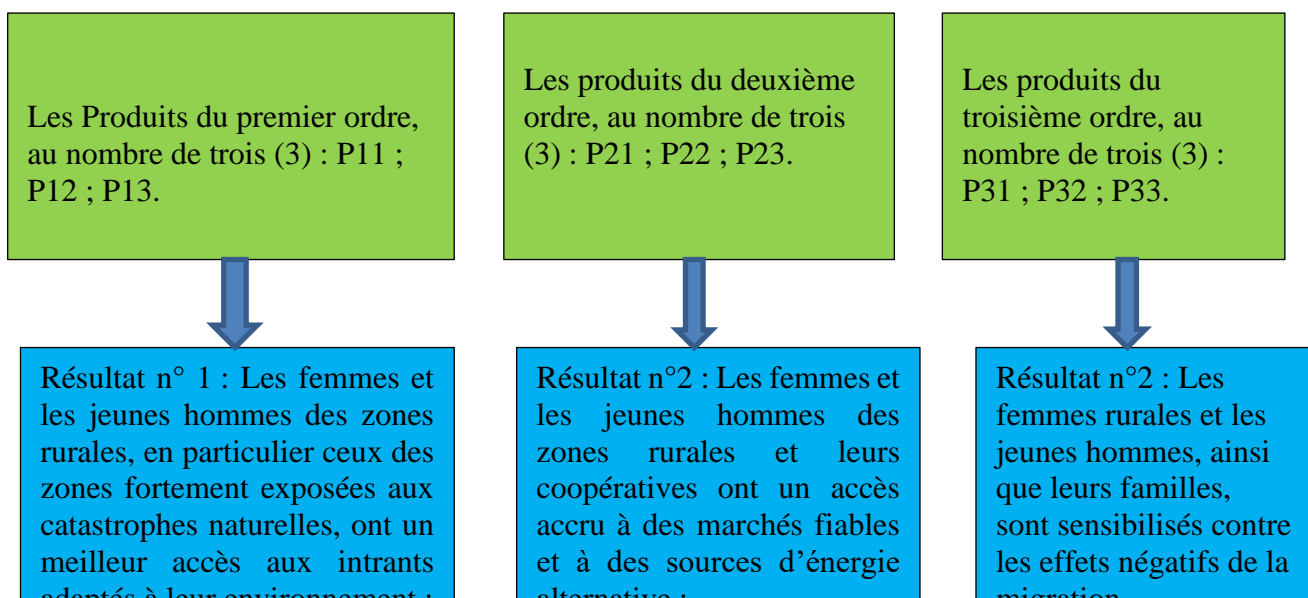
25 activités sont prévues. Elles sont de trois ordres. Elles doivent générer neuf produits qui sont le premier niveau de changement.





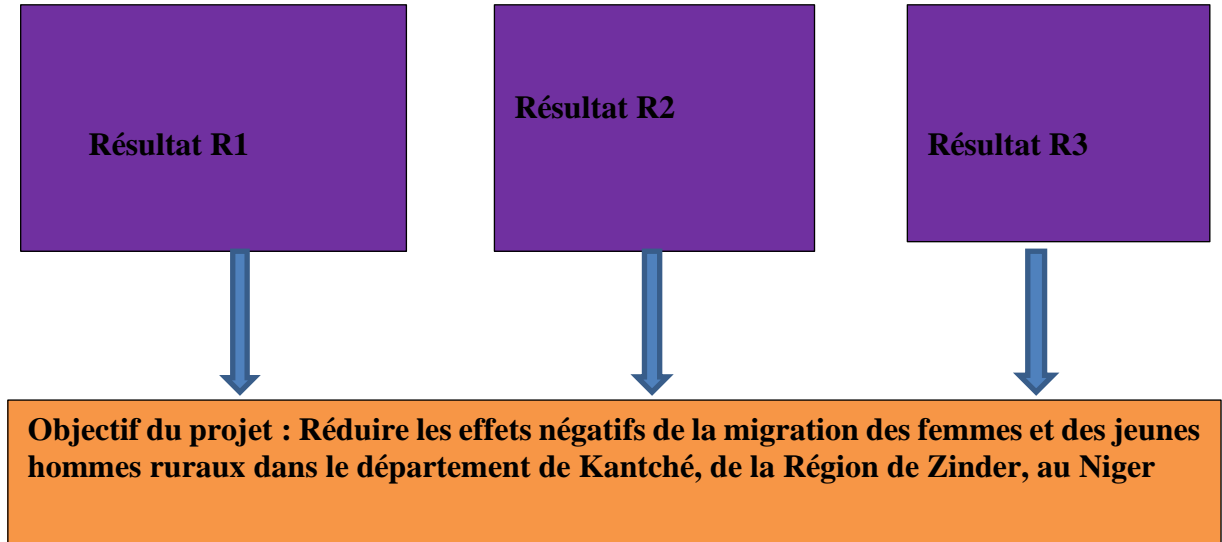
2°) Deuxième niveau de changement, induit par les produits du projet

Les produits du projet, au nombre de neuf (9), et relevant de trois ordres, vont générer des résultats, au nombre de trois (3), qui constituent le deuxième niveau de changement du projet.



3°) Troisième niveau de changement induit par les résultats du projet

Le troisième niveau de changement, qui est le changement ultime du projet et qui est l'objectif même du projet, est généré par les trois résultats attendus du projet.



2. LA MÉTHODOLOGIE UTILISÉE DANS L'ÉVALUATION

2.1. L'approche méthodologique

L'approche méthodologique a été indépendante, participative, sensible au genre, inclusive et pédagogique.

Elle a respecté les critères GERAAS, ainsi que les Normes et Standards de l'UNEG.

L'évaluation a été réalisée par une équipe d'évaluation indépendante, qui n'a pas participé à la formulation, ni à la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe du projet et le personnel des programmes d'ONU Femmes n'ont pas participé aux activités de collecte de données (comme par exemple, accompagner les consultants lors des entretiens individuels), car ceci interférerait avec l'impartialité du processus. Les évaluateurs ont répondu, de façon autonome et indépendante, aux besoins en traduction, lorsque nécessaire.

La démarche méthodologique a contribué au renforcement des capacités des parties prenantes et des bénéficiaires, tout en valorisant les spécificités du projet, ses acquis et l'expérience concrète des acteurs. L'approche a été basée sur le renforcement des capacités à travers le transfert du savoir et du savoir-faire aux partenaires de mise en œuvre, afin qu'ils puissent répliquer seuls les démarches conduites. C'est pourquoi il a été privilégié le travail avec les compétences locales à travers les missions qui ont été organisées sur le terrain. C'est ainsi qu'un consultant national et enquêteurs ont été recrutés sur le terrain, dans la zone du projet. Les quatre enquêteurs étaient constitués de deux femmes et deux hommes. La dimension genre a été prise en compte.

L'approche a été participative en impliquant les populations bénéficiaires dans le processus de l'évaluation. Celles-ci n'ont pas été juste des consommatrices d'informations, mais elles ont été aussi des productrices d'informations. Elles ont été impliquées dans les phases de collecte, d'analyse et de restitution des informations. L'évaluation a ainsi amené les acteurs et bénéficiaires à déterminer eux-mêmes les changements les plus significatifs intervenus. C'est ainsi que des focus group et des entretiens individuels ont été organisés avec les populations bénéficiaires. Aussi, une méthode de communication souple et dynamique a été utilisée dans les processus de collecte des données.

L'évaluation a été sensible au genre en veillant à ce que l'égalité des sexes et les droits humains soient intégrés dans toutes les étapes du processus. Ainsi, les outils de collecte, de compilation, de synthèse et de rapportage sont désagrégés en genre.

2.2. Outils et collecte des données

La collecte des données s'est faite sur un échantillon à choix raisonné constitué des partenaires techniques et financiers (PTF) contributeurs, des services techniques déconcentrés des ministères concernés par le projet, des autorités communales et politiques du département de Kantché et de la région de Zinder, de la chefferie traditionnelle, des leaders communautaires et des populations bénéficiaires. La collecte des informations s'est faite en utilisant les outils appropriés suivants :

- Une fiche de lecture, élaborée pour permettre une exploitation judicieuse des documents que les consultants auront à exploiter ;
- Un guide d'interview non structuré, de groupe ou individuel ;
- Un guide d'interview semi-structuré, individuel ou de groupe ;
- Un canevas pour les comptes rendus des entretiens ;
- Un canevas pour la compilation des réponses reçues lors des entretiens ;
- Un canevas pour la synthèse des réponses reçues lors des entretiens ;
- L'observation in situ qui aidera les consultants à constater, de visu, les résultats du projet sur le terrain.

Concernant les observations in situ, il est nécessaire de tenir compte de la situation sanitaire et sécuritaire. En effet :

- La COVID-19 continue de sévir.
- Le Niger enregistre toujours des cas d'attaques terroristes.

L'échantillon d'enquête est constitué des différents groupes suivants :

1°) La collecte des données au niveau des acteurs de mise en œuvre

Il s'agit ici d'un échantillon exhaustif qui a pris en compte tous les acteurs impliqués dans la mise œuvre, la coordination et la gestion du projet, à savoir, notamment :

- L'équipe d'ONU Femmes, à Niamey ;
- Les services techniques déconcentrés des Ministères techniques : Les services techniques déconcentrés départementaux en charge de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant, du plan, du développement agricole, de

l'élevage, de l'état civil et de la migration, du développement communautaire et du génie rural du département de Kantché, région de Zinder ;

- L'ONG Garkua, à Niamey et Zinder ;
- Les agences de communication : LOURA Production et l'Association des Professionnelles Africaines de la Communication – Section du Niger (APAC-Niger) ;
- Les Mairies des cinq (5) communes d'intervention du projet à savoir : Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye ;
- La Préfecture de Kantché ;
- Les chefs de villages des communes concernées.

2°) La collecte des données au niveau des populations bénéficiaires

L'échantillon à enquêter a été constitué de 10% des bénéficiaires, soit 150 bénéficiaires (1 500/100) avec 100 femmes et 50 jeunes hommes. Cela représente aussi 10% des groupements, soit 10 groupements (100/10), répartis dans les cinq communes d'intervention. L'enquête a donc concerné deux groupements par commune. Cet échantillon comporte des personnes vulnérables, notamment les femmes rurales de tout âge et les jeunes hommes ruraux victimes de l'insécurité alimentaires, qui sont sans emplois décents et qui ont de faibles revenus.

Une équipe de quatre (4) enquêteurs (trices) a été utilisée pour couvrir cet échantillon. Les enquêteurs (trices) ont réalisé dans chaque commune, deux focus group, un entretien avec le maire et un entretien avec un leader communautaire, coutumier ou religieux.

Le consultant national était chargé de la supervision des enquêteurs.

Le consultant international couvrira les entretiens avec l'équipe du projet à Niamey ; avec l'équipe d'ONU Femmes à Niamey ; avec les agences de communication partenaires, à Niamey ; et avec l'ONG Garkua à Niamey.

2.3. La triangulation et vérification des données

Les données collectées et utilisées lors de l'évaluation ont fait l'objet de croisement afin de vérifier leur fiabilité. Le croisement s'est fait à partir de trois sources et selon le processus suivant :

- Les observations de terrain : Elles ont servi à vérifier les informations issues des entretiens individuels, des focus group et de la revue documentaire.
- L'exploitation documentaire : Les rapports d'activités sur l'exécution technique et financière du projet, année par année, ont été compilés. L'état de mise en œuvre exhaustive des activités, le niveau d'obtention des résultats et le degré d'atteinte des objectifs ont été ainsi établis. Il s'est agi, alors, de vérifier leur exactitude par les observations in situ et les entretiens.
- Les entretiens individuels et les focus group : les informations collectées au cours de la phase de l'exploitation documentaire ont été vérifiées et complétées lors des entretiens et des focus group que les consultants ont mené avec les parties prenantes.

2.4. Le dépouillement et le traitement des informations

Les informations collectées ont été synthétisées et analysées pour mesurer l'état de mise en œuvre, les acquis et insuffisances, la pertinence, la cohérence, les effets, les impacts, l'efficacité, l'efficience, le partenariat et la durabilité du projet, ainsi que la prise en compte de la dimension genre.

Les enquêteurs ont réalisé un compte rendu de chaque entretien, selon un canevas de compte rendu établi au préalable.

Le consultant national a fait la compilation des réponses obtenues, par question posée, selon un canevas de compilation établi préalablement.

Le consultant international a fait la synthèse des réponses obtenues, par question posée, selon un canevas de synthèse préalablement établi.

2.5. L'analyse et l'interprétation des informations

Les informations collectées ont été synthétisées et analysées pour mesurer l'état de mise en œuvre, les acquis et insuffisances, la pertinence, la cohérence, les effets, les impacts, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet, le partenariat, la couverture, ainsi que la prise en compte des dimensions genre et droits humains.

2.5.1. Analyse des effets du projet

Les effets se mesurent à travers des entretiens, des interviews, des visites de réalisation physique et de la consultation documentaire.

Pour ce critère des effets, l'indicateur du « Coefficient d'effets » (CEFF) a été utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b et c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°3 : Appréciation des effets du projet

Facteurs d'appréciation des effets du projet	Notation
Facteur « a » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.	a/2
Facteur « b » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative.	b/2
Facteur « c » : Les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.	c/1
Note globale	

Le Coefficient d'effet (CEFF) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CEI = a + b + c = \text{ou} < 5.$$

La note obtenue sera appréciée à l'aide de la grille suivante :

Tableau n°4 : Grille de notation

Notes obtenues	Appréciation globale du critère
N = 6/6	Très satisfaisant (TS)
N compris entre 5 et 6	Satisfaisant (S)
N compris entre 3 et 5	Modérément satisfaisant (MS)
N compris entre 2 et 3	Modérément insatisfaisant (MI)
N compris entre 3 et 2	Insatisfaisant (I)
N inférieur à 2	Très insatisfaisant (TI)

2.5.2. Analyse de la pertinence du projet

Il s'est agi, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets/impacts du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre du Niger, de la région de Zinder et du département de Kantché en matière de migration et de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de changement climatique et d'égalité du genre.

Il s'agit aussi de voir la cohérence du projet avec le PDES, avec les stratégies et principes d'ONUFEMMES et avec les ODD, et de trouver des réponses aux questions évaluatives énoncées dans les TDR de l'étude.

Cet exercice s'est fait par un travail documentaire, complété par des entretiens croisés avec ONU FEMMES, les bénéficiaires et les structures nationales de mise en œuvre du projet.

Pour ce critère de la pertinence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°5 : Appréciation du niveau de pertinence

Facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet	Notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, régionales et locales, et avec le PNDES, en matière de migration et de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de changement climatique et d'égalité du genre.	a/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les stratégies et principes d'action de ONU FEMMES et avec les ODD.	b/2
Facteur « c » : Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ? Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?	c/1

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c = \text{ou} < 5$$

2.5.3. Analyse de la cohérence du projet : Analyse du cadre logique et du dispositif de formulation, du suivi-évaluation et de coordination du projet

L'exercice a consisté à analyser le cadre logique du projet : vérifier la cohérence, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet.

Il s'est agi aussi d'analyser le système de suivi-évaluation du projet : Analyser le caractère SMART des indicateurs.

Il a fallu également analyser le processus de formulation du projet, en vérifiant notamment son caractère participatif et itératif.

Il s'est agi enfin, d'analyser le fonctionnement des organes de pilotage, de coordination et de gestion du projet.

Pour ce critère de la cohérence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de cohérence » (CC). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°6 : Appréciation de la cohérence du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de cohérence du projet	Notation
Facteur « a » : degré de caractère SMART des indicateurs.	a/1
Facteur « b » : degré de synergie, de convergence, de cohérence et de complémentarité entre les activités, les résultats et les objectifs du projet.	b/2
Facteur « c » : degré de fonctionnalité des organes de pilotage et de gestion du projet	c/1
Facteur « d » : Le caractère participatif et itératif du processus de formulation et de mise en œuvre du projet.	d/1

Le Coefficient de cohérence (CC) s'obtiendra ainsi qu'il suit :

$$CC = a + b + c + d = \text{ou} < 5.$$

2.5.4. Analyse de l'efficacité du projet

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. Il s'est agi, ainsi de savoir quel est le niveau de réalisation des activités, le niveau d'obtention des résultats escomptés et le niveau d'atteinte des objectifs.

Il s'agissait de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives contenues dans les TDR.

Pour ce critère de l'Efficacité, on a eu recours à l'indicateur du « Coefficient d'efficacité » (CE). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) tels que spécifiés ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°7 : Appréciation du niveau d'efficacité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau d'efficacité du projet	Notation
Facteur « a » : Degré d'obtention des résultats et d'atteinte des objectifs du projet	a/2
Facteur « b » : Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres projets et programmes intervenant sur la même thématique sur le terrain ?	b/1
Facteur « c » : Quelles sont les retombées de l'intervention -prévues et imprévues, positives et négatives-y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?	c/1
Facteur « d » : Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés	d/1

Le coefficient d'efficacité (CE) va s'obtenir ainsi qu'il suit :

$$CE = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

2.5.5. Analyse de l'efficience du projet

La mesure de l'efficience s'est faite par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesurera par un rapprochement des données de terrain au moment « t » de l'étude entre les réalisations d'une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d'autre part.

Il s'agissait de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives des TDR.

Pour le critère de l'Efficience, on a utilisé l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF). Il prend en compte quatre facteurs, tels que spécifiés dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau n°8 : Appréciation de l'efficience du projet

Facteurs d'appréciation de l'efficience du projet	Notation
Facteur « a » : Degré d'adéquation entre le taux de réalisation des activités et le taux d'exécution financière	a/2
Facteur « b » : Degré de rationalité dans la gestion du temps et des ressources humaines lors de la mise en œuvre du projet	b/1
Facteur « c » : Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes	c/1
Facteur « d » : Quel est le degré d'efficience (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la migration irrégulière en lien avec la production agricole, la transformation et la commercialisation	d/1
Note globale	

Le CEF se calcule ainsi qu'il suit : $CEF = a + b + c + d =$ ou < 5 .

2.5.6. Analyse de la durabilité/connectivité du projet

Il s'agissait de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives des TDR.

Pour ce critère de la durabilité, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°9 : Appréciation du niveau de durabilité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet	Notation
Facteur « a » : degré de persistance des résultats, effets et impacts du projet à la cessation du financement	a/2
Facteur « b » : Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ? Quels enseignements en lien avec le partenariat pourraient être utiles à d'autres projets similaires	b/2
Facteur « c » : degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et acteurs nationaux	c/1
Note globale	

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtiendra ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c = \text{ou} < 5.$$

2.5.7. Analyse du degré de prise en compte des dimensions « genre » et « droits de l'homme »

Il s'agissait de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives des TDR.

Pour la dimension du genre et droits de l'homme, on a utilisé l'indicateur « Coefficient Genre et droits de l'homme » (CGD) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°10 : Appréciation du niveau de prise en compte des dimensions genre et droits de l'homme

Facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte des dimensions genre et droits de l'homme.	Notation
Facteur « a » : degré d'intégration des dimensions genre et droits de l'homme lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet.	a/1
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation de la femme et des droits humains.	b/2
Facteur « c » : La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ?	c/1
Facteur « d » : Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?	d/1
Note globale	

Le Coefficient Genre et droits de l'homme (CGD) va s'obtenir ainsi qu'il suit :

$CGD = a + b + c + d =$ ou < 5 .

2.6. Identification des enseignements tirés et formulation des recommandations

A partir du diagnostic de la mise en œuvre du projet, il a fallu capitaliser les principaux enseignements tirés et formuler des recommandations qui seront utilisées pour guider ONU Femmes dans ses interventions futures.

2.7. Points forts de l'évaluation

La mesure des critères d'évaluation avec des coefficients calculés sur la base des paramètres d'appréciation de ces critères a rendu aisée et objective l'analyse de la mise en œuvre des activités et des résultats obtenus par le projet. Les questions d'évaluation incluses dans la méthodologie ont permis l'élaboration des outils appropriés de collecte de données et ont servi de référence pour faire des analyses pertinentes sur la mise en œuvre des activités et des résultats atteints par le projet. L'établissement d'une matrice d'évaluation a permis une conduite rigoureuse et rationnelle de l'évaluation. La démarche participative adoptée qui a impliqué tous les acteurs de mise en œuvre du projet a permis de dégager les constats et les solutions à mettre en œuvre à l'avenir pour améliorer les effets et impacts du projet.

2.8. Limites de l'évaluation

Les limites et contraintes de l'évaluation ont été :

- Le projet a pris fin le 31 décembre 2021. L'unité de gestion du projet était démobilisée au moment de la réalisation de l'évaluation finale. En conséquence, Les consultants n'ont pas pu conduire des entretiens avec cette équipe. Cependant, les entretiens menés à Niamey avec l'équipe d'ONU Femmes, à Niamey et à Zinder avec l'ONG chargée de la mise en œuvre du projet, l'ONG GAKUA notamment, a permis d'avoir des informations pertinentes et de pallier à cette situation.
- Les calendriers des acteurs-cibles sur le terrain qui peuvent privilégier leur propre programme de travail au détriment de celui des consultants. En effet, les enquêtes se sont déroulées au début de la saison hivernale. Une planification établie de manière négociée et partagée à temps avec les différents acteurs a permis de régler cette éventuelle difficulté.
- La persistance de la pandémie de COVID 19 a rendu nécessaire le strict respect des précautions et des mesures sanitaires préconisées à savoir : le port systématique du masque ; la distanciation d'un mètre au moins lors des entretiens en face à face ; la tenue de certaines réunions en virtuel ; le test PCR du COVID 19 pour le consultant international à l'arrivée et au départ du Niger.

2.9. L'éthique et la déontologie

La conduite de l'évaluation a respecté les grands principes d'éthique et de déontologie suivants :

L'intégrité : Les consultants adhèrent activement aux valeurs morales et professionnelles et aux normes de pratique de l'évaluation comme indiqué dans l'UNEG et suivant les valeurs des Nations Unies. Concrètement, ils s'engagent à être : (i) Honnêtes et véridiques dans la communication et l'action ; (ii) Professionnels dans des activités crédibles ; (iii) Indépendants, impartiaux et incorruptibles.

La responsabilité : Les consultants ont été responsables de toutes les décisions, les faits et les mesures prises pour honorer leurs engagements, sans réserve ni exception. Ils signaleront au besoin les préjudices potentiels ou réels observés. Concrètement, ils ont été : (i) Transparents concernant l'évaluation, les objectifs et les mesures prises, en vue d'établir la confiance et accroître la responsabilité de la performance envers le public, en particulier les populations concernées par l'évaluation ; (ii) Réactifs aux questions ou événements qui surviennent, adaptant les plans au fur et à mesure et se référant aux canaux où la corruption, la fraude, l'exploitation sexuelle ou l'abus ou autre inconduite ou gaspillage des ressources sont proscrits ; (iii) Responsables de répondre à l'évaluation pour les actions prises et pour assurer la réparation et la reconnaissance au besoin.

Le respect : Les consultants se sont engagés avec toutes les parties prenantes de l'évaluation d'une manière qui honore leur dignité et leur bien-être. Concrètement, ils ont assuré : (i) L'accès au processus d'évaluation et aux produits par toutes les parties prenantes ; (ii) La participation significative et le traitement équitable de tous les acteurs de l'évaluation, de la conception à la diffusion. Cela comprend l'engagement des divers intervenants, notamment les personnes affectées, afin qu'elles puissent activement éclairer l'approche d'évaluation et les produits plutôt que d'être uniquement un objet de collecte de données ; (iii) La représentation équitable des différentes voix et perspectives en évaluation produits (rapports, webinaires, etc.).

La bienfaisance : Les consultants se sont efforcés de faire du bien, tout en minimisant les dommages découlant de l'évaluation en tant qu'intervention. Concrètement, ils ont assuré : (i) La considération explicite et continue des risques et des avantages des processus d'évaluation. (ii) Les bénéfices maximaux au niveau systémique (dont environnemental), organisationnel et les niveaux programmatiques. (iii) La bienfaisance. (iv) L'évaluation fait un bilan global de la contribution positive à l'humain et les systèmes naturels et les missions de l'ONU.

2.10. L'analyse de l'évaluabilité du projet

L'analyse de l'évaluabilité (la faisabilité de l'évaluation) passe par l'examen des performances ou de l'existant du projet sur les points suivants :

- **La théorie de changement** : Cette théorie est claire et pertinente. En effet, elle expose la situation de départ, les produits à réaliser, les résultats à obtenir, pour aboutir à une situation finale recherchée.

- **Le cadre logique/cadre des résultats** : Le document de projet comporte un cadre de résultats contenant un objectif général, deux objectifs spécifiques, trois résultats attendus (Outcome), neuf produits (output) et treize indicateurs. Le cadre est cohérent et les indicateurs sont SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis). Cependant, le cadre ne comporte pas de cibles annuelles, intermédiaires ou finales.

- **La disponibilité des données** : Il y a un document de projet (Prodoc) élaboré avant la mise en œuvre, des rapports annuels d'activités faisant le point des activités réalisées en 2019, 2020 et 2021 qui sont des sources d'informations pour les consultants. Par ailleurs, l'ONG GARUA ANDD chargée de la mise en œuvre de deux composantes du projet et le Bureau d'ONU Femme à Niamey, ont donné des informations aux évaluateurs.

Au vu de la situation ci-dessus exposée, on peut conclure que l'évaluation du projet peut être conduite pour atteindre les objectifs fixés.

III-CONSTATS SUR LES PERFORMANCES DU PROJET

(Cf. Annexe n°9 pour les données détaillées de l'enquête de terrain)

3.1. Analyse de la cohérence du projet

L'appréciation de la cohérence du projet s'est faite en analysant les performances du projet au niveau des facteurs d'appréciation ci-après :

1°) Facteur d'appréciation « a » ; La pertinence du cadre logique/cadre des résultats

Il s'agit ici de vérifier l'articulation interne du projet, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet.

De l'examen du document de projet, il ressort ce qui suit :

Le projet a un objectif général, qui est pertinent par rapport au contexte socio-économique du Niger. Le projet a une théorie du changement qui précise le changement attendu et la chaîne de changement devant y conduire. Il y a trois résultats escomptés qui sont complémentaires entre eux et cohérents avec l'objectif, en ce sens que leur obtention permettra d'atteindre ledit objectif.

Les insuffisances à relever sur ce Cadre logique/Cadre des résultats sont :

Lors de la formulation du projet, les 25 activités inscrites dans le cadre logique n'étaient pas assorties d'indicateurs pour leur suivi-évaluation, et il n'y avait pas de cibles fixées, ni annuels, ni à mi-parcours, ni en fin de projet. Cependant, lors du suivi opérationnel du projet, cette insuffisance a été comblée et des indicateurs, ainsi que des cibles, ont été proposés dans le Cadre de mesure des rendements (CMR).

2°) Facteur d'appréciation « b » : La cohérence interne du projet

Selon le CAD de l'OCDE, la cohérence d'un projet couvre deux aspects :

La Cohérence interne qui « concerne les synergies et les interdépendances entre les interventions menées par la même institution/administration, ainsi que la cohérence entre l'intervention et les normes et critères internationaux pertinents auxquels l'institution/administration adhère.»

La Cohérence externe qui concerne la cohérence entre l'intervention considérée et celles menées par d'autres acteurs dans le même contexte.

Ainsi compris, concernant la cohérence interne du projet, ONU Femmes à Zinder, on n'a pas noté des partenariats directs et explicites avec d'autres projets d'ONU Femmes dans le Département de Zinder. Cependant, il y a eu plusieurs rencontres d'échanges afin d'explorer des pistes de collaboration avec les agences onusiennes intervenant dans la région de Zinder. A cet effet, les échanges avec OIM et la FAO ont permis de dégager quelques actions de synergie. Pour l'OIM, des synergies sont prévues dans le cadre du renforcement des capacités organisationnelles des groupements. Pour la FAO, les facilitateurs des champs écoles agropastoraux formés par les projets de la FAO ont assuré le transfert aux producteurs et productrices de connaissances sur les techniques de semis, la micro dose, le compostage, le démariage à trois pieds, etc.

Ces synergies d'actions ont permis à l'ONU Femmes Niger de consolider sa position au niveau du département de Kantché et de renforcer par-là les acteurs sur les chaînes de valeur et les questions liées à l'égalité du genre. Cela permettra de renforcer la visibilité du SNU sur le terrain, de mieux coordonner les actions menées en faveur des groupes cibles.

3°) Facteur d'appréciation « c » : La cohérence externe du projet

Le projet a des synergies et des complémentarités avec les initiatives, projets et programmes ci-après :

L'Initiatives 3N (Les Nigériens Nourrissent les Nigériens) et la stratégie de l'autonomisation des femmes du Niger.

Le Programme pour la Prévention et la Lutte Contre la Migration Irrégulière (PPLCMI) de 2015 du Gouvernement, et la loi 2015-36 du 26 mai 2015 relative au trafic illicite de migrants.

Le programme de modernisation sociale du Gouvernement, qui a été conçu en vue de promouvoir les valeurs au service de l'être humain, de la communauté et de la société de façon à se débarrasser des contre-valeurs.

Les actes I et II du Programme de Renaissance du Président de la République de 2015 (et repris dans la Déclaration de Politique Générale du Premier Ministre de 2016), qui mettent l'accent sur la mobilisation de la Diaspora pour le développement économique.

Le programme détaillé du Président de la République en matière de migration qui a été présenté lors du sommet de la Valette tenu en 2015, consacré à la migration. Ce programme place la maîtrise des flux migratoires au centre de priorités des plus hautes autorités à travers le contrôle sécuritaire, l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Le projet ProGEM/GIZ : La GIZ intervient sur les questions relatives à la migration au niveau du Département de Kantché depuis 2016. Elle intervient sur la maîtrise d'ouvrage communale à travers le renforcement des capacités des élus locaux et la réalisation et réhabilitation des ouvrages sociaux. Concernant la migration, le rôle du ProGEM a consisté à renforcer les capacités des élus locaux sur la compréhension du concept de migration. Ces renforcements ont abouti au niveau des communes à la mise en place de comités villageois (CVIM) et d'observatoires communaux sur la migration. Ces CVIM, composés uniquement d'acteurs locaux, ont pour rôles de collecter et partager les données relatives aux candidats à la migration et les retournés.

Cependant, à l'échelle des populations bénéficiaires, à la question de savoir s'il y a d'autres partenaires qui les appuient, sur dix groupements de bénéficiaires interviewés, 9 groupements ont répondu n'avoir pas d'autres partenaires. Un seul, le groupement mixte du village d'El Kadagna de la commune de Daouché, affirme avoir deux autres partenaires depuis un an, sans en préciser lesquels. Ces partenaires interviennent dans le domaine de l'élevage de caprins. Ils n'ont aucune relation avec le Système des Nations Unies.

4°) **Appréciation globale du projet par rapport au critère de la cohérence**

L'appréciation globale du projet par rapport au critère de la cohérence est synthétisée dans le tableau ci-après. L'indicateur du coefficient de la cohérence (CC) a été utilisé pour ce critère. Il se décompose en trois facteurs (a, b, c) mentionnés ci-dessus et repris dans le tableau ci-après.

Tableau n°11 : Appréciation de cohérence du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de cohérence du projet	Observations	Notation	Appréciation
Facteur « a » : La pertinence du cadre logique/cadre des résultats	Des lacunes mineures ont été observées (Pas de cibles fixées lors de la formulation, mais ceci a été rattrapé lors du suivi opérationnel)	1,5/2	Satisfaisant (S)
Facteur « b » : La cohérence interne du projet	Des lacunes mineures ont été observées (Pas de partenariats directs avec d'autres projets d'ONU Femmes dans le Département de Kantché)	1/1,5	Satisfaisant (S)
Facteur « c » : La cohérence externe du projet	Des lacunes mineures ont été observées (9 groupements sur 10 déclarent n'avoir pas d'autres partenaires)	1/1,5	Satisfaisant (TS)
Appréciation globale	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)

Le Coefficient de cohérence (CC) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CC = a + b + c = 1,5 + 1 + 1 = 3,5/5.$$

Au vu de cette note de 3,5/5 on peut conclure que le projet a un niveau de cohérence satisfaisant (S).

5°) Les constats relatifs à la cohérence du projet

Constat n°1 : Le cadre logique/cadre des résultats est pertinent avec une harmonie et une cohérence entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les produits et les activités. Les indicateurs sont SMART. La théorie de changement est pertinente. Cependant, des insuffisances sont à relever, à savoir : les 25 activités inscrites dans le cadre logique n'ont pas été assorties d'indicateurs lors de la formulation du projet, mais un exercice a été fait pour définir des indicateurs et cibles de suivi pour ces activités dans le RMS du projet.

Constat n°2 : La cohérence interne du projet est satisfaisante. En effet, le projet a développé des synergies avec des projets d'autres agences du SNU, notamment des projets d'OIM et de la FAO. Ces synergies d'actions ont permis à ONU Femmes Niger de consolider sa position au niveau du département de Kantché et de renforcer par-là les acteurs sur les chaînes de valeur et les questions liées à l'égalité du genre.

Constat n°3 : La cohérence externe du projet est satisfaisante. En effet, le projet a des synergies et des complémentarités avec d'autres projets et programmes tels que le Programme pour la Prévention et la Lutte Contre la Migration Irrégulière (PPLCMI) de 2015 du Gouvernement et le programme détaillé du Président de la République en matière de migration.

3.2. Analyse de la pertinence du projet

Il s'est agi, pour l'analyse de la pertinence du projet, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets/impacts du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre du Niger, de la région de Zinder et du département de Kantché en matière de migration et de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de changement climatique et d'égalité du genre.

Il s'est agi, concrètement, d'apprécier les performances du projet à partir des facteurs d'appréciations ci-après.

1°) Facteur d'appréciation « a » : Convergence avec le contexte international

Le projet est en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Agenda 2030 adoptés en septembre 2015 qui ambitionnent de transformer les sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030. Spécifiquement, la cible 10.7 de l'ODD 10, visant à « réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre » consacre une référence centrale à la migration en appelant à « faciliter la migration et la mobilité de façon ordonnée, sans danger, régulière et responsable, notamment par la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées ».

Le Niger est signataire du Pacte Mondial sur les migrations sûres, ordonnées et régulières signé les 10 et 11 décembre 2018, et du Pacte Mondial pour les réfugiés adopté le 17 décembre 2018. En plus, le Niger a ratifié la Convention internationale pour la protection

des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille et a, à ce titre, l'obligation de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits qui y sont ancrés et de soumettre au Comité des rapports périodiques sur la manière dont la convention est mise en œuvre.

En outre, le projet est en phase avec les orientations stratégiques d'ONU Femmes et de l'OIM, relatifs à la promotion de la femme et à la migration.

2°) Facteur d'appréciation « b » : Convergence avec le contexte régional et sous régional

Le projet est convergent avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine qui compte introduire le passeport africain délivré par les États membres en tirant parti de la migration dans le monde par l'émission de passeports biométriques, avec la suppression de l'obligation de visa pour tous les citoyens africains.

Le projet est aligné avec le cadre révisé de la politique de migration pour l'Afrique (2018-2030) de l'UA, adopté en 2016, et son plan d'actions qui vise à favoriser l'intégration régionale, la libre circulation des personnes et le renforcement des avantages de la migration en termes de développement.

Le projet s'accorde avec les objectifs stratégiques de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) qui constituent les cadres institutionnels d'intégration et de référence pour impulser et mettre en place des outils et mécanismes appropriés sur la libre circulation des personnes et des biens, la transhumance, la migration, le commerce transfrontalier, le développement des zones transfrontalières et la coopération transfrontalière. L'Approche commune de la CEDEAO sur la migration et le développement adoptée le 18 janvier 2008, vient recadrer les priorités dans la mise en place des politiques migratoires cohérentes des pays membres. Elle vise à « créer une région sans frontière, pacifique, prospère et cohésive, fondée sur la bonne gouvernance et où les gens ont la capacité d'accéder à ses énormes ressources et de les exploiter en créant des opportunités de développement durable et de préservation de l'environnement ».

3°) Facteur d'appréciation « c » : Convergence avec le contexte national

Le projet participe à l'atteinte des objectifs de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI -Niger 2035) dont la vision est de faire du Niger « un pays moderne, paisible, prospère et fier de ses valeurs culturelles dans une Afrique unie et solidaire ». Les préoccupations liées à la migration occupent une place de choix dans les différentes déclinaisons de la SDDCI notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES).

Le projet est particulièrement en harmonie avec la Politique Nationale de la Migration (PNM) 2020-2035 du Niger et son plan d'action quinquennal.

Le projet a pu satisfaire les besoins essentiels des populations et des services techniques bénéficiaires, notamment les besoins en intrants et matériels agricoles, en renforcement de capacités techniques et logistiques, en aménagements de sites maraîchers, en moyens

de transport, en infrastructures immobilières, en formations sur les techniques culturelles, etc.

C'est ainsi que, à la question de savoir quels sont les principaux besoins que le projet a permis de satisfaire, les populations bénéficiaires, rencontrées en focus group répondent :

Un groupement de la commune de Daouché confirme que le projet nous a aussi offert des semences améliorées de haricots, arachides, mil, et nous a appris à faire du fumier à partir de matériaux locaux dont nous disposons. Nous avons aussi appris à semer de façon plus efficace, et à faire des produits pulvérisateurs naturels pour lutter contre les insectes ravageurs. La construction du centre dans le lequel nous nous réunissons pour discuter et travailler a été un très grand acquis pour nous, et même pour la commune. Les membres du groupement ont bénéficié de sensibilisations de la part des agents du projet pour ne plus aller en migration, pour inscrire leurs enfants à l'école etc. Grâce aux semences améliorées, notre production a augmenté, et certaines des femmes ont même réussi, grâce aux bénéfices générés par la vente de l'huile d'arachide et de ses dérivés à acquérir leurs propres champs. Dans leur travail personnel, les femmes ont reconnu avoir été renforcées grâce aux petits emprunts qu'elles font dans la caisse du groupement, emprunts qu'elles remboursent régulièrement.

Un groupement de la commune d'Ichirnawa : Les membres du groupement ont presque tous pu avoir une activité, un petit commerce, avec l'arrivée du projet, ce qui leur a permis de ne plus aller en migration. Ils ont bénéficié de formations, et ont appris à faire certaines activités qu'ils ne savaient pas faire auparavant (conservations de produits agricoles, farine infantile, huile de sésame, huile de moringa). Ils ont eu du matériel de jardinage, de l'engrais et des semences améliorées, ce qui a considérablement augmenté leur production.

Un groupement de la commune Dan Barto : Avec le peu de matériel de travail que le projet a mis à notre disposition, nous avons débuté de petits commerces qui nous ont permis d'avoir quelques moyens financiers pour subvenir à nos besoins. Les cultures de contre saison nous permettent de gagner davantage, et elles ont permis de beaucoup diminuer les départs en migration.

Les services techniques partenaires, à la question de savoir quels ont été les principaux acquis du projet, répondent :

Réponse n°1 :

- Dotation de la direction départementale de Matamèye en moto Kasea.
- Formation en élaboration des messages dans le cadre de la migration irrégulière.
- Construction d'un centre de service de transformation agro-alimentaire dans le chef-lieu de la Commune de Matameye où les femmes font la transformation des produits agricoles comme l'extraction d'huile d'arachide.
- Aménagement d'un site de maraichage dans le département de Matamèye au profit des femmes et des jeunes hommes pour les cultures de contre saison.
- Construction d'une unité de transformation agro-alimentaire dans le chef-lieu de la Commune de Matameye pour la fédération communale des femmes transformatrices agro-alimentaires du département de Kantché.

- Renforcement des capacités des femmes et des jeunes en techniques de production agricole et de transformation alimentaire.

Réponse n° 2 :

- Les communautés ont bénéficié des appuis dans la production des cultures maraichères et la transformation alimentaire.
- Il y a eu le renforcement des capacités de la direction régionale et des communes dans le suivi des mouvements migratoires dans les communes.

Réponse n° 3 :

- Stabilisation des femmes et des jeunes hommes.
- Diversification des sources de revenus des femmes.
- Amélioration de l'accès des femmes à la terre.
- Amélioration de la production agricole.

4°) Appréciation globale selon le critère de la pertinence

Pour ce critère de la pertinence, on a utilisé l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c) tels que précisés ci-dessus. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°12 : Appréciation du niveau de pertinence

Facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet	Constats	Notation	Appréciations
Facteur « a » : Cohérence avec le contexte international	Absence de lacunes	1/1	Très satisfaisant (TS)
Facteur « b » : Cohérence avec le contexte régional et sous régional	Absence de lacunes	2/2	Très satisfaisant (TS)
Facteur « c » : Cohérence avec le contexte national	Absence de lacunes	2/2	Très satisfaisant (TS)
Appréciation générale selon le critère de la pertinence	Absence de lacunes	5/5	Très satisfaisant (TS)

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c = 1 + 2 + 2 = 5/5.$$

Au vu de cette note de 5/5, on peut conclure que le projet a un niveau de pertinence très satisfaisant.

5°) Les principaux constats concernant la pertinence du projet

Constat n° 1 : Le projet est parfaitement aligné avec le contexte international, notamment avec les ODD, avec l'agenda 2030 et avec les orientations stratégiques d'ONU Femmes et de l'OIM, relatifs à la promotion de la femme et à la migration.

Constat n°2 : Le projet est en cohérence avec le contexte africain, notamment avec l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, avec le cadre révisé de la politique de migration pour l'Afrique (2018-2030) de l'UA et avec les objectifs stratégiques de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Constat n°3 : Le projet est en harmonie avec le contexte national, notamment avec la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI -Niger 2035) et avec la Politique Nationale de la Migration (PNM) 2020-2035 du Niger.

3.3. Analyse de l'efficacité du projet

Il a fallu, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. Il s'est agi ainsi de savoir quel est le niveau de réalisation des activités, le niveau d'obtention des résultats escomptés et le niveau d'atteinte des objectifs.

Concrètement, pour apprécier l'efficacité du projet, il a fallu analyser les performances obtenues par rapport aux facteurs d'appréciation ci-après.

3.3.1. Facteur d'appréciation « a » : L'Etat de mise en œuvre des activités

L'état de mise en œuvre des activités a été établi par résultat attendu :

1°) Résultat n° 1 : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.

La stratégie d'intervention utilisée, appréciée par les différents acteurs, a permis d'avoir l'engagement de toutes les parties prenantes et l'identification dans les cinq (5) communes d'intervention des sites suivants, pour une superficie d'environ 62,5 Ha sur les 80 Ha prévus :

- 10 sites pluviaux collectifs,
- 160 champs pluviaux individuels pour un total d'espace de production de 62,5 ha,
- 67 sites maraîchers, dont 17 sites collectifs et 50 sites individuels.

Cent (100) groupements, à raison de vingt (20) par Commune, ont été constitués et/ou ciblés. Ces groupements sont composés de différentes compétences (producteurs, transformateurs agro-alimentaires, personnes expérimentées dans la gestion des boutiques d'intrants, la vente des produits bruts et/ou transformés, etc.). Cette constitution a favorisé une répartition équitable des membres dans les différents maillons de la filière notamment en producteurs, transformateurs et vendeurs.

Un état des lieux conduit par l'équipe de l'ONG ANDD GARKUA dans les 10 villages prévus abritant les boutiques d'intrants agricoles a favorisé la révision des groupes pour intégrer des femmes et des jeunes hommes.

Des terres et des semences ont été mises par le projet à la disposition des femmes et des jeunes pour les productions pluviales et maraîchères.

Tableau n°13 : Superficies exploitées

Superficies totales données aux femmes	Superficies exploitées en individuel pour le maraîchage	Superficies exploitées en individuel pour le pluvial	Superficies exploitées en collectif pour le maraîchage	Superficies exploitées en collectif pour le pluvial
324,897 ha	75,7 ha	172,14 ha	8,867 ha	68,19

Source : Données tirées des rapports annuels d'activités du projet

Tableau n° 14 : Nombre désagrégué des exploitants en pluvial et en cultures maraîchères

Nombre d'exploitants maraîchers individuels			Nombre d'exploitants maraîchers en collectif		
Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
233	202	435	820	500	1320

Source : données tirées des rapports annuels d'activités du projet

324,897 hectares de terres arables ont été donnés aux femmes et aux jeunes hommes bénéficiaires du projet. Ces terres ont été exploités par les bénéficiaires en individuel et en collectif pour la production pluviale et horticole. Ces hectares sont repartis comme suit :

- 75,7 hectares exploités par 435 producteurs maraîchers individuels dont 233 femmes.
- 8,867 hectares mis en valeur pour le maraîchage par 37 groupements composés de 282 producteurs dont 164 femmes.
- 172,14 hectares emblavés en semences pluviales par des producteurs individuels pendant la campagne hivernale de 2021.
- 68,19 hectares exploités en groupement pour les cultures pluviales. Ces sites pluviaux sont travaillés par 1320 bénéficiaires dont 820 femmes. Pour emblaver ces sites, 6174, 40 kg de semences pluviales composées de 3200,19kg de mil, 698,51 kg de niébé, 1395,7 kg d'arachide, 550 kg de wandzou et 330kg de Gombo ont été mises à la disposition de 1320 bénéficiaires dont 820 femmes. Pour les champs collectifs, mille cent quarante (1140) producteurs dont sept cents dix femmes ont bénéficié de 1873,1 kg de mil, de niébé et d'arachide. Pour le moringa, 450 kg de semences ont été distribuées à 1000 femmes et 500 jeunes hommes bénéficiaires ayant permis d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.

Pour améliorer le rendement productif des sites pluviaux et maraîchers, 836 fosses compostières individuelles et collectives à base de fumure organique et d'ordures ménagères ont permis de fertiliser 334 sites, dont 168 sites maraîchers individuels et collectifs et 166 sites pluviaux. Les bénéficiaires apprécient cette technique, car elle aide au bon développement des plants et contribue à la réduction des charges liées à la production.

L'allègement des travaux au niveau des sites a été facilité par la dotation de matériels agricoles composée de :

- Vingt (20) charrettes ovines destinées au transport de la fumure, des équipements agricoles et des produits agricoles des sites de production vers les villages et les marchés environnants.
- Vingt (20) pulvérisateurs de produits phytosanitaires aidant les bénéficiaires du projet à faire un meilleur traitement phytosanitaire.

- Soixante (60) semoirs de semences de cultures pluviales, qui facilite le travail des producteurs et productrices.
- Soixante (60) charrues canadiennes pour le labour des champs sablonneux.

Dans le cadre du renforcement des capacités entrepreneuriales des femmes et des jeunes hommes, six (6) filières agricoles porteuses ont été choisies pour la transformation agroalimentaire et la commercialisation. Le choix des filières a été fait en collaboration avec les bénéficiaires et en fonction de la disponibilité, l'accessibilité, les potentialités d'écoulement et la valeur marchande des produits brutes et finis.

Pour la période de Juillet 2021 à décembre 2021, 78,007 hectares de terre ont été emblavées par 347 producteurs maraîchers, dont 203 femmes, grâce à 11kg de semences horticoles fournies par le projet composées de choux, poivrons, carottes et tomates. Les sites ont été fertilisés avec les composts produits dans 208 fosses compostières répliquées par 242 bénéficiaires dont 122 femmes. On note également la poursuite de la replication de la biopesticide en horticulture et en cultures sous pluie par 407 producteurs dont 213 femmes.

Le renforcement des capacités organisationnelles des 100 Associations coopératives oeuvrant dans la chaîne de valeurs agricole a porté sur leur regroupement en cinq (5) Unions communales constituant ainsi la Fédération départementale. Ces nouvelles structures ainsi créées sont officiellement reconnues par les autorités municipales à travers l'établissement d'agrément. En outre, cette nouvelle structuration a contribué à un meilleur partage de l'information et à l'organisation de la transformation agroalimentaire dans la zone d'intervention du projet.

Pour le volet entrepreneurial, grâce aux formations organisées, soixante (60) bénéficiaires, dont quarante et six (46) femmes, maîtrisent les techniques conventionnelles (bonnes pratiques de fabrication, règles et procédures de traçabilité, sécurité alimentaire, normalisation de l'étiquetage des produits finis) de transformation de six (6) produits agricoles. Il s'agit du mil, du niébé, du sésame, du moringa, de la tomate et de l'oignon, dont les choix ont été guidés par leur disponibilité et accessibilité dans la zone d'intervention du projet, mais aussi par la valeur marchande des produits brutes et transformés. Au total, 18 sous-produits sont disponibles et ont chacun une identité visuelle et d'un slogan intitulé « Femme, racine de développement » et un label « Nakantché », autrement dit « celui de Kantché ». Un catalogue des dix – huit (18) produits est disponible, il fournit des informations générales sur le projet et les aliments finis en termes de contenance, de valeurs nutritionnelles et de mode d'utilisation.

Ces séances pratiques de transformation des produits ont été facilitées par la disponibilité d'équipements modernes et d'intrants (matières premières et petit matériel) fournis par le projet.

Des appréciations des bénéficiaires sur l'état d'exécution des activités relatives à l'accès aux intrants ont été recueillies lors d'une enquête réalisée dans les cinq communes d'intervention du projet, dans la première semaine du mois de juillet 2022, auprès de 10 groupements, dont un groupement de femmes et 9 groupements mixtes, et auprès de 18 partenaires de mise en œuvre, dont 16 hommes et 2 femmes.

Ces témoignages sont les suivants :

Un responsable d'un service technique départemental de Kantché : Sur les dix sites à aménager, sept ont été réalisés soit un taux de réalisation de 70%. Les sites non réalisés sont ceux de Daouché, Kourni et Ganoua (CR Ichirnawa). La non exploitation du site de Kadazaki/Commune de Daouché s'explique par la présence de socle n'ayant pas facilité la réalisation des forages maraichers. Six centres de services prévus (Ichirnawa, Matameye ,Makérawa, Daouché et Dan Barto) ont été réalisés, soit un taux de réalisation de 100%. Le centre de service départementale destiné à la Fédération des femmes transformatrices agro-alimentaires a été réalisée au sein du chef-lieu de la Commune de Matameye.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Le projet nous a donné des fonds pour acheter de l'arachide, afin de pouvoir démarrer une activité commerciale, ainsi que du haricot pour awara et du matériel de travail (décortiqueuse, nattes, plateaux, tricycle etc.). Le projet nous a aussi offert des semences améliorées de haricots, d'arachides, de mil. Grâce aux semences améliorées, notre production a augmenté, et certaines des femmes ont même réussi, grâce aux bénéfices générés par la vente de l'huile d'arachide et de ses dérivés, à acquérir leurs propres champs. Lors du dernier SAFEM, nous sommes venues à Niamey et nous avons vendu huit bidons de 25 litres d'huile d'arachide, avec de la pâte d'arachide et du tourteau pour la somme de deux cent quarante mille, somme qui est actuellement sur notre compte de la BAGRI (Banque Agricole du Niger).

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : Les membres du groupement ont presque tous pu avoir une activité, un petit commerce, avec l'arrivée du projet, ce qui nous a permis de ne plus aller en migration. Nous avons eu du matériel de jardinage, de l'engrais et des semences améliorées, ce qui a considérablement augmenté notre production. Cependant, nous recevons les semences en retard. Or, quand on prend du retard avant de semer, les plants sont attaqués par les chenilles. Les semences que le projet nous apporte ne sont pas de très bonne qualité, parce certaines semences comme l'oignon, la pastèque, le melon, le poivron doux et le poivron rouge ne poussent même pas. Quant au chou, le projet nous donne la variété « Dan eka » qui fait trop de feuilles vertes et un petit pommé. Or, nous préférons cultiver la variété « Na kaduna », qui fait de grand pommé.

Un groupement mixte de la commune Dan Barto : Avec l'aide du projet, nous avons débuté de petits commerces qui nous ont permis d'avoir quelques moyens financiers pour subvenir à nos besoins. Les cultures de contre saison nous permettent de gagner davantage et de beaucoup diminuer les départs en migration. Cependant, les réalisations, toujours en attente d'être satisfaites, sont : la construction d'un magasin ; l'extension du mur du centre ; l'acquisition du moulin à graine pour la pâte d'arachide ; la formation sur la transformation d'autres produits maraichers autres que l'arachide ; et le grillage pour la clôture du périmètre mis en valeur.

Un groupement mixte de la commune de Matameye : Les principaux acquis du projet sont :

- La réalisation de la clôture du jardin communautaire et des puits dans les jardins.
- Le don de matériels modernes de jardinage.
- Le don des charrettes et des bœufs.
- L'émergence et en même temps l'autonomisation des femmes grâce aux activités du projet.

Cependant, il y a eu du retard dans l'acheminement des semences, ainsi qu'une mauvaise répartition des matériels amenés par ONU femmes.

2°) Résultat n° 2 : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative.

Les démarches participatives de sensibilisation et de plaidoyer entreprises par le projet ont suscité la confiance des communautés bénéficiaires. Elles ont eu comme résultat l'identification des sites suivants :

- 9 sites d'implantation de magasins de stockage de produits agricoles dans les communes de Dan Barto ; de Kantché : d'Irchimawa, etc.
- 10 sites abritant les centres de services de transformations sur les 10 prévus, notamment dans localités suivantes : commune de Koumi (village de Makerawa), commune de Matamèye, commune d'Irchirawa, commune de Dan Barto, commune de Kantché, etc. Il s'agit d'espaces d'environ 400 m² offerts dans les villages bénéficiaires pour construire le bloc des unités de transformation composé d'un hangar, de magasins de stockage des matériels de transformation et des matières premières, et de latrines appropriées. Ces mêmes villages ont bénéficié de boutiques d'intrants agricoles pour assurer la disponibilité et l'accessibilité de semences améliorées, une activité communautaire durable de génération de revenus.

Deux marchés, qui ont bénéficié par la suite d'aménagements sensibles au genre, ont été identifiés. Le choix des marchés a été guidé par leur situation géographique, leur fréquentation, l'écoulement des produits, mais aussi l'engagement des autorités municipales à participer à la gestion pour rendre pérenne les acquis aux bénéficiaires.

Six centres de services de transformation agroalimentaire ont été construits dans les villages de Makérawa (CR Kourni), Dan Barto ville, Ichirawa ville, Badahi Haoussa (CR Daouché) et 2 à Matameye ville pour l'Union communale et la Fédération départementale. Ces centres ont été dotés de kits de transformation composés de 10 presses à huile, 20 décortiqueuses et 20 brouillards. La centre de service de transformation départementale dispose d'équipement complet modernes comme les séchoirs électrique, les balances salter, les moulins électriques, les cuisinières dotées de gaz, les petits équipements de transformation (ustensil, matières premières, etc). L'entretien de ces équipements est assuré par 10 meuniers et 500 femmes ayant bénéficié de formation sur leur entretien. Ces derniers sont maintenant à même de pallier aux pannes et d'assurer une utilisation durable de ces équipements dans le futur. Des comités de gestion outillés sur la vie associative et sur les outils comptables assurent la gestion des centres. Les activités de transformation agroalimentaire se sont poursuivies dans les centres grâce aux ressources financières mobilisées par les groupements d'épargne et de crédits encadrés par le projet. Grâce à ces ressources, les femmes transforment les arachides en huile, tourteaux et pâte d'arachide ; la farine de blé en biscuits traditionnels et pâte alimentaire qui sont vendus au sein des centres de services et dans les villages, voire dans les marchés environnants.

L'accès aux semences de qualité aux femmes et aux jeunes hommes a été rendu possible par la réalisation de cinq boutiques d'intrants d'une capacité de stockage de 41 tonnes de céréales, permettant à 604 bénéficiaires, dont 285 femmes, de stocker leur surplus de céréales qui pourra être vendu plus chers pendant les périodes de soudure.

Au regard des quantités de produits transformés et des récoltes faites au niveau des sites maraichers, des infrastructures dédiées à leur écoulement ont été réalisées. Notons à cet effet, l'aménagement de hangars sécurisés et de blocs de latrines pour les femmes au sein des marchés hebdomadaires des Communes de Matameye et de Kourni. A ceux-ci s'ajoutent la construction de cinq (5) comptoirs de vente des produits bruts sur une superficie de 4m30/5m30 chacun dans les villages de Bossossoua, Kawiri, Mai Moudjia, Badahi Haoussa et Dadin Kowa. Ils sont construits sur les grands axes facilitant ainsi l'accès aux acheteurs grossistes et détaillants. Les lieux devant héberger ces infrastructures ont été identifiées de commun accord avec les autorités municipales et les bénéficiaires.

On note aussi la tenue de cinq rencontres d'affaires dont trois dans le chef-lieu de la région de Zinder et deux à Matameye. En exemple, la dernière visite tenue dans le chef-lieu de la région de Zinder a permis à quinze (15) femmes leaders des Unions et fédération communales des Associations de Coopératives de partager leurs expériences et produits bruts/transformés avec les opérateurs économiques, les groupements d'intérêt économique de Zinder et l'équipe de gestion du centre hospitalier régional de la mère et de l'enfant.

Pour libérer du temps aux femmes afin qu'elles se consacrent aux activités productives, de transformation agro-alimentaire et communautaires, les mille (1000) femmes bénéficiaires du projet disposent de mille (1000) foyers à base de banco, un modèle choisi par les communautés au regard de son utilité. Les femmes apprécient ces équipements qui ont contribué à alléger la corvée de bois et à libérer du temps pour leurs activités ménagères, communautaires et entrepreneuriales. En outre, les femmes continuent d'utiliser les 28 forages maraichers équipés de 23 motos pompes pour les activités maraichères. Par ailleurs, l'usage d'équipements de transformation à l'énergie, comme les séchoirs et les moulins ont facilité la transformation de certains produits et assurer leur qualité et leur valeur marchande.

Les appréciations des bénéficiaires sur l'état de mise en œuvre des activités relatives à l'accès aux marchés et aux énergies renouvelables sont les suivantes :

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Le projet nous a permis d'avoir des foyers améliorés qui a beaucoup diminué notre consommation de bois. Cependant, le projet avait promis d'installer un robinet dans le centre, ainsi que l'électricité, rien de tout cela ne fut fait. Ils n'ont pas non plus apporté un moulin pour moudre les grains d'arachide.

Il est noté, par rapport à ce témoignage, que la présence de socle n'a pas permis de réaliser les points d'eau prévus, mais les mairies ont pris l'engagement de doter les centres d'eau et d'électricité lors de l'atelier de capitalisation. Les 5 communes ont déjà doté la fédération d'électricité. La dynamique devrait se poursuivre avec les autres centres de transformation agro-alimentaire.

Un groupement mixte de la commune de Dan Barto : Le projet a favorisé l'accès à l'énergie renouvelable. Avant, on utilisait beaucoup de bois, on achetait jusqu'à 500f par jour. Or maintenant, nous achetons à peine du bois de 250F/jour. On fait des économies avec le reste de l'argent. Le projet nous facilite aussi le transport des marchandises grâce au tricycle qu'il nous a attribué. Nous avons pu mobiliser 250.000F durant les 5 mois

d'activité. Cependant, le projet avait promis de construire un centre de service à Maimoujia, ce qui n'a pas encore été fait. Le groupement n'a même pas un hangar pour y travailler, ni de magasin de stockage, celui qu'il utilise actuellement leur a été prêté pour pouvoir y entreposer les vivres. Il manque aussi cruellement de matériels basiques de travail : nattes, bassines, friteuses, plateaux, bidon.

Un Maire de commune : Comme acquis, ce sont d'abord la bonne organisation au niveau des groupements. Ces groupements ont évolué en union, puis en fédération et jusqu'au niveau départemental. La commune a bénéficié de plusieurs appuis tels que l'appui en semences potagères, appui en engrais, appui en tricycle comme moyen de transport, et appui en matériels de transformation des produits agricoles et de renforcement de capacités.

Un Chef du village : Nous avons des bonnes récoltes maintenant. Au paravent, on n'avait pas de travail après avoir fini les travaux champêtres, mais actuellement, tout le monde travaille. Nous avons eu la construction du centre et autres matériels.

3°) Résultat n° 3 : Les femmes rurales et les jeunes hommes ainsi que leurs familles sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.

Le plan de communication du projet a été élaboré et a pour objectif d'assurer la visibilité du projet et cibler les meilleurs canaux de sensibilisation pour informer sur les effets négatifs de la migration.

La mise en œuvre de ce plan a débuté à travers :

- L'organisation de rencontres exploratoires avec deux des trois radios communautaires de la zone d'intervention (Kanché et Dan Barto). Cette activité rentre dans le cadre des rencontres d'identification des besoins en renforcement de capacités et de matériels/supports destinés à la production radiophoniques.

- Le démarrage du processus de recrutement de deux (2) agences de production de supports audio de sensibilisation : la première agence a produit les supports audio de sensibilisation tels que des sketches, des spots, des débats radiophoniques, des communications interpersonnelles à travers les caravanes de sensibilisation, etc. La deuxième agence a appuyé le projet dans la production et la diffusion de deux films vidéos dont un destiné à la sensibilisation sur les effets négatifs de la migration, et l'autre mettant un accent sur la capitalisation des succès enregistrés par le projet.

Les partenaires du projet du niveau régional, départemental et communal ont été répertoriés et cartographiés. Cela a permis de catégoriser les partenaires et pouvoir les contacter au besoin.

Une base de données des médias de la zone d'intervention du projet a été élaborée. Cette base de données a permis de disposer des informations factuelles sur les médias de la région (tels que le nom, le promoteur, le lieu d'implantation, la fréquence, etc.), ainsi que d'identifier les potentiels médias avec qui ONU Femmes peut collaborer dans le cadre du projet. Au total, 52 médias ont été répertoriés dont :

- 1 télévision privée,
- 4 relais de télévision privée,
- 7 radios privées,
- 8 relais de radio privée,

- 32 radios communautaires dont 3 du département de Kantché.

Le projet a collaboré avec la radio régionale de Zinder et les trois communautaires les plus écoutées qui sont celles des départements de Kantché, de Dan Barto et de Yaouri. Un spot de sensibilisation a été produit et diffusé sur 45 jours en français et langues locales (haoussa et zarma) sur les mesures préventives à COVID-19 en appui aux efforts de l'Etat nigérien et de ses partenaires. Ce spot a permis de sensibiliser les femmes sur leurs rôles à apporter dans la prévention du COVID-19. Cela va de la promotion de l'hygiène des ménages, en passant par l'éducation des enfants sur les mesures barrières telles que le lavage des mains à l'eau et au savon, la distanciation sociale, etc.

On note également la mise en place par le PROGEM/GIZ de quatre observatoires communaux répartis dans Dan Barto, Daouché, Kourni, et Matameye. Ces observatoires sont composés d'élus locaux, d'acteurs de la société civile, des représentants des services techniques déconcentrés départementaux, des forces de l'ordre et de sécurité publique et de la chefferie traditionnelle. Ils ont pour rôle de compiler et d'analyser les données mensuelles transmises par les comités villageois d'informations sur la migration (CVIM). Ils organisent aussi des activités de sensibilisation et de plaidoyer sur la migration et ses conséquences sur les femmes et les enfants. Ces observatoires communaux et comités villageois d'informations sur la migration mis en place depuis le dernier trimestre de 2018 par le PROGEM/GIZ sont en léthargie de fonctionnement. Un plan de renforcement de capacités a été initié et détermine les actions synergiques à entreprendre avec les partenaires étatiques et non étatiques intervenant dans le département de Kantché. Ainsi, le projet a procédé à la redynamisation des cinq observatoires communaux et de vingt comités villageois d'informations grâce à des formations organisées sur le cadre juridique et institutionnel relatif aux droits et protection des femmes et filles migrantes, ainsi que la situation générale de la migration des femmes et des filles au Niger. Cette série de formations a été rendue possible grâce à un manuel élaboré, qui constitue un outil supplémentaire aidant dans la prise en compte systématique des droits des femmes et jeunes migrants. Les données migratoires dans les communes et villages d'intervention sont suivies grâce à une fiche conçue par l'équipe du projet en collaboration avec la Direction régionale de l'Etat civil conformément aux mécanismes de collecte et d'analyse définis lors des ateliers communaux.

Deux spots et deux sketches de sensibilisation ont été produits et diffusés par les radios partenaires. Ils mettent l'accent sur les conséquences sociales, économiques et sanitaires dont sont victimes les femmes et les jeunes hommes ruraux pendant les migrations irrégulières. Ces supports audio ont permis de conscientiser 384 000 personnes dont 135 000 femmes, réparties dans 360 villages couverts par ces radios partenaires sur les risques de la migration irrégulière. Cette prise de conscience a été renforcée par la production d'un film de sensibilisation et sa diffusion, la tenue de quatre débats radiophoniques ayant porté entre autres sur des thématiques pertinentes.

2 448 160 personnes, dont 1 608 000 femmes ont été touchées par une campagne de sensibilisation en masse à travers la production des supports de communication composée d'un sketch, d'un spot et de débats radiophoniques véhiculant des messages relatifs aux conséquences de la migration féminine irrégulière.

Pour le volet paire-éducation, 21 bénéficiaires, dont 14 femmes, ont participé aux débats communautaires organisés par les radios partenaires du projet pour partager leurs vécus pendant la migration irrégulière et les changements majeurs auxquels ils sont parvenus

avec l'accompagnement du projet. Plusieurs autres bénéficiaires ont partagé leurs expériences sur la migration irrégulière et les changements obtenus grâce à l'appui du projet.

Concernant les supports audio-visuels, les films de sensibilisation produit par le projet sur les risques liés à la migration irrégulière au premier semestre 2021 a servi de support de sensibilisation d'environ 500 personnes, dont 300 femmes, en majorité des techniciennes en cinéma. Ces supports audio ont permis de conscientiser 384 000 personnes dont 135 000 femmes, réparties dans 360 villages couverts par ces radios partenaires sur les risques de la migration irrégulière.

Les appréciations des bénéficiaires sur l'état de mise en œuvre des activités de formation, de sensibilisation et de communication ont été les suivantes :

Un responsable d'une radio communautaire de Kantché : La radio a bénéficié d'un équipement neuf : ordinateur, enregistreur, émetteur ondes courtes. Pour les membres des groupements, des activités génératrices de revenus (AGR) ont été développées et ont permis à certaines femmes d'arrêter de partir en migration. Grâce à la radio et aux témoignages qu'elle diffuse, une connaissance des réalités cachées de la migration sont révélées et dissuadent les femmes qui sont en partance en migration irrégulière.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Le projet nous a appris à faire du fumier à partir de matériaux locaux dont nous disposons. Il nous a aussi appris à semer de façon plus efficace, et à faire des produits pulvérisateurs naturels pour lutter contre les insectes ravageurs. Les membres du groupement ont bénéficié de sensibilisations de la part des agents du projet pour ne plus aller en migration irrégulière, pour inscrire leurs enfants à l'école, etc.

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : Le projet nous a fait bénéficier de formations et à faire certaines activités que nous ne savions pas faire auparavant (conservations de produits agricoles, farine infantile, huile de sésame, huile de moringa).

Un groupement mixte de la commune de Matameye : Le projet a réalisé des formations sur la fabrication des insecticides à partir des produits locaux. Nous avons aussi reçu un renforcement de capacité de 15 jours sur la transformation agro-alimentaire (Niébé, mil, tomate, oignon, moringa, sésame.)

Un groupement mixte de la commune de Kourni : Nous avons reçu des formations qui ont permis de réduire les effets négatifs de la migration. Nous avons aussi bénéficié d'une formation sur les techniques de culture meilleures que celles nous avons l'habitude de faire dans le temps.

Un groupement mixte de la commune de Dan Barto : Nous avons reçu un renforcement des capacités en vie associative et sur le travail en équipe.

4°) Les principales contraintes du projet

La mise en œuvre des activités a rencontré des contraintes dont les principales sont les suivantes :

La montée des prix de l'arachide à un moment de l'année a eu pour conséquence la suspension de la transformation de l'arachide pendant cette période.

L'utilisation du centre de service par d'autres ONG comme NABEL dans le cadre de ses activités similaires à celles du projet perturbe l'activité des membres du centre.

Il y a des difficultés avec certains forages : La profondeur de la nappe phréatique au niveau du site est supérieure à la profondeur du forage prévue à Inkitchissou (Kourni), Ganoua (Ichirnawa), Daouché. Les couches sont très dures et impénétrables avec le système de fonçage de forage manuel à Matamèye et Kawari.

Le COVID 19 a ralenti la mise en œuvre des activités.

La faible collaboration entre la direction du développement communautaire et l'ONG de mise en œuvre a impacté plus ou moins négativement l'atteinte des résultats du projet.

5°) Les principales insuffisances

Les principales insuffisances relevées dans la mise en œuvre du projet ont concerné essentiellement des annonces de réalisations qui n'ont pas été effectives, du matériel d'irrigation qui est parfois défectueux, la zone de couverture du projet qui est jugée insuffisantes, la non-implication de certaines structures.

Les témoignages ci-après ont précisé ces insuffisances.

Deux directeurs départementaux : Certains sites n'ont pas donné des bons résultats (Ganoua, Kourni, Daouché et Matameye) à cause de la nature des terrains (socles). Il manque un mécanisme de consolidation des acquis.

Un directeur départemental : Il y a eu une insuffisance de collaboration entre la DDPF/PE et l'ONG Garkua. Il n'y a pas eu de protocole de collaboration. On a noté une faible implication de la DDPF/PE dans les activités de renforcement des capacités des femmes. Il n'y a pas de réunions entre l'ONG Garkua et la DDPF/PE.

Un directeur départemental : La majorité des sites de production maraichère n'appartiennent pas aux bénéficiaires (prêt foncier sur 5 à 10 ans). Cette situation peut compromettre à terme l'arrêt des activités. La durée du projet est courte pour permettre d'aborder la problématique de la migration irrégulière dans tous ses aspects. Il a manqué un document formel de collaboration avec l'ONG de mise en œuvre, ce qui n'a pas permis de bien circonscrire et formaliser le cadre de collaboration.

Un Chef du village n°1 : Les principales insuffisances sont de l'ordre des promesses non tenues : les groupements ne disposent toujours pas de moulin pour moudre l'arachide, ni de machine d'extraction de l'huile. L'unique hangar du centre est insuffisant pour accueillir toutes les femmes avec leurs enfants, et il manque de robinet dans le centre.

Un directeur de radio : Seulement cinq communes, sur les neuf que compte le département de Kantché, ont été concernées par les activités du projet.

Un Chef de Village n°2 : J'ai remarqué qu'il y a eu de la ségrégation dans l'intervention du projet, parce que, parfois, le projet apporte des appuis dans des villages sans que le nôtre n'en bénéficie, or il se trouve que ces villages ne sont pas plus travailleurs que les gens d'ici. Par exemple, à Boukou, le projet a apporté des équipements, notamment des

puits. En plus, le terrain qui y est mis en valeur est plus grand. Le problème est lié au fait que la mairie choisit les villages où ils ont des connaissances ou des parents. Par ailleurs, le nombre des personnes ciblées est insuffisant. Il faut augmenter le nombre des bénéficiaires. Il n'y a pas d'appui en engrais. Il y a une faible proportion de jeunes, car il est impossible de cibler les jeunes sans prendre quelques adultes vulnérables.

Un Chef du village n°3 : Des insuffisances sont constatées dans l'aménagement du périmètre irrigué notamment au niveau des installations de la tuyauterie du réseau d'arrosage.

Un Maire de la commune : Les insuffisances observées, c'est d'abord le manque de concertation entre la Mairie et les services techniques décentralisés dans la mise en œuvre des activités dans les villages cibles. Certains forages sont inachevés et certaines motopompes sont de mauvaises qualités, et cela a eu des impacts négatifs sur les activités.

Un groupement mixte de Daouché : Seulement quatre femmes et un homme ont pu participer aux formations à Zinder, les autres n'ont pas été conviés. Malheureusement, une fois de retour, les femmes formées ne peuvent même pas former d'autres membres des groupements, car il leur manque le matériel nécessaire pour le faire.

3.3.2. Facteurs d'appréciation « b » : Le niveau d'obtention des résultats escomptés du projet

Le degré d'obtention des résultats escomptés du projet se présente ainsi qu'il suit :

1°) Résultat n°1 : Les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires de la communauté ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.

Sur dix groupements interrogés, six ont répondu « oui » et quatre ont répondu « non » à la question de savoir si les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires de la communauté ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement, Soit 60% de réponses positives.

Les groupements s'expriment en détail sur le niveau d'obtention de ce premier résultat :

Un groupement mixte de Daouché : Oui, nous avons un meilleur accès aux intrants, notamment les semences, surtout ceux offerts par le projet qui ont une production rapide, abondante et de bonne qualité.

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : C'est mitigé. Il y a certains intrants qu'on nous a apportés, mais que nous n'utilisons même pas, comme les semences de pastèque et de courge, qui ne sont pas de bonne qualité selon nous. La pastèque n'est pas un fruit très apprécié à Ichirnawa. En revanche, les semences de légumineuses, de mil et de sésame sont très appréciées et sont de bonne qualité.

Un groupement mixte de la commune Dan Barto : Oui, nous sommes ravis de la production, les intrants sont adaptés, mais nous devons payer plus d'engrais, car ce que le projet met à notre disposition se révèle insuffisant pour toutes nos cultures.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Nous, les femmes et les jeunes, avons un accès difficile aux intrants adaptés à notre environnement.

Un groupement mixte de la commune de Matameye : C'est vraiment difficile d'avoir accès aux intrants, car on a un sérieux manque de moyen.

Un groupement mixte de la commune de Kourni : Oui, les femmes et les jeunes ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.

Un groupement mixte de la commune de Dan Barto : Oui, parce que nous avons les moyens aussi petits soient-ils pour acheter de l'engrais.

Un groupement mixte de la commune de Kourni : Oui, nous avons un meilleur accès.

Un groupement de femmes de la commune de Matameye : Oui, parce que c'est difficile à Matameye, mais nous avons l'argent pour en acheter.

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : Non, nous n'avons pas un meilleur accès aux intrants.

2°) Résultat n°2a : Les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables.

Cinq groupements ont répondu « oui », et cinq ont répondu « non » à la question de savoir si les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables ? Soit 50% de réponses positives.

Ceux qui ont répondu « Oui » expliquent et nuancent leur réponse :

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Oui, même si le projet n'a pas tenu sa promesse d'installer des boutiques et des kiosques pour faciliter la vente des marchandises des différents groupements, néanmoins, nous arrivons facilement à écouler nos produits sur les différents marchés, et nous avons été mis en contact avec un commerçant grossiste de Matameye, avec lequel nous allons bientôt faire affaire.

Un groupement mixte de la commune de Ichirnawa : Oui, car nous sommes allés jusqu'à Niamey pour le SAFEM.

Un groupement mixte de la commune Dan Barto : Oui, à cause de notre proximité avec le Nigeria qui est un grand débouché.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : On a un accès facile au marché, seulement les clients ne viennent pas jusqu'ici pour acheter.

Un groupement mixte de la commune de Kourni : En se regroupant ensemble, nous faisons l'huile d'arachide et d'autres produits dérivés et ces produits ont un accès à des marchés fiables.

3°) Résultat n° 2b : Les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternative.

Cinq groupements ont répondu « oui » et cinq ont répondu « non » à la question de savoir si les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternative ? Soit 50% de réponses positives.

Les groupements s'expliquent :

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Non, nous n'avons pas un meilleur accès, mais les agents de Garkua nous ont appris à faire des sortes de foyers améliorés qui fonctionnent toujours au bois ou au charbon, en consommant beaucoup moins de bois qu'avant.

Un groupement mixte de la commune de Ichirnawa : Non, pas du tout ; nous n'avons pas un meilleur accès.

Un groupement mixte de la commune Dan Barto : Non, seuls des foyers améliorés ont été mis en place, avec l'aide du projet.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Nous n'avons d'accès aux énergies alternatives. Nous ne pratiquons pas de culture maraichère, mais plutôt des cultures pluviales.

Un groupement mixte de la commune de Dan Barto : Oui, nous avons un meilleur accès aux énergies renouvelables.

Un groupement mixte de la commune de Kourni : Oui, nous avons bénéficié des foyers améliorés qui consomment peu de bois. Pour nos foyers, nous avons reçu une formation en construction de foyers améliorés, mais au niveau du centre, le projet nous a apporté un foyer en métal. C'est rentable.

Un groupement des femmes de la commune de Matameye et un groupement mixte de la commune de Ichirnawa : Oui, l'accès aux énergies renouvelables s'est accru.

4°) Résultat n°3 : Les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.

Les dix groupements interrogés ont répondu « oui » à la question de savoir si les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration ? Soit 100% de réponses positives.

3.3.3. Facteur d'appréciation « c » : Les effets et impacts du projet

Le projet a apporté des changements significatifs dans les communes d'intervention. Le plus important est la diminution de la migration des femmes et des jeunes, grâce en partie à l'augmentation de la production agro-pastorale et à l'accroissement des revenus, tel que cela ressort dans les témoignages qui vont suivre. Le projet a également permis d'accéder aux énergies renouvelables, à des marchés fiables, aux intrants et aux infrastructures socio-économiques. Autres changements positifs : la propreté des enfants, du corps, et de la maison. Les femmes ont avoué avoir moins de charges de travail grâce aux matériels d'allègement des tâches (forages maraichers équipés de motopompes, séchoirs électriques, etc.) mis à leur disposition. Elles ont plus de temps pour s'occuper de leur

famille, et ont désormais un peu d'argent sur elles, ce qui leur permet de subvenir un peu aux besoins de la famille. Elles affirment que leur travail a inspiré d'autres membres de la communauté qui apprennent avec eux et essaient de suivre leur exemple.

Des témoignages ont été recueillis à ce propos :

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa, travaillant dans la transformation de l'arachide : Les membres du groupement ont presque tous pu avoir une activité, un petit commerce, avec l'arrivée du projet, ce qui leur a permis de ne plus aller en migration. Ils ont bénéficié de formations, et ont appris à faire certaines activités qu'ils ne savaient pas faire auparavant (conservations de produits agricoles, fabrication de farine infantile, production d'huile de sésame, d'huile de moringa). Ils ont eu du matériel de jardinage, de l'engrais et des semences améliorées, ce qui a considérablement augmenté leurs productions maraîchères et céréalières.

Un groupement mixte de la commune Dan Barto : Avec le peu de matériel de travail que le projet a mis à la disposition des membres du groupement, ceux-ci ont débuté de petits commerces qui leur ont permis d'avoir quelques moyens financiers pour subvenir à leurs besoins. Les cultures de contre saison leur permettent de gagner davantage, et cela a contribué à diminuer les départs en migration.

Un groupement mixte de la commune de Dan Barto : Le projet a permis l'accès à l'énergie renouvelable aux membres du groupement. Avant, ils utilisaient beaucoup de bois pour les besoins domestiques. Ils achetaient jusqu'à 500f de bois par jour. Maintenant, avec l'utilisation des foyers améliorés, ils achètent à peine 250F de bois par jour. Ils font des économies avec le reste de l'argent.

Un groupement mixte de la commune de Daouché : Grâce aux différentes sensibilisations du projet, la cohésion et l'entraide sont davantage de mise entre les membres du groupement. Les femmes sont devenues beaucoup plus éveillées d'après leurs propres dires, elles envoient davantage leurs enfants à l'école, et partent beaucoup plus fréquemment aux centres prénataux (CPN). Elles n'ont pas eu accès aux énergies renouvelables, ni aux engrais, mais elles eu un accès accru à des marchés fiables et ont dégagé des bénéfices appréciables.

Un groupement de femmes de la commune de Matameye : Le projet a permis de réduire la migration. Nous étions trois dans le groupement à avoir l'intention de migrer. Mais, quand le projet est venu, nous avons renoncé. Avant, on se débrouillait, mais avec le projet, on arrive à satisfaire nos besoins. Nous arrivons à faire chacune une AGR en dehors du groupement. Nous pouvons donner les frais de récréation de nos enfants. On n'a pas reçu des intrants promis, mais on a les moyens d'acheter même si ce n'est pas suffisant. Grâce à nos bénéfices, nous avons construit un hangar à 50 000FCFA.

Un groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : Nous avons bénéficié des foyers améliorés « Mourhun zamani » qui consomment moins de bois. Avant, nous utilisions 5 tas de bois par jour, mais avec ce foyer amélioré, un seul tas peut couvrir 4 jours ou plus. Et il n'y a plus d'incendie. Nous disposons de plus d'argent pour acheter des vivres, nos enfants n'ont plus faim. Notre accès au centre de santé est amélioré parce que nous avons eu à acheter des produits pharmaceutiques. Une femme du groupement a amené sa mère malade au centre de santé et a pris en charge son traitement grâce au revenu tiré de la vente des produits. Une autre femme a pu organiser son mariage avec le revenu tiré des activités du projet. Une autre a pu acheter le trousseau de mariage et des meubles pour sa

filles lors de son mariage. Et c'est grâce à la vente des produits maraichers obtenus avec l'appui du projet.

Un directeur technique départemental n°1 : Grâce aux aménagements des sites maraichers, nous avons observé une baisse de départ en migration irrégulière des femmes et des jeunes hommes.

Un Maire de commune : Les besoins ont été parfaitement satisfaits, car il y a eu une atténuation de la migration. L'intervention du projet a permis aux femmes d'avoir des AGR et donc des revenus.

Un directeur technique départemental n°2 : Grâce aux investissements à l'endroit des femmes et des jeunes, le départ en migration de ces derniers a été réduit. Les besoins sont restés les mêmes, ce sont surtout certaines solutions qui ont évolué, car avec l'arrivée du projet, beaucoup de femmes ont pu avoir leurs propres petits commerces, et une relative autonomie.

Par ailleurs, les activités génératrices de revenus ont été sources de revenus additionnels pour les populations bénéficiaires. Les comptes d'exploitation sommaires établis pour les principales AGR des 10 groupements interviewés ont permis de noter qu'il y a eu des investissements totaux de 1 041 335 FCFA, des recettes brutes totales de 1 411 850 FCFA et un bénéfice net total de 370 515 FCFA.

Le détail par groupement est le suivant :

1°) Groupement mixte de la commune de Daouché

AGR n° 1 : Extraction d'huile d'arachide (par semaine).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 28050F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 38750F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 10700F

AGR n° 2 : Vente d'awara (hebdomadaire).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 8300F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 9000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 700F

2°) Groupement mixte de la commune de Ichirnawa

AGR n° 1 : extraction d'huile d'arachide, vente de tourteaux et de pâte d'arachide (activité hebdomadaire).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 37300F
- Recettes brutes tirées de l'activité ; 52000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité ; 14700F

AGR n° 2 : Vente de tofu frit (par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 12500F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 17500F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 5000F

3°) Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto

AGR n° 1 : Vente de produits maraichers (tomates fraîches, piment, poivrons, choux, manioc, oignons, pastèque). Par saison de culture. Concerne les hommes et les femmes.

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 177500F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 321000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 144000F

AGR n° 2 : Extraction de l'huile d'arachide, seules les femmes du groupement sont concernées, et cela fait quatre mois que cette activité est en pause, sinon, elle est hebdomadaire, quand elles la font.

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 17450F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 20000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 2250F.

4°) Groupement mixte du village d'El Kadagna, commune de Daouché

AGR n° 1 : Production d'huile d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 20500
- Recettes brutes tirées de l'activité : 21500
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 1000

Les données sont hebdomadaires ; chaque mercredi c'est la transformation et la vente s'effectue chaque jeudi.

5°) Groupement mixte du village de Kawari, commune urbaine de Matameye

AGR n° 1 : Production d'huile d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 25 000F
- Recettes brutes tirées de l'activité 31 000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité ; 6 000F

Cette activité se fait par semaine (chaque samedi)

AGR n° 2 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 11 000F
- Recettes brutes tirées de l'activité 18 000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité. 7 000F

6°) Groupement mixte de la commune de Kourni

AGR n° 1 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 14.000
- Recettes brutes tirées de l'activité 17.000
- Bénéfice nette tirée de l'activité 3.000

7°) Groupement mixte de la commune de Dan Barto

AGR n° 1 : Transformation d'arachide (Une activité qui se fait deux fois par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 33750F
 - Recettes brutes tirées de l'activité : 36500f
 - Bénéfice nette tirée de l'activité : 2750f
- Ceci est une estimation d'une semaine en raison de 2 fois par semaine

AGR n° 2 : Vente de produits maraichers (Chou)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 45000F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 47000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 2000

Cette estimation est une production individuelle de chou de 4 mois. Selon lui, il y a un problème d'écoulement qui fait cause la mévente vu l'abondance du produit sur le marché

8°) Groupement mixte de la commune de Kourni

AGR n° 1 : Transformation de l'arachide (2 fois par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 56650
- Recettes brutes tirées de l'activité : 83000f
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 26350

Situation d'une semaine avec 2 fois dans la semaine.

AGR n° 2 : Vente d'huile au SAFEM

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 40000F (c'est le projet qui a apporté 5 sacs d'arachide en raison de 36000F le sac. Les bénéficiaires ont juste investi 40000f pour la transformation). Donc le total fait 220000
- Recettes brutes tirées de l'activité : 210000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 170.000 F

9°) Groupement féminin de la commune urbaine de Matameye

AGR n° 1 : Transformation d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 78135f
- Recettes brutes tirées de l'activité : 175000f
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 56865

Une estimation d'une semaine.

AGR n° 2 : Fabrication de savon

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 10500
- Recettes brutes tirées de l'activité : 10800
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 300f

Une production qui se fait deux fois par mois

AGR n° 3 : fabrication de pâte traditionnelle (une production par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 2200
- Recettes brutes tirées de l'activité : 2800
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 600f.

10°) Groupement mixte de la commune de Ichirnawa

AGR n° 1 : Production de chou et d'oignon

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 206.500f
- Recettes brutes tirées de l'activité : 280.000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 73500f

Cette estimation concerne un seul membre parce que la production et la vente se font individuellement. Ceci est une production de trois mois de chou et d'oignon.

AGR n° 2 : Transformation d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 37000f
- Recettes brutes tirées de l'activité : 21000
- Bénéfice nette tirée de l'activité : - 16000

La fréquence de cette activité est de 2 fois par semaine. Mais c'est une activité collective.

3.3.4. Appréciation globale du projet selon le critère de l'efficacité

Pour ce critère de l'Efficacité, on a eu recours à l'indicateur du « Coefficient d'efficacité » (CE). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c) tels que spécifiés ci-dessus et repris ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°15 : Appréciation du niveau d'efficacité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau d'efficacité du projet	Observations	Notation	Appréciations
Facteur « a » : Etat de mise en œuvre des activités prévues	Des lacunes modérées ont été observées (CF Point 3.3.1. ci-dessus où les lacunes modérées ont été détaillées)	0,75/1	Modérément satisfaisant (MS)
Facteur « b » : le niveau d'obtention des résultats escomptés du projet	Des lacunes importantes ont été observées (CF Point 3.3.2. ci-dessus où les lacunes importantes ont été détaillées)	1/2	Modérément insatisfaisant (MI)

Facteurs d'appréciation du niveau d'efficacité du projet	Observations	Notation	Appréciations
Facteur « c » : Les effets et impacts du projet	Des lacunes mineures ont été observées (CF Point 3.3.3. ci-dessus où les lacunes mineures ont été détaillées)	1,75/2	Satisfaisant (S)
Appréciation globale selon le critère de l'efficacité	Des lacunes mineures et modérées ont été observées	3,5/5	Modérément satisfaisant (MS)

Le coefficient d'efficacité (CE) va s'obtenir ainsi qu'il suit :

$$CE = a + b + c = 0,75 + 1 + 1,75 = 3,5/5.$$

Au vu de cette note de 3,5/5 on peut conclure que le projet a un niveau d'efficacité modérément satisfaisant (MS).

3.3.5. Constats concernant l'efficacité du projet

Constat n°1 : Le projet a permis la mise à disposition d'intrants et de matériels agricoles, l'aménagement et l'exploitation de sites maraîchers, la production et l'utilisation de la fumure organiques, la fabrication et la vulgarisation de foyers améliorés, la construction de centres de services de transformation agro-alimentaires. Par ailleurs, 2 448 160 personnes, dont 1 608 000 femmes, ont été touchées par une campagne de sensibilisation en masse à travers la production des supports de communication véhiculant des messages relatifs aux conséquences de la migration féminine irrégulière.

Constat n°2 : Le projet a obtenu les résultats suivants : 60% des groupements de la zone du projet ont un meilleur accès aux intrants, 50% ont un meilleur accès aux énergies renouvelables et aux marchés, et 100% ont été sensibilisés sur les effets négatifs de la migration.

Constat n°3 : Le projet a eu d'importants effets et impacts dont notamment la diminution de la migration des femmes et des jeunes, l'augmentation de la production agro-pastorale et l'accroissement des revenus.

3.4. Analyse de l'efficience du projet

La mesure de l'efficience a été faite en analysant les performances obtenues par le projet au niveau des facteurs d'appréciation ci-après.

1°) Facteur d'appréciation « a » : La qualité du processus de formulation et de mise en œuvre du projet

Les services d'un consultant international, appuyé par des experts nationaux ont été requis pour élaborer le document de projet. Ce document a fait l'objet de validation par un atelier national. Il a été examiné et approuvé par le Comité Local d'Examen des Projets (CLEP). Ensuite, ONU Femmes a lancé un appel à soumissionner pour mettre le projet en œuvre sur le terrain. Plusieurs structures ont soumissionné, dont l'ONG ANDD GARKUA, qui a été retenue. Le processus de recrutement et sélection de l'ONG a été fait au niveau de Kantché avec, au-devant, les autorités et services techniques. Le choix de l'ONG a été basé sur sa capacité locale à exécuter le projet sans passer par le niveau national, ce qui est supposé diminuer les frais liés aux déplacements de l'équipe de mission et renforcer le suivi de proximité. Cette ONG est basée à Niamey, avec des bureaux régionaux dans les Régions, dont celui de Zinder. Une convention a été signée entre l'ONU Femmes et l'ONG. Elle fixe deux produits importants à obtenir par l'ONG, à savoir :

- Faciliter l'accès aux intrants de qualité adaptés à l'environnement ;
- Faciliter l'accès aux marchés et aux énergies renouvelables.

Les activités initialement proposées dans le document de projet ont été revues avec les communautés bénéficiaires, les maires et les leaders communautaires, pour les apprécier et mieux prendre en compte les priorités des bénéficiaires. Ces missions ont été organisées au démarrage du projet par l'ONG Garkua et les services techniques départementaux.

Pour chaque année, conformément à la planification annuelle, l'ONG Garkua proposa alors des activités destinées à obtenir les produits. Ces activités sont assorties d'un budget, sur la base duquel l'ONU Femmes procède à des virements de fonds, par tranches de paiement. L'ONG, après l'exécution des activités, soumet des justifications à ONU Femmes. C'est après approbation de ces justificatifs que la tranche de paiement suivante est honorée.

Pour la mise en œuvre du projet, GARKUA a installé, à Zinder, une équipe de projet ainsi constituée :

- Un chef de projet ;
- Un superviseur ;
- Cinq techniciens d'appui conseil ;
- Un comptable ;
- Un chauffeur.

Les autorités administratives locales, ainsi que les leaders communautaires ont été fortement impliqués dans la réalisation des activités, notamment dans le choix des sites devant abriter les activités.

Comme on peut le constater, la modalité d'exécution du projet est novatrice. Elle s'appuie sur une expertise nationale, non étatique. Il s'agit d'un processus endogène de valorisation des compétences nationales, voire locales. Cette modalité diffère d'avec la modalité d'exécution directe (DIM) où l'exécution du projet est assurée directement par l'agence concernée du système des Nations unies, et d'avec la modalité d'exécution nationale (NIM) où la mise en œuvre revient à une structure étatique.

Cependant, la formulation du projet n'a pas suffisamment impliqué les bénéficiaires. Pour la mise en œuvre, la mise en place d'un comité de pilotage du projet, où toutes les parties prenantes seraient impliquées, auraient encore davantage rapproché le projet de ses bénéficiaires.

Concernant la participation des bénéficiaires et des partenaires au processus de mise en œuvre du projet, les populations ont fait des témoignages. Ces témoignages ont été recueillis lors de l'enquête mentionnée précédemment.

Ces témoignages sont les suivants :

Le groupement mixte de la commune de Dan Barto : Nous participation beaucoup parce que nous mettons notre force physique, notre temps et nous avons procédé par des cotisations de 100F par membre pour qu'on puisse s'acheter des semences avant de recevoir les semences du projet. Nous utilisons nos propres marmites et autres ustensiles lors de la transformation de l'arachide. Nous apportons du fumier dans les périmètres et nous employons des salariés agricoles.

Le groupement mixte de la commune de Kourni qui fait de la transformation d'arachide : Nous avons collecté 1000 F par membre pour l'achat du terrain qui va servir à la construction du centre. En plus, nous avons mobilisé 250F par membre pour l'achat du premier stock d'arachide. De temps en temps, nous nous réunissons pour discuter afin de voir ce qui marche et ce qui ne marche pas.

Le groupement mixte de la commune de Daouché : A l'arrivée du projet, nous avons cotisés à deux reprises pour acheter des sacs d'arachides et certains matériaux de travail. Les deux cotisations étaient de l'ordre de 1000 francs et de 100 francs par membre. Nous avons actuellement une caisse pour pérenniser les acquis du projet, ainsi qu'un compte bancaire à la Bagri.

Le Chef du village de Makerawa de la Commune : Kourni : Je suis le garant de tout ce que fait ONU Femmes dans la commune de Kourni, et j'en suis aussi le point focal. J'ai participé au choix des quatre villages bénéficiaires des activités du projet. J'ai fait le suivi de la mise en œuvre des activités des groupements. Actuellement, je fais le suivi de ces activités en refusant que soient partagés les biens mis à la disposition des groupements.

Le Chef de Village de Mai Moujia de la Commune de Dan Barto : Je me suis impliqué dans la mise en œuvre du début jusqu'à la fin. J'ai fixé le lieu et attribué un magasin pour le stockage des intrants du groupement, car le projet ne l'a pas fait. J'interpelle les bénéficiaires à plus de cohésion, de patience et de tolérance, car c'est une seule motopompe dont ils disposent. Je les conseille de mettre du fumier s'ils n'ont pas les moyens pour acheter de l'engrais.

Le Chef du village de Ichirnawa, commune de Ichirnawa : Nous avons beaucoup participé à l'élaboration, la mise en œuvre et aussi le suivi du projet. Nous avons même donné nos terres pour les cultures maraichères. Avant qu'on amène les matériels, nous avons aussi donné nos motopompes pour qu'on les utilise. Nous nous sommes pleinement investis dans tous les processus du programme.

Le Maire de la commune de Kourni : On a été pleinement impliqué, je suis même le point focal du projet. Je ne suis pas impliqué dans les choix des groupements, mais j'ai participé à l'élaboration des documents d'identification des groupements.

Le Président de l'association des revendeurs des produits agricoles de la commune de Matameye : C'est moi qui ai établi la liste des bénéficiaires du projet, je mobilise les bénéficiaires lors des activités, je leur donne des conseils en vue de l'entretien des équipements acquis et la pérennisation de ces acquis.

Le Directeur Départemental du Génie Rural Kantché : Notre participation dans l'élaboration du projet est le partenariat direct avec l'ONG Garkua dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement des 8 sites maraichers dans trois communes (Dan Barto, Ichirnawa et Matameye) et la construction de 4 centres de services à Ichirnawa, Matameye, Dan Barto et Kourni).

2°) Facteur d'appréciation « b » : Qualité de la mise en œuvre par ONU Femmes

L'ONU Femmes a procédé au recrutement de l'équipe du projet, composée de quatre (4) personnes, à savoir une chargée de programme, un assistant au Programme, une chargée de communication et un chauffeur. Cette équipe est basée à Niamey au Bureau d'ONU Femmes et effectue des missions dans la zone d'intervention du projet pour la mise en œuvre et le suivi des activités. Les répondants de ce projet au niveau de la zone d'intervention sont le staff technique mis en place par l'ONG ANDD GARKUA à Matameye.

En 2019, l'équipe du projet a organisé deux missions : La première mission a été conjointement organisée avec les Ministères techniques en charge de l'Agriculture et de l'Élevage et en charge de la Promotion de la femme et de la Protection de l'Enfant. Il s'agissait de partager les objectifs, d'identifier les communes et villages d'intervention les plus affectés par la migration tout en identifiant les coopératives agricoles (femmes et jeunes hommes) opérant dans 20 villages à cibler. La deuxième mission était destinée à l'exploration et à la supervision des activités rentrant dans le processus de démarrage effectif des activités. Les résultats suivants ont été obtenus :

- Engagement réitéré des autorités administratives, municipales, coutumières et religieuses à accompagner ONU Femmes dans la mise en œuvre des activités, le suivi et la redynamisation du dispositif d'alerte précoce.
- Réalisations des rencontres de plaidoyer auprès des propriétaires terriens et découvertes des conditions d'accès aux terres ainsi que les opportunités économiques disponibles.
- Volonté confirmée des hommes à accompagner et soutenir les coopératives de femmes et jeunes hommes des 5 communes dans les activités productives.
- Engagement des habitants dans certaines localités à donner des terres de production aux bénéficiaires du projet.
- Engagement réitéré des radios communautaires de Dan Barto et de Kantché à accompagner le projet dans la mise en œuvre des activités de sensibilisation (sketchs, débats radiophoniques, rediffusions, etc.).
- Engagement du Sous-Bureau de l'OIM à Zinder pour les actions de synergie autour de la constitution des groupements et leur formation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, ONU Femmes collabore avec cinq Ministères techniques et deux Agences des Nations Unies (OIM et FAO).

Par ailleurs, un partenariat a été développé avec ProGEM/GIZ, un projet financé par la GIZ et qui intervient sur les questions relatives à la migration au niveau du département de Kantché depuis 2016.

En 2020, ONU Femmes a organisé deux missions de supervision des activités : l'une du 22 novembre au 04 décembre 2020, et la deuxième du 21 mars au 03 Avril 2021. Ces missions rentrent dans le cadre de la supervision des actions mise en œuvre dans les cinq communes d'intervention du projet dans le département de Kantché.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Identification participative des actions de redynamisation du dispositif d'alerte précoce et d'atténuation des effets négatifs de la migration ;
- Engagement des structures communautaires de suivi des flux migratoires et des élus à participer à la redynamisation du dispositif d'alerte précoce et d'atténuation des effets négatifs de la migration dans le département ;
- Engagement réitéré des bénéficiaires, autorités administratives, municipales, coutumières et religieuses à accompagner ONU Femmes dans la mise en œuvre des activités, le suivi, et la redynamisation du dispositif d'alerte précoce.

En 2021, ONU Femmes a organisé une mission du 19 au 28 septembre 2021 en vue de suivre les activités que mènent les bénéficiaires et échanger avec les comités de suivis communaux sur leurs stratégies de pérennisation des acquis du projet.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Disponibilité de la Direction départementale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés à participer aux activités de renforcement de capacités des structures locales de suivi du flux migratoire.
- Engagement de 100 femmes et de 50 jeunes hommes bénéficiaires pour la transformation de l'arachide en huile, tourteaux et pâte d'arachide et la farine de blé en pâte alimentaire traditionnelle (spaghetti traditionnels).
- Engagement des autorités municipales à accompagner les mairies partenaires dans le suivi des activités et la pérennisation des acquis du projet.

La mise en œuvre du projet par ONU Femmes a permis d'avoir d'importants résultats qui ont concouru à une meilleure conduite des activités du projet et à l'atteinte des objectifs assignés au projet.

3°) Facteur d'appréciation « c » : Qualité de la mise en œuvre par l'ONG ANDD-GARKUA

L'ONG ANDD GARKUA a été sélectionnée comme partenaire de mise en œuvre des activités liées aux Résultats 1 "Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposés aux catastrophes naturelles ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement" et 2 "Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative" du projet dans le cadre d'un protocole d'accord (PCA). Le processus de sélection a été participatif et transparent sous la présidence du Préfet du département de Kantché, l'entité ayant publié et réceptionné les offres de soumission des ONG postulantes

La définition de la zone d'intervention du projet a été conjointement menée avec les autorités administratives, municipales et coutumières, et les services techniques déconcentrés départementaux et nationaux. Pour déterminer le choix des communes et des villages, des critères précis ont été définis. Il s'agit, entre autres, de : taux élevé d'émigration des communautés, surtout les femmes et les jeunes hommes, vers les pays frontaliers ; l'existence de potentialités agro-écologiques ; l'existence de groupements féminins spécialisés et opérationnels dans la production agricole, la transformation agro-alimentaire ; la motivation des communautés notamment les chefs traditionnels de la zone d'intervention du projet pour les activités agricoles.

Cinq (5) communes sur les neuf (9) que compte le département ont été retenues. Il s'agit de Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye. Dans chaque commune, quatre (4) villages ont été sélectionnés et bénéficient des appuis du projet.

Pour ce qui est des mille cinq cents (1500) bénéficiaires, ils sont répartis dans cent (100) groupements mixtes en raison de vingt (20) par Commune. Chaque groupement est composé de quinze (15) membres, dix (10) femmes et cinq (5) jeunes hommes. Notons que certains groupements existaient avant l'intervention du projet et d'autres ont été créés pour la circonstance. Chaque groupement est composé pour la plupart de membres spécialisés soit dans la production, soit la transformation ou la vente des produits bruts et/ou transformés.

Les mille cinq cents (1500) bénéficiaires identifiés sont répertoriés dans une base de données ad hoc dénommée « Plateforme KOBO Collecte ». Cette plateforme fournit des informations sur les bénéficiaires du projet (nom, commune et association coopérative d'appartenance, occupations primaires et secondaires, niveau d'instruction, numéro de contact téléphonique, etc.). Cette base est nécessaire car elle met en exergue les compétences locales et pourrait être utilisée par d'autres projets au profit des mêmes cibles, par le Gouvernement Italien et d'autres bailleurs, mais également par d'autres projets/programmes d'ONU Femmes Niger.

Ces ciblage (zone d'intervention, bénéficiaires, partenaire technique de mise en œuvre) ont été faits suivant un processus participatif ayant impliqué la Préfecture, la chefferie traditionnelle, les services techniques départementaux et ceux du niveau national, les radios communautaires et les maires des neuf (9) communes dont compte le département de Kantché.

L'ONG ANDD GARKUA a organisé plusieurs missions. Elles s'inscrivent dans le cadre de la prise de contact avec les partenaires départementaux du projet, de l'identification des principales contraintes qui entravent le développement de l'économie agricole, de la définition de façon participative d'actions concrètes pour y remédier et pour plaider pour un accès durable aux terres pour les femmes et les jeunes hommes. Ces missions ont eu les résultats suivants :

- Etablissement et renforcement de la confiance entre l'équipe de l'ONG ANDD Garkua, les autorités municipales, les services techniques et les bénéficiaires.
- Compréhension des opportunités, contraintes, menaces et les actions qu'il faut pour les solutionner.

Les bénéficiaires se prononcent sur la prestation de l'ONG Garkua :

Le groupement mixte de la commune d'Ichirnawa : Il y a eu un manque flagrant de suivi de la part du projet, les agents de Garkua pouvaient faire deux à trois semaines sans se rendre au village. Ils ne viennent pas régulièrement pour suivre les activités que nous faisons.

Le Secrétaire général de la Mairie de Dan Barto, dans la Commune de Dan Barto : Il y a eu une faible implication des acteurs ; les communes ont été légèrement impliquées. Il y a la nécessité de renforcer les observations pour l'identification des activités.

Le Directeur départemental de l'agriculture : On a observé une faible implication de la Direction dans le suivi et la supervision des activités du projet. Ceci aurait permis de capitaliser au fur et à mesure les résultats du projet. On note aussi l'absence de mécanisme de consolidation des acquis.

Le Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire : il est à signaler l'absence de mission de suivi des activités du projet par les services techniques décentralisés ; l'absence de collaboration entre l'ONG de mise en œuvre et la Direction départementale ; l'absence de mécanisme de coordination des activités du projet au niveau communal et départemental.

Le Maire de la commune de Kourni : Si on parle de coordination, on parle de l'ONG et de l'ONU femmes. A ce niveau, il y a un manquement.

La Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R : Le mécanisme de suivi est uniquement assuré par l'ONG Garkua. Les services techniques décentralisés ont été faiblement impliqués dans ce processus.

4°) Facteur d'appréciation « d » : La qualité des organes de pilotage

Il s'agit de savoir dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

Les comités villageois (CV), les comités communaux (CC) et les groupements ont été mis en place à travers une consultation publique et des assemblées générales villageoises de façon inclusive. Tous les membres des comités ont été désignés par consensus. Les CV se réunissent une fois par semaine et les CC une fois par mois. Ils ont pleinement joué leur rôle.

Le Secrétaire général de la Mairie de Dan Barto dans la Commune de Dan Barto déclare : C'est à travers des missions avec les services techniques, la mairie et la tenue d'assemblées villageoises que sont mis en place les groupes et comités, en respectant les critères de vulnérabilité et les quotas prévus.

Le Chef de Village de Daouché, dans la commune de Daouché atteste : Les comités villageois et communaux ont été mis en place à travers des AG. Ils tiennent des réunions hebdomadaires en ce qui concerne les comités villageois et des réunions mensuelles pour les comités communaux.

La Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R donne son opinion : Le mécanisme de suivi est uniquement assuré par l'ONG Garkua. Les services techniques décentralisés ont été faiblement impliqués dans ce processus.

5°) Appréciation globale selon le critère de l'efficience

Pour le critère de l'Efficience, on a utilisé l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF). Il prend en compte quatre facteurs, tels que spécifiés dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau n°16 : Appréciation de l'efficience du projet

Facteurs d'appréciation de l'efficience du projet	Observations	Notation	Appréciations
Facteur « a » : La qualité du processus de formulation et de mise en œuvre du projet	Des lacunes mineures ont été observées (Cf. le point 1°) ci-dessus où les lacunes mineures ont été détaillées)	1,75/2	Satisfaisant (S)
Facteur « b » : La qualité de la mise en œuvre du projet par ONU Femmes	Des lacunes mineures ont été observées (Cf. le point 2°) ci-dessus où les lacunes mineures ont été détaillées)	0,75/1	Satisfaisant (S)
Facteur « c » : La qualité de la mise en œuvre du projet par l'ONG GARKUA	Des lacunes modérées ont été observées (Cf. le point 3°) ci-dessus où les lacunes modérées ont été détaillées)	0,5/1	Modérément satisfaisant (MS)
Facteur « d » : La qualité des organes de coordination et de pilotage du projet	Des lacunes modérées ont été observées (Cf. le point 4°) ci-dessus où les lacunes modérées ont été détaillées)	0,5/1	Modérément satisfaisant (MS)
Appréciation globale selon le critère de l'efficience	Des lacunes mineures et modérées ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)

Le CEF se calcule ainsi qu'il suit : $CEF = a + b + c + d = 1,75 + 0,75 + 0,5 + 0,5 = 3,5/5$.

Au vu de cette note de 3,5/5 on peut conclure que le projet a un niveau de cohérence Satisfaisant (S).

6°) Les constats concernant l'efficience du projet

Constat n°1 : La modalité d'exécution du projet est novatrice. Elle s'appuie sur une expertise nationale, non étatique. Il s'agit d'un processus endogène de valorisation des compétences nationales, voire locales. C'est ainsi que l'ONG nationale Garkua a été retenue par ONU Femmes et s'est occupée de la mise en œuvre du projet.

Constat n°2 : Le projet a obtenu l'engagement réitéré des autorités administratives, municipales, coutumières et religieuses à accompagner ONU Femmes dans la mise en œuvre des activités, le suivi et la redynamisation du dispositif d'alerte précoce. Il a aussi obtenu l'engagement des habitants dans certaines localités à donner des terres de production aux bénéficiaires du projet.

Constat n°3 : Le projet a bénéficié à mille cinq cents (1500) personnes, répartis dans cent (100) groupements mixtes en raison de vingt (20) par Commune. Chaque groupement est composé de quinze (15) membres, dix (10) femmes et cinq (5) jeunes hommes.

Constat n°4 : Les comités villageois (CV), les comités communaux (CC) et les groupements ont été mis en place à travers une consultation publique et des assemblées générales villageoises de façon inclusive. Tous les membres des comités ont été désignés par consensus. Ce dispositif a permis une mise en œuvre satisfaisante du projet.

3.5. Analyse du degré de prise en compte de la dimension durabilité

L'appréciation du degré de prise en compte de la dimension durabilité par le projet s'est faite en analysant les performances obtenues au niveau des facteurs d'appréciation ci-après :

1°) Facteur d'appréciation « a » : La formulation d'une stratégie de pérennisation et de sortie du projet

Un atelier de capitalisation des acquis du projet et de leur pérennisation ayant enregistré la présence de l'ensemble des parties prenantes (partenaires et bénéficiaires) et la dernière mission organisée par l'équipe de mise en œuvre du projet sur le terrain ont servi de cadre d'échanges et d'engagement pour la consolidation des acquis et surtout de définition de stratégies de pérennisation des acquis du projet et de sortie du projet. Les plans d'actions élaborés dans ce sens ont prévu la définition de budget pour l'accompagnement des acquis du projet dont entre autres, l'organisation de missions conjointes de supervision entre les mairies, les services techniques et les bénéficiaires sur fonds propres des mairies. Les mairies ont également prévu la participation des bénéficiaires aux sessions des conseils municipaux pour rendre compte sur leurs activités, les résultats obtenus et les difficultés rencontrées.

2°) Facteur d'appréciation « b » : L'appropriation du projet par la partie nationale et l'engagement des structures nationales à prendre la relève du projet

Les mairies ont pris l'engagement d'inscrire dans leur budget de chaque année, les activités de suivi et de consolidation des acquis du projet. Pour l'utilisation durable des terres aux femmes, les maries ont pris l'engagement de poursuivre les activités de sensibilisation et de plaider pour le respect des engagements déjà pris et l'octroi de nouvelle terre aux femmes. Pour la communication, les trois radios communautaires partenaires ont pris l'engagement de poursuivre la diffusion des 2 spots et 2 sketches produits sur financement du projet en vue de contribuer à l'atténuation des risques de la migration irrégulière dans la zone d'intervention du projet.

Par ailleurs, on note une implication des autorités administratives, de la chefferie traditionnelle, et dans une moindre mesure des services techniques décentralisés des ministères, dans le choix des communes, des sites, des bénéficiaires et de l'ONG de mise en œuvre.

3°) Facteur d'appréciation « c » : Les investissements réalisés et structures mis en place pour le long terme

Les aménagements des sites maraichers (clôtures, forages, RC) qui ont été réalisés ont une durée minimale de vie de 10 ans. Les sites ont été sécurisés par des actes fonciers établis entre les bénéficiaires et les propriétaires terriens pour une durée de 5 à 10 ans. Les centres de services qui ont été réalisés ont été construits en matériaux définitifs et

resteront en place dans le court, moyen et long terme. Les activités de production, de transformation et de commerce qui s’y mènent sont destinées à continuer après le projet pour de longues années encore.

4°) Facteur d’appréciation « d » : L’organisation communautaire des populations bénéficiaires

Des comités de gestion des infrastructures et des groupements à l’échelle locale, villageoise, communale et départementale ont été mis en place dans les cinq communes d’intervention du projet. Ces structures sont en place pour le long terme.

Par ailleurs, il existe un cadre de concertation pour les échanges trimestriels de tous les acteurs de développement intervenant dans le département. Ce cadre est présidé par le Préfet et est en place pour le long terme.

5°) Appréciation globale selon le critère de la durabilité

Pour le critère de la durabilité, on a utilisé l’indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) tels que mentionnés ci-dessus et repris dans le tableau ci-après. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu’il suit :

Tableau n°17 : Appréciation du niveau de durabilité du projet

Facteurs d’appréciation du niveau de durabilité du projet	Observations	Notation	Appréciation
Facteur d’appréciation « a » : La formulation d’une stratégie de pérennisation et de sortie du projet	Des lacunes mineures ont été observées	0,75/1	Satisfaisant (S)
Facteur d’appréciation « b » : L’appropriation du projet par la partie nationale et l’engagement des structures nationales à prendre la relève du projet	Des lacunes mineures ont été observées	1,5/2	Satisfaisant (S)
Facteur d’appréciation « c » : Les investissements réalisés et structures mis en place pour le long terme	Des lacunes mineures ont été observées	0,75/1	Satisfaisant (S)
Facteur d’appréciation « d » : L’organisation communautaire des populations bénéficiaires	Des lacunes mineures ont été observées	0,5/1	Satisfaisant (S)
Appréciation globale	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant

Le Coefficient de durabilité (CD) s’obtient ainsi qu’il suit :

$$CD = a + b + c + d = 0,75 + 1,5 + 0,75 + 0,5 = 3,5/5.$$

Au vu de cette note de 3,5/5, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte de la dimension durabilité satisfaisante.

6°) Constats concernant la durabilité du projet

Constat n°1 : Le projet dispose d'une stratégie de pérennisation des acquis et de sortie du projet, assortie de plans d'actions.

Constat n°2 : Les mairies ont pris l'engagement d'inscrire dans leur budget de chaque année les activités de suivi et de consolidation des acquis du projet et de poursuivre les activités de sensibilisation et de plaider pour le respect des engagements déjà pris et l'octroi de nouvelle terre aux femmes.

Constat n°3 : La pérennisation a été assurée : Les aménagements des sites maraichers qui ont été réalisés ont une durée minimale de vie de 10 ans. Les sites ont été sécurisés par des actes fonciers établis entre les bénéficiaires et les propriétaires terriens pour une durée de 5 à 10 ans.

3.6. Analyse du degré de prise en compte de la dimension genre et droits humains

L'appréciation du degré de prise en compte de la dimension genre par le projet s'est faite en analysant les performances obtenues au niveau des facteurs d'appréciation ci-après :

1°) Facteur d'appréciation « a » : La prise en compte du genre dans le document du projet (Prodoc)

En considérant le document du projet, on relève que l'intitulé même du projet est dédié aux femmes et aux jeunes hommes : Projet de réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives. En plus de cela, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités inscrites dans le document du projet concernent spécifiquement les femmes et les jeunes hommes.

2°) Facteur d'appréciation « b » : La prise en compte du genre dans les bénéficiaires du projet

Les bénéficiaires du projet sont au nombre de 1 500 personnes, dont 1 000 femmes et 500 jeunes hommes. Ces bénéficiaires sont organisés en 100 groupements mixtes dont 10 femmes et 5 jeunes hommes par groupement. Deux marchés, qui ont bénéficié d'aménagements sensibles au genre, ont été identifiés et mis en place.

Ces aménagements prévoient des espaces dédiés aux femmes, y compris avec des installations sanitaires adaptées, leur permettant d'être dans de bonnes conditions de vente de leurs produits agricoles, d'achats et de négociation d'autres produits sur le marché.

2 448 160 personnes, dont 1 608 000 femmes ont été touchées par une campagne de sensibilisation en masse à travers la production des supports de communication composés d'un sketch, d'un spot et des débats radiophoniques véhiculant des messages relatifs aux conséquences de la migration féminine irrégulière.

Un spot et un sketch de sensibilisation ont été produits et diffusés par les radios partenaires. Ces supports audio ont permis de conscientiser 384 000 personnes dont 135 000 femmes, réparties dans 360 villages couverts par ces radios partenaires sur les risques de la migration irrégulière.

3°) Facteur d'appréciation « c » : Les partenaires féminins du projet

Les partenaires du projet sont surtout des femmes.

Le projet a travaillé avec deux agences de communication qui sont des agences féminines. Il s'agit notamment de : (i) LOURA Production, une agence de communication spécialisée dans la production audio-visuelle qui a réalisé en collaboration avec le Ministère de la Culture un film sur les risques liés à la migration irrégulière avec les professionnels de la cinématographie sur financement de ONU Femmes ; (ii) L'Association des Professionnelles Africaines de la Communication – section Niger (APAC-Niger), qui a produit et diffusé le spot et le sketch de sensibilisation et les débats radiophoniques relatifs aux potentialités agro-écologiques de la zone du projet et les risques rencontrés par les migrants particulièrement les femmes et les jeunes hommes lors de la migration irrégulière

4°) Facteur d'appréciation « d » l'implication des jeunes dans le projet

Les bénéficiaires du projet sont au nombre de 1 500 personnes, dont 1 000 femmes et 500 jeunes hommes.

2 448 160 personnes, dont 840 160 jeunes hommes ont été touchés par une campagne de sensibilisation en masse.

Les supports audio ont permis de conscientiser 384 000 personnes dont 249 000 jeunes hommes sur les risques de la migration irrégulière.

La prise en compte des jeunes hommes qui constituent la couche la plus touchée par la migration a permis de diminuer sensiblement le taux de migration dans la zone du projet. Cependant, la cohabitation des femmes et des jeunes dans les groupements a souvent été difficile comme l'atteste les témoignages suivants :

Un Maire de la commune : Dans les groupements sont mixtes, composés de femmes et de jeunes hommes, on constate une sorte de dominance des hommes sur les femmes, surtout au niveau des villages de Boukou et Maimoujia.

Un Chef du village : Les groupements mixtes ne peuvent pas être viables à long terme, car il y a actuellement beaucoup de problèmes entre les femmes qui sont membres des groupements et les jeunes hommes qui sont avec elles. La plupart d'entre eux sont des conducteurs de motos taxis qui ne participent quasiment pas aux activités des groupements, mais comme ils ont financièrement contribué à plusieurs activités, ils exigent le partage des biens du projet, ainsi que le partage de tout l'argent qui est actuellement en caisse.

5°) Appréciation globale selon le critère du genre

Pour la dimension du genre, on a utilisé l'indicateur « Coefficient Genre » (CG) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°18 : Appréciation du niveau de prise en compte du genre et des droits de l'homme du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte des dimensions genre et droits humains	Observation	Notation	Appréciation
Facteur d'appréciation « a » : La prise en compte du genre et des droits de l'homme dans le document du projet (Prodoc)	Absence de lacunes	2/2	Très satisfaisant (TS)
Facteur d'appréciation « b » : La prise en compte du genre et des droits de l'homme dans les bénéficiaires du projet	Absence de lacunes	1/1	Très satisfaisant (TS)
Facteur d'appréciation « c » : Les partenaires féminins du projet	Absence de lacunes	1/1	Très satisfaisant (TS)
Facteurs d'appréciation « d » : L'implication des jeunes hommes dans le projet	Présence de lacunes mineures	0,75/1	Satisfaisant (S)
Appréciation globale	Absence de lacunes	4,75/5	Très satisfaisant (TS)

Le Coefficient Genre (CG) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CG = a + b + c + d = 2 + 1 + 1 + 0,75 = 4,75/5$$

Au vu de cette note de 4,75/5, on peut conclure que le projet a un niveau de prise en compte du genre très satisfaisant (TS).

6°) Les constats relatifs à la prise en compte de la dimension genre

Constat n°1 : La dimension genre est prise en compte dans l'intitulé et l'objet du projet qui est dédié aux femmes rurales et aux jeunes hommes ruraux.

Constat n°2 : La dimension genre est prise en compte dans la définition des bénéficiaires. Il s'agit de 1 500 personnes, dont 1 000 femmes et 500 jeunes hommes

Constat n°3 : Le projet a travaillé avec deux agences de communication qui sont des agences féminines.

3.7. Appréciation globale du projet selon les critères d'évaluation

L'appréciation globale du projet, tous critères compris, est reprise dans le tableau de synthèse ci-après.

Tableau n° 19 : Appréciation globale du projet selon les critères d'évaluation

Critères	Observations	Notation	Appréciations
-----------------	---------------------	-----------------	----------------------

Cohérence	Des lacunes mineures ont été observées	3,5/5	Satisfaisant (S)
Pertinence	Absence de lacunes	5/5	Très satisfaisant (TS)
Efficacité	Des lacunes modérées ont été observées	3,25	Modérément satisfaisant (MS)
Efficience	Des lacunes mineures ont été observées	3,5	Satisfaisant (S)
Durabilité	Des lacunes mineures ont été observées	3,5	Satisfaisant (S)
Genre	Absence de lacunes	5/5	Très satisfaisant (TS)
Appréciation globale		3,9	Satisfaisant (S)

La note globale obtenue par le projet, tous critères compris, est de 3,9/5. Au vu de cette note, on peut conclure que la mise en œuvre du projet a été satisfaisante (S).

IV. LES PRINCIPALES LECONS APPRISES

Les principales leçons apprises de la mise en œuvre du projet sont les suivantes.

1°) La participation de l'équipe du projet aux cadres départementaux d'échanges et de concertations, ainsi que les synergies d'actions autour de la migration et l'autonomisation économique des femmes et des jeunes hommes, renforcent la visibilité du projet et aident dans l'atteinte des résultats attendus.

2°) L'implication des leaders communautaires, des autorités traditionnelles et municipales et des commissions foncières dans les missions de sensibilisation et de plaidoyers contribue à promouvoir le droit foncier aux femmes et aux jeunes hommes, ainsi que l'acquisition durable de terres fertiles pour leurs activités collectives.

3°) Le renforcement des capacités des médias et la fourniture d'équipements participent à la visibilité du projet et au changement de comportement en faveur de l'atténuation des effets négatifs de la migration sur les femmes et les jeunes hommes.

4°) La mise en place d'un dispositif d'alerte précoce et d'atténuation des effets négatifs de la migration permet de disposer d'un cadre de suivi des flux migratoires et de sensibilisation sur les droits des femmes migrantes et les risques liés à la migration irrégulière dans le département de Kantché.

5°) La valorisation des potentialités agro-écologiques contribue à la sécurité alimentaire des ménages, et pourrait atténuer les risques de la migration irrégulière.

6°) L'implication des autorités municipales et des leaders communautaires dans la mise en œuvre et le suivi des activités participent à la responsabilisation des acteurs communaux, à la création d'initiatives communautaires, à l'appropriation des acquis enregistrés par le projet et à leur durabilité au profit des bénéficiaires.

7°) Les radios communautaires, en tant que médias très écoutés et largement diffusés, constituent des canaux privilégiés pour relayer les messages en faveur de l'atténuation des risques liés à la migration irrégulière dans la zone d'intervention du projet.

8°) La synergie d'actions entre partenaires (Préfecture, Communes d'intervention, services techniques déconcentrés de l'Etat) contribue à l'atteinte des résultats de façon efficace et efficiente et garantit la durabilité des acquis.

9°) La structuration des associations coopératives en unions communales et en fédération des associations coopératives facilite la circulation de l'information et l'organisation du travail entre les bénéficiaires.

10°) La participation des femmes aux plateformes de commercialisation renforce leur visibilité et leur leadership, et élargit leur réseau de partenaires.

11°) Les rencontres d'affaires entre les femmes productrices et transformatrices agroalimentaires et les potentiels acheteurs renforcent les relations et favorisent l'écoulement des produits agricoles bruts et finis.

12°) Il est possible d'arrêter la migration des jeunes en leur procurant des emplois. Le projet a appris aux jeunes la transformation de six (6) produits agricoles (mil, sésame, niébé, oignon, tomate, moringa), la production du compost ; il a apporté un appui avec des presse-huile et des équipements modernes de transformation (séchoirs électroniques, moulins, cuisinières électriques, etc.), des charrettes bovines et des motos-tricycles aux Unions des Coopératives pour la conduite d'activité génératrice de revenus. Cela a réduit la migration des jeunes.

V. CONCLUSIONS

Le projet « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes ruraux en investissant dans leurs capacités productives dans le département de Kantché » s'est exécuté au profit de 1500 bénéficiaires, dont 1000 femmes et 500 jeunes, regroupés au sein de 100 groupements situés dans cinq communes de Kantché. Ces actions ont permis l'accès à la terre des femmes, la terre étant le capital principal de production dans l'agriculture.

La mise en œuvre a été innovante avec la responsabilisation pleine et entière d'une ONG nationale nigérienne en tant que maître d'œuvre, à savoir l'ONG Garkua. Cette modalité d'exécution s'est ainsi appuyée sur une expertise nationale, non étatique. Il s'est agi d'un processus endogène de valorisation des compétences nationales, voire locales.

Le projet a permis la mise à disposition d'intrants et de matériels agricoles, l'aménagement et l'exploitation de sites maraîchers, la production et l'utilisation de la fumure organique, la fabrication et la vulgarisation de foyers améliorés, la construction de centres de services de transformation agro-alimentaires. Par ailleurs, 2 448 160 personnes, dont 1 608 000 femmes, ont été touchées par une campagne de sensibilisation en masse à travers la production de supports de communication véhiculant des messages relatifs aux conséquences de la migration féminine irrégulière.

Les résultats majeurs du projet ont été les suivants :

60% des groupements de la zone du projet ont un meilleur accès aux intrants, 50% ont un meilleur accès aux énergies renouvelables et aux marchés, et 100% ont été sensibilisés sur les effets négatifs de la migration.

L'obtention de l'engagement réitéré des autorités administratives, municipales, coutumières et religieuses à accompagner ONU Femmes dans la mise en œuvre des activités, le suivi et la redynamisation du dispositif d'alerte précoce. Le projet a aussi obtenu l'engagement des habitants dans certaines localités à donner des terres de production aux bénéficiaires du projet.

La mise en place de comités villageois (CV), de comités communaux (CC) et de groupements à travers une consultation publique et des assemblées générales villageoises de façon inclusive. Tous les membres des comités ont été désignés par consensus. Ce dispositif a permis une mise en œuvre satisfaisante du projet.

Les mairies ont pris l'engagement d'inscrire dans leur budget de chaque année les activités de suivi et de consolidation des acquis du projet et de poursuivre les activités de sensibilisation et de plaider pour le respect des engagements déjà pris et l'octroi de nouvelle terre aux femmes.

Les aménagements des sites maraichers qui ont été réalisés ont une durée minimale de vie de 10 ans. Les sites ont été sécurisés par des actes fonciers établis entre les bénéficiaires et les propriétaires terriens pour une durée de 5 à 10 ans.

Ces résultats ont eu des effets et impacts sur la vie des populations bénéficiaires, avec une diminution de la migration des femmes et des jeunes, l'augmentation de la production agro-pastorale et l'accroissement des revenus.

Par ailleurs, le projet a eu les performances ci-après selon les critères majeurs en matière d'évaluation : la cohérence a été satisfaisante (S) ; la pertinence et la prise en compte de la dimension genre ont été très satisfaisantes (TS) ; l'efficacité, l'efficience et la durabilité ont été modérément satisfaisants (MS).

En perspective, il est recommandé de :

1°) Mobiliser le financement pour assurer la consolidation des acquis du projet à travers une deuxième phase.

2°) Etendre les appuis à d'autres communautés en augmentant le nombre des bénéficiaires, des villages et des communes d'intervention.

3°) Veiller, lors de l'élaboration du document de projet, à concevoir un cadre logique/cadre de résultats qui soit assorti : d'indicateurs SMART pour les activités, les produits, les résultats et les objectifs ; de cibles annuelles, de mi-parcours et finales ; et de valeurs de référence.

VI. LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

7.1. Modalité d'identification des recommandations

Les recommandations énoncées ci-dessous ont été identifiées à partir de quatre sources :

1°) L'exploitation des contraintes et des insuffisances observées lors de la mise en œuvre du projet : Les recommandations sont des propositions de solutions, à l'avenir, pour surmonter les difficultés rencontrées ou corriger les limites constatées.

2°) L'exploitation des acquis et résultats majeurs obtenus par le projet : Les recommandations sont des suggestions pour optimiser, étendre ou consolider les acquis enregistrés.

3°) La prise en compte des avis des personnes et structures rencontrées lors de la mission de terrain, et qui ont eu à formuler des recommandations pour les interventions futures d'ONU Femmes.

4°) L'exploitation des rapports d'activités du projet : Les rapports annuels de mise en œuvre des activités du projet ont formulé certaines recommandations que le consultant évaluateur à examiner pour juger de leur pertinence.

7.2. Enoncé des recommandations

Les principales recommandations pour les interventions futures du projet sont les suivantes :

Recommandations au Gouvernement du Niger

1°) Mobiliser les ressources de l'Etat pour assurer la consolidation des acquis du projet à travers une deuxième phase du projet : Le Gouvernement devra ainsi prévoir, dans le budget annuel présenté chaque année à l'Assemblée nationale pour adoption, une ligne budgétaire pour couvrir la contre partie nationale au financement des projets pour lesquels des partenaires financiers accordent l'essentiel des coûts. Par ailleurs, le Gouvernement devra toujours anticiper et formuler à temps les requêtes de financement aux PTFs contributeurs, notamment quand un projet prend fin et qu'il est envisagé une autre phase.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

2°) Etendre les appuis à d'autres communautés en augmentant le nombre des bénéficiaires, des villages et des communes d'intervention.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

3°) Veiller, lors de l'élaboration du document de projet, à concevoir un cadre logique/cadre de résultats qui soit assorti : d'indicateurs SMART pour les activités, les produits, les résultats et les objectifs ; de cibles annuelles, de mi-parcours et finales ; et de valeurs de référence.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

4°) Créer des centres d'alphabétisations pour soutenir les efforts des membres des groupements, surtout les femmes.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

Recommandations pour ONU Femmes

5°) Mobiliser le financement d'une deuxième phase du projet, soit sur les ressources financières propres de l'organisation, soit sur les fonds que d'autres donateurs confient la gérance à ONU Femmes, afin d'assurer la consolidation des acquis du projet.

6°) Prévoir, dans l'appui aux médias communautaires partenaires, des moyens roulants de transport pour permettre d'effectuer des sorties terrains dans le cadre de la conduite des activités, ainsi que des émetteurs radios de longues portées qui sont des pièces maitresses des radios. Continuer la sensibilisation des communautés à travers la production et la diffusion de spots et sketches.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

Recommandations pour ANDD GARKUA ou la prochaine agence de mise en œuvre du projet

7°) Améliorer la qualité de la mise en œuvre des activités en : (i) Evitant les retards d'acheminement des intrants agricoles et en donnant ces intrants en quantité suffisante ; (ii) Construisant des grands hangars protégés pour la garde des bébés quand les mamans vont travailler dans les centres de services ; (iii) Faisant des groupements séparés hommes et femmes au lieu des groupements mixtes, car dans les groupements mixtes, les hommes ont tendance à écarter les femmes dans les prises de décisions.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

8°) Associer pleinement la mairie, les autorités administratives, les services techniques décentralisés (STD) et les chefs traditionnels dans la formulation, le choix des sites, la programmation/planification, la mise en œuvre, le suivi-supervision et le suivi-évaluation du projet.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

Recommandations aux médias et aux mairies partenaires

9°) Poursuivre à la fin du projet la diffusion des supports de sensibilisation (spots, sketches, films) relatifs à la migration et aux activités de production qui avaient été produits par le projet.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

Recommandations aux Mairies bénéficiaires du projet

10°) Veiller, lors de l'élaboration des PCD (Programmes communaux de développement) et lors de l'adoption du budget communal par le conseil municipal, à prévoir des ressources destinées à la poursuite des activités du projet et à l'accompagnement des bénéficiaires pour pérenniser les acquis.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

11°) Renforcer les capacités des membres du comité villageois d'information sur la migration (CVIM) pour le renseignement des fiches de suivi de la migration.

Niveau d'urgence faible	Niveau d'urgence moyen	Niveau d'urgence élevé
-------------------------	------------------------	------------------------

ANNEXES

Annexe n° 1 : Liste des documents consultés

1. Politique Nationale de la migration 2020-2035 avec son plan d'action ; Ministère de l'intérieur, de la sécurité publique, de la décentralisation et des affaires coutumières et religieuses ; 2020 ;
2. Rapport d'activités du projet couvrant la période 01 Juillet - 31 Décembre 2021 ; ONU Femmes ; 2021 ;
3. Rapport d'activités du projet couvrant la période 01 Juillet - 31 Décembre 2020 ; ONU Femmes ; 2021 ;
4. Rapport d'activités du projet couvrant la période 01 Juillet - 31 Décembre 2019 ; ONU Femmes ; 2021 ;
5. Document du projet « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives, dans le Département de KANTCHE, région de ZINDER ; ONU Femmes ; 2019 ;
6. Liste de contrôle du rapport de conception initial ; ONU Femmes ;
7. Manuel d'évaluation pour la gestion des évaluations sensibles au genre ; ONU Femmes ; 2015 ;
8. Plan National de développement économique et social (PDES) du Niger ; Gouvernement du Niger ; 2015 ;
9. HC3N, Approche Communes de Convergence (A2C) : Expérience du SNU/Niger : Note de cadrage Draft 1 ;
10. HC3N : L'approche « Communes de convergence » (sans date) ;
11. NIGER : Plan d'action national de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophe, la préparation et la réponse aux urgences 2015-2018, Mars 2015 ;
12. Programmation conjointe (Site web SNU) ;
13. INS, Enquête de base dans les communes de convergence, *Rapport final, décembre 2014* ;
14. Niger : Rapport annuel d'avancement SUN 2017 : Transformations institutionnelles en 2016-2017 ;
15. Les Objectifs de Développement Durables (ODD) ; SNU ; 2015 ;

Annexe n° 2 : Liste des personnes rencontrées

Nom et prénoms	Fonctions	Structures
Rabi Sidikou	Chargée de programme	ONU Femmes
Mamoudou Soumana Nassamou	Chargé de suivi - évaluation	ONU Femmes
Abdoulaye Kassoum	Assistant programme WEE	ONU Femmes
Adamou Hama Hamidou	Associé au procurement	ONU Femmes
Moussa Abdou	Directeur des opérations	ANDD GARKUA
Amina Noma	Chargée de programme	APAG-Niger
Hakilou Habou,	Chef du village	Village de Makerawa, Commune de Kourni

Maman Moussa,	Directeur de radio	Radio communautaire de la Commune de Kantché
Mamane Abdou	Chef de village	Village de Mai Moujia, Commune de Dan Barto
Abdourhamane Daouda	Chef de Village	Village de Daouché, Commune de Daouché
Habou Sarki Saley	Directeur de radio	Radio Shukhurah, commune de Matameye
Hamidou Yacouba,	Directeur de radio	Radio ZUMUNCI de DAN BARTO
Illia Issaka	Maire	Commune de Irchirnawa
Salâ mou Hamidou	Maire	Commune de Kourni
Maman Habou	Secrétaire Général	Mairie de Dan Barto, commune de Dan Barto
Moustapha moussa Amani	Président	Association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye
Oumarou Mamane Dan Angnam	Secrétaire Général	Mairie de Matameye, commune de Matameye
Yacouba Ouada	Directeur Départemental du Génie Rural	Département de Kantché
Magagi Chémaou	Directeur départemental de l'agriculture	Département de Kantché
Mme Rabiou Mariama Moussa	Directrice départementale Promotion de la femme et protection de l'enfant	Département de Kantché
Mme Ousmane Abou Mato	Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R	Département de Kantché
Batouré Maman Bachir	Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du	Département de Kantché

	Territoire	
--	------------	--

Annexe n° 3 : Liste des groupements rencontrés

Identité	Activités	Effectif
Groupement mixte de la commune de Daouché	Transformation de l'arachide	15
Groupement mixte de la commune de Ichirnawa, Transformation de l'arachide	Transformation de l'arachide	15
Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto	Producteur et transformateur	15
Groupement mixte du village d'El kadagna, commune de Daouché	Transformation d'huile d'arachide	15
Groupement mixte du village de Kawari, commune de Matameye	Transformation d'arachide et du niébé	15
Groupement mixte de la commune de Kourni	Transformation de l'arachide	15
Groupement mixte de la commune de Dan Barto	Transformation de l'arachide	15
Groupement mixte de la commune de Kourni	Transformation de l'arachide	15
Groupement Femmes de la commune de Matameye	Transformation de l'arachide	30
Groupement mixte de la commune de Ichirnawa	Transformation de l'arachide	15

ANNEXE N° 4 : Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
Couverture	Facteur « a » : Les bénéficiaires et non bénéficiaires du projet	Le « coefficient de la qualité de la couverture du projet (CQC) » qui va être noté sur une échelle de 1 à 5, à partir de trois facteurs a, b, c. Il s'obtient ainsi qu'il suit : $CQC = a + b + c =$ ou < 5 .	<p>Qui a été soutenu par les interventions ? Quels groupes ont été pris en compte et lesquels ne l'ont pas été ?</p> <p>Les appuis du projet sont-ils adaptés aux différents besoins des groupes cibles ?</p> <p>Qui a effectivement reçu un soutien au niveau local ?</p>	<p>Exploitation documentaire</p> <p>Entretien avec la coordination du projet et avec les bénéficiaires</p>
	Facteur « b » : L'adaptation des appuis du projet aux besoins des groupes cibles			
	Facteur « c » : Les personnes ayant reçu un appui local			
La mesure des effets et impacts du projet	Facteur « a » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement	<p>Le Coefficient d'effet/impact (CE I) s'obtient ainsi qu'il suit :</p> <p>$CEI = a + b + c =$ ou < 5</p>	<p>Est-ce que les femmes et les jeunes hommes des zones rurales ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ?</p> <p>Est-ce que les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative ?</p> <p>Est-ce que les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration ?</p>	<p>Exploitation documentaire</p> <p>Entretien avec la coordination du projet et avec les bénéficiaires, les médias locaux et les autorités administratives, coutumières et municipales.</p>
	Facteur « b » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative			
	Facteur « c » : Les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration			

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
Analyse de la pertinence du projet	Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, régionales et locales, avec le PNDES et la PNG (politique nationale pour la résilience au changement climatique)	Le Coefficient de pertinence (CP). Il s'obtient ainsi qu'il suit : CP = a + b + c = ou < 5	<p>Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?</p> <p>Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, d'amélioration de revenus et de changement de comportements ?</p> <p>Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?</p> <p>Est-ce que le projet a su s'adapter au contexte nouveau créé par la survenue de la pandémie de la COVID 19 ? Si oui, comment ? Si non pourquoi ?</p>	Exploitation documentaire Entretien avec la coordination du projet
	Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les stratégies et principes d'action de ONU FEMMES et avec les ODD.			
	Facteur « c » : Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ? Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?			
Analyse de la cohérence du projet	Facteur « a » : Degré de caractère SMART des indicateurs.	Le Coefficient de cohérence (CC). Il s'obtiendra ainsi qu'il suit :	Est-ce que le projet a développé des synergies et des complémentarités avec les programmes les acteurs externes (partenaires de développement, gouvernement, ONG/OSC).	Exploitation documentaire et entretien avec ONU FEMMES et la coordination du projet,
	Facteur « b » : Degré de synergie, de convergence, de cohérence et de complémentarité entre les activités, les produits, les effets et les objectifs du projet.			

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
	Facteur « c » : Degré de fonctionnalité des organes de pilotage et de gestion du projet. Facteur « d » : Le caractère participatif et itératif du processus de formulation du Projet.	CC = a + b + c + d = ou < 5	Est-ce que le projet a cultivé de la synergie ou des complémentarités avec d'autres programmes d'ONU Femmes (dans le pays ou au niveau globale) ? Est-ce que le cadre des résultats est cohérent avec une harmonie entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ?	
Analyse de l'efficacité dans la mise en œuvre du projet	Facteur « a » : Degré d'obtention des résultats et d'atteinte des objectifs du Projet Facteur « b » : Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres projets et programmes intervenant sur la même thématique sur le terrain ? Facteur « c » : Quelles sont les retombées de l'intervention -prévues et imprévues, positives et négatives- y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ? Facteur « d » : Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?	Le « Coefficient d'efficacité »(CE). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d). Il se calcule ainsi qu'il suit : CE = a + b + c + d = ou < 5	Les produits escomptés ont-ils été livrés ? Dans quelle mesure les produits ont-ils contribué aux réalisations attendues ? Quels facteurs ont facilités ou rendu plus difficile l'atteinte des résultats ? Y a-t-il eu des résultats inattendus, soit positifs ou négatifs ? Quelle a été l'efficacité des partenariats noués par le projet ? Quels ont été les changements de comportement observés ? Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ? Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?	Exploitation documentaire, entretiens, analyse croisée et calcul
Analyse du degré de prise en compte des dimensions	Facteur « a » : degré d'intégration des dimensions genre et droits de l'homme lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet.	Le Coefficient Genre et droits de l'homme (CGD) va s'obtenir ainsi	• Le document du projet intègre-t-il un diagnostic genre, équité et droits humains avec des données	Entretiens avec les femmes et d'autres acteurs

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
« genre » et « droits humains »	Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation de la femme et aux droits humains.	qu'il suit : $CGD = a + b + c$ ou < 5	<p>désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ? • Les résultats du projet, désagrégés pour les femmes et les hommes, ressortent-ils dans les rapports d'activités annuels, les programmes de travail et budgets annuels, les rapports de mission et dans d'autres sources d'information sur le projet ? • La participation des femmes et des jeunes hommes aux activités de la communauté a-t-elle été assurée ? • La participation des leaders communautaires et autorités administratives a-t-elle été assurée ? Quels sont les effets ayant été obtenus ? • Les rôles qu'ont joués les hommes (époux, parents) dans ce projet ? • Est-ce les activités ont promu l'autonomisation sociale et économique ainsi que la réduction des risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ? • Est-ce qu'on constate une pleine participation des femmes et des jeunes hommes dans les actions de sensibilisation et des changements majeurs observés sur les bénéficiaires ? 	
	Facteur « c » : La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ?			
	Facteur « d » : Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?			

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
			<ul style="list-style-type: none"> Est-ce que le projet compte parmi ses bénéficiaires les personnes les plus vulnérables, les laissées pour compte et les personnes vivant avec un handicap ? <p>Est-ce que le projet a-t-il contribué à un meilleur respect des droits humains ?</p>	
Analyse de la durabilité/connectivité	Facteur « a » : degré de persistance des résultats, effets et impacts du projet à la cessation du financement	<p>Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtiendra ainsi qu'il suit :</p> $CD = a + b + c = \text{ou} < 5$	Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?	Entretiens avec les bénéficiaires
	Facteur « b » : Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ? Quels enseignements en lien avec le partenariat pourraient être utiles à d'autres projets similaires		Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?	
	Facteur « c » : degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et acteurs nationaux		<p>Dans quelle mesure les résultats seront-ils soutenus dans le temps ?</p> <p>Quel a été le niveau d'appropriation du projet par le gouvernement ?</p> <p>Est-ce qu'il y a des sources alternatives de poursuite du financement des activités après le projet ?</p>	
Analyse de l'efficacité dans la mise en œuvre du Projet	Facteur « a » : Degré d'adéquation entre le taux de réalisation des activités et le taux d'exécution financière	<p>Le coefficient d'efficacité (CEF) se calcule ainsi qu'il suit :</p> $CEF = a + b + c + d = \text{ou} < 5$	<p>Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?</p> <p>Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?</p>	Exploitation des rapports d'audit et des rapports financiers

Critères d'évaluation	Facteurs d'appréciation des critères	Indicateurs	Questions évaluatives	Méthodes de collecte des données
	<p>Facteur « b » : Degré de rationalité dans la gestion du temps et des ressources humaines lors de la mise en œuvre du Projet</p>		<p>Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ?</p> <p>Quel est le degré d'efficacité (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la</p> <p>Quel est le lien ou l'incidence entre la migration irrégulière et la production agricole, la transformation et la commercialisation ?</p> <p>Quel a été le processus et le choix des partenaires d'exécution ?</p>	
	<p>Facteur « c » : Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes</p>			
	<p>Facteur « d » : Quel est le degré d'efficacité (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la migration irrégulière en lien avec la production agricole, la transformation et la commercialisation</p>			

ANNEXE N° 5 : Canevas pour les comptes rendus des entretiens individuels

Un compte rendu devra être fait, par les enquêteurs, des entretiens individuels avec les responsables des services techniques concernés, les maires des communes concernées, le préfet de Kantché et les leaders communautaires, religieux et coutumiers, selon le canevas ci-dessous.

1°) Date de l'entretien :

2°) Lieu de l'entretien : Région ; Département ; Commune :

3°) Nom et prénoms de l'interviewé :

4°) Sexe de l'interviewé :

5°) Fonction/Responsabilité de l'interviewé :

6°) Contact de l'interviewé : Téléphone et/ou mail :

6°) Structure de l'interviewé :

7°) Quels a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?

Réponse de la personne interviewée :

8°) Quels ont été les principaux acquis du projet : Acquis pour la structure, le personnel, la communauté bénéficiaire, la commune ?

Réponse de la personne interviewée :

9°) Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du projet ?

Réponse de la personne interviewée :

10°) Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?

Réponse de la personne interviewée :

11°) Quelles recommandations avez-vous à formuler pour la poursuite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?

Réponse de la personne interviewée :

12°) Quel est le degré d'alignement avec les documents de références du Niger et avec les ODD ?

Réponse de la personne interviewée :

13°) Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du Projet ?

Réponse de la personne interviewée :

14°) Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du Projet ?

Réponse de la personne interviewée :

15°) Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du Projet s'est faite avec efficacité et efficience ?

Réponse de la personne interviewée :

16°) Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?

Réponse de la personne interviewée :

17°) Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?

Réponse de la personne interviewée :

18°) Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

Réponse de la personne interviewée :

19°) Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?

Réponse de la personne interviewée :

20°) Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?

Réponse de la personne interviewée :

21°) Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?

Réponse de la personne interviewée :

22°) Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

Réponse de la personne interviewée :

23°) Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Réponse de la personne interviewée :

24°) Quels enseignements en lien avec le partenariat (projets/programmes, services techniques, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc.) pourraient être utiles à d'autres projets similaires ?

Réponse de la personne interviewée :

25°) Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

Réponse de la personne interviewée :

ANNEXE N° 6 : Canevas pour les comptes rendus des entretiens en focus group

Un compte rendu devra être fait, par les enquêteurs, de chaque entretien en Focus Group avec les populations bénéficiaires, selon le canevas ci-dessous.

1°) Date de l'entretien :

2°) Lieu de l'entretien : Région ; Département ; Commune :

3°) Nature du groupement : Hommes ; Femmes ; jeunes ; mixte :

4°) Quels sont vos principaux besoins cruciaux pour lesquels vous souhaitez qu'on y trouve prioritairement une solution ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

5°) Quels sont les principaux besoins que le projet a permis de satisfaire ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

6°) Quels sont les principaux effets/impacts du projet sur vos conditions de vie : accès aux énergies renouvelables, accès à des marchés fiables, accès aux intrants, et accès aux infrastructures socio-économiques, etc. ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

7°) Quels sont les changements positifs que les interventions du projet ont apportés dans votre manière de gérer vos ménages et vos communautés ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

8°) Quels sont vos besoins et attentes non satisfaits par rapport à ce que le projet avait prévu ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

9°) Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

10°) Selon vous quel sont les grands acquis du projet et que faut-il faire afin que ceux-ci restent durables ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

11°) Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter à l'avenir ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

12°) Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient ? Si oui, dans quels domaines et depuis quand ?
Et quelles sont leurs relations avec les agences SNU ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

13°) Quel est le nombre de membres de votre groupement ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

14°) Comment trouvez-vous la pérennité des acquis du projet après que le projet ait pris fin ? Quels sont les rôles attendus de vous pour assurer la durabilité des acquis ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

15°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires de votre localité ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

16°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

17°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternative ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

18°) Est-ce que les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration ? Si oui par quels canaux ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

19°) Est-ce que votre groupement a bénéficié d'activités génératrices de revenus (AGR) ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

20°) Si oui, quel type activité ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

21°) Si oui, Est-ce des AGR individuelles ou collective ?

Réponse donnée par le groupement interviewé :

22°) Pouvez-vous donner, par AGR, les montants des dépenses, des recettes brutes et des bénéfices nettes :

Réponse donnée par le groupement interviewé :

AGR n° 1 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité
- Recettes brutes tirées de l'activité
- Bénéfice nette tirée de l'activité ;

AGR n° 2 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité

- Recettes brutes tirées de l'activité
- Bénéfice nette tirée de l'activité.

AGR n° 3 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité
- Recettes brutes tirées de l'activité
- Bénéfice nette tirée de l'activité

23°) Liste de présence lors de l'entretien

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			
13			
14			
15			

ANNEXE N° 7 : Les guides d'entretiens

GUIDE D'ENTRETIEN POUR L'UNITE DES GESTION DU PROJET
--

- Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet : les organes, le niveau de fonctionnalité et d'efficacité ?
- Quel a été le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage du projet ?
- Comment s'est faite la formulation du projet, et quel a été le degré d'implication du gouvernement et des bénéficiaires ?
- Quels ont été les principaux acquis du projet ?
- Quelles ont été les principales contraintes du projet ?
- Quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
- Quels ont été les principales bonnes pratiques du projet ?

- Quelles recommandations pour les interventions futures ?
- Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?
- Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?
- Est-ce que le cadre des résultats est cohérent, avec une harmonie entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ?
- Est-ce que le système de suivi-évaluation est pertinent ?
- Est-ce que les indicateurs sont exhaustifs et SMART ?
- Est-ce que la théorie de changement est pertinente ?
- Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ?
- Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ?
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?
- Quelle est la mesure du changement dans les produits et les effets observés ?
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?
- La valeur des changements observés est-elle positive ou négative ?
- Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre ont-elles respectées le principe de l'équité et de l'égalité du genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres projets et programmes intervenant sur la même thématique sur le terrain ? Y'a-t-il eu des liens entre les activités du projet et celles d'autres partenaires pour un meilleur effet du projet ?
- Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
- Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?
- Dans quelle mesure les bénéficiaires de l'intervention du projet ont-ils eu un effet plus large (sur un plus grand nombre de personnes dans le département de Kantché) ?
- Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?
- Les produits de changement de comportements menés en collaboration avec les médias et les agences de communication audio et visuelles ont-ils réellement contribué à réduire les risques liés à la migration irrégulière sur les femmes et les jeunes hommes ?
- Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?
- Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
- Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ?

- Quel est le degré d'efficacité (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la migration irrégulière en lien avec la production agricole, la transformation et la commercialisation ?
- Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?
- Quels enseignements en lien avec le partenariat (projets/programmes, services techniques, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc.) pourraient être utiles à d'autres projets similaires ?
- Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?
- Qui a été soutenu par les interventions ? Quels groupes ont été pris en compte et lesquels ne l'ont pas été ?
- Les appuis du projet sont-ils adaptés aux différents besoins des groupes cibles ?
- Qui a effectivement reçu un soutien au niveau local ?
- Le document du projet intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ?
- La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ?
- Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?
- La participation des femmes et des jeunes hommes aux activités de la communauté a été assurée ?
- La participation des leaders communautaires et autorités administratives a-t-elle été assurée ? Quels sont les effets ayant été obtenus ?
- Est-ce les activités ont promu l'autonomisation sociale et économique ainsi que la réduction des risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ?
- Est-ce qu'on constate une pleine participation des femmes et des jeunes hommes dans les actions de sensibilisation et des changements majeurs observés sur les bénéficiaires ?

INFORMATIONS SUR L'EXECUTION FINANCIERE DU PROJET

Tableau N° 1 : Exécution financière du projet

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
ONU FEMMES			
Le Gouvernement			
Total			

Tableau N° 2 : Mobilisation des ressources financières du projet

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget mobilisé	Taux de mobilisation
ONU FEMMES			
Le Gouvernement			

Total			
-------	--	--	--

GUIDE D'ENTRETIEN POUR ONU FEMMES

- Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?
- Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?
- Est-ce que le cadre des résultats est cohérent, avec une harmonie entre l'objectif général, les objectifs spécifiques, les résultats attendus et les activités ?
- Est-ce que le système de suivi-évaluation est pertinent ?
- Est-ce que les indicateurs sont exhaustifs et SMART ?
- Est-ce que la théorie de changement est pertinente ?
- Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ?
- Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ?
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de la réalisation et de la non-réalisation des résultats escomptés ?
- Quelle est la mesure du changement dans les produits et les effets observés ?
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués au projet ?
- La valeur des changements observés est-elle positive ou négative ?
- Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre sont-elles respectées le principe de l'équité et de l'égalité du genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres projets et programmes intervenant sur la même thématique sur le terrain ? Y'a-t-il eu des liens entre les activités du projet et celles d'autres partenaires pour un meilleur effet du projet ?
- Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
- Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?
- Dans quelle mesure les bénéficiaires de l'intervention du projet ont-ils eu un effet plus large (sur un plus grand nombre de personnes dans le département de Kantché) ?
- Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés ?
- Les produits de changement de comportements menés en collaboration avec les médias et les agences de communication audio et visuelles ont-ils réellement contribué à réduire les risques liés à la migration irrégulière sur les femmes et les jeunes hommes ?
- Le projet a-t-il utilisé les ressources de la manière la plus économe possible pour atteindre ses objectifs ?

- Le projet a-t-il été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
- Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ?
- Quel est le degré d'efficacité (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la migration irrégulière en lien avec la production agricole, la transformation et la commercialisation ?
- Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?
- Quels enseignements en lien avec le partenariat (projets/programmes, services techniques, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc.) pourraient être utiles à d'autres projets similaires ?
- Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?
- Qui a été soutenu par les interventions ? Quels groupes ont été pris en compte et lesquels ne l'ont pas été ?
- Les appuis du projet sont-ils adaptés aux différents besoins des groupes cibles ?
- Qui a effectivement reçu un soutien au niveau local ?
- Le document du projet intègre-t-il un diagnostic genre avec des données désagrégées montrant les contraintes et besoins spécifiques des femmes ?
- La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ?
- Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?
- La participation des femmes et des jeunes hommes aux activités de la communauté a été assurée ?
- La participation des leaders communautaires et autorités administratives a-t-elle été assurée ? Quels sont les effets ayant été obtenus ?
- Est-ce que les activités ont promu l'autonomisation sociale et économique ainsi que la réduction des risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes ?
- Est-ce qu'on constate une pleine participation des femmes et des jeunes hommes dans les actions de sensibilisation et des changements majeurs observés sur les bénéficiaires ?
- Quel a été le système d'exécution du projet qui a été employé ? Exécution directe ou exécution nationale ? Quelle en est la justification ? Les avantages et inconvénients de chaque système ?
- Quel a été le rôle de l'ONU FEMMES dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet ?
- Quel a été le processus de formulation du projet ?
- Quel a été le dispositif de pilotage, de coordination et de mise en œuvre du projet ? Les insuffisances ou difficultés rencontrées ?
- Quel est le dispositif de suivi-évaluation et de rapportage mis en place ? Les insuffisances et difficultés rencontrées ?
- Quelle est votre appréciation sur l'exécution technique du projet ?
- Quelle est votre appréciation sur l'exécution financière ?
- Selon vous, quels ont été les principaux acquis ?
- Selon vous, quelles ont été les principales insuffisances et difficultés du projet ?
- Selon vous, quelles ont été les principales leçons apprises du projet ?
- Quels sont les principaux effets et impacts du projet ?
- Quel est le niveau de pertinence du projet ?

INFORMATIONS SUR L'EXECUTION FINANCIERE DU PROJET

Tableau N° 1 : Exécution financière du projet

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget dépensé	Taux d'exécution financière
ONU FEMMES			
Le Gouvernement			
Total			

Tableau N° 2 : Mobilisation des ressources financières du projet

Les contributeurs financiers	Budget prévisionnel	Budget mobilisé	Taux de mobilisation
ONU FEMMES			
Le Gouvernement			
Total			

GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES POPULATIONS BENEFICIAIRES

- Quels sont vos principaux besoins cruciaux pour lesquels vous souhaitez qu'on y trouve prioritairement une solution ?
- Quels sont les principaux effets/impacts du projet sur vos conditions de vie : accès à l'énergie et aux infrastructures socio-économiques, etc. ?
- Quels sont les changements positifs que les interventions du projet ont apportés dans votre manière de gérer vos ménages et vos communautés ?
- Quels sont vos besoins et attentes non satisfaits par rapport à ce que le projet avait prévu ?
- Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?
- Y a-t-il des besoins non satisfaits par rapport à ce que le projet avait prévu? Si oui, les quels ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?
- Selon vous quel sont les grands acquis du projet et que faut-il faire afin que ceux-ci restent durables ?
- Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter à l'avenir ?
- Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient ? Si oui, dans quels domaines et depuis quand ? Et quelles sont leurs relations avec les agences SNU ?
- Quel est le nombre de membres de votre groupement et quels sont les nombres d'AGR réalisée par votre groupement ?
- Comment trouvez-vous la pérennité des acquis du projet après que le projet ait pris fin ? Quels sont les rôles attendus de vous pour assurer la durabilité des acquis ?

- Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires de votre localité ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ?
- Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables ?
- Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternative ?
- Est-ce que les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration ? si oui par quels canaux ?

<p>GUIDE D'ENTRETIEN POUR LES SERVICES TECHNIQUES CONCERNES DU GOUVERNEMENT ET LES 5 COMMUNES SITES DU PROJET</p>

- Quels a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?
- Quels ont été les principaux acquis du projet : Acquis pour la structure, le personnel, la communauté bénéficiaire, la commune ?
- Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du projet ?
- Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?
- Quelles recommandations avez-vous à formuler pour la poursuite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?
- Quel est le degré d'alignement avec les documents de références des pays et avec les ODD ?
- Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du Projet ?
- Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du Projet ?
- Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du Projet s'est faite avec efficacité et efficience ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?
- Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?
- Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?
- Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?
- Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces

derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

- Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?
- Quels enseignements en lien avec le partenariat (projets/programmes, services techniques, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc.) pourraient être utiles à d'autres projets similaires ?
- Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

ANNEXE N° 8 : Méthodologie détaillée de l'évaluation

1. L'approche méthodologique

L'approche méthodologique sera indépendante, participative, sensible au genre, inclusive et pédagogique.

Elle respectera les critères GERAAS.

L'évaluation est réalisée par une équipe d'évaluation indépendante, qui n'a pas participé à la formulation, ni à la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, le gestionnaire de l'évaluation, l'équipe du projet et le personnel des programmes d'ONU Femmes ne devront pas participer aux activités de collecte de données (comme par exemple, accompagner les consultants lors des entretiens individuels), car ceci interférerait avec l'impartialité du processus. Les évaluateurs doivent répondre aux besoins en traduction, lorsque nécessaire.

La démarche méthodologique doit contribuer au renforcement des capacités des parties prenantes et des bénéficiaires, tout en valorisant les spécificités du projet, ses acquis et l'expérience concrète des acteurs. L'approche sera basée sur le renforcement des capacités à travers le transfert du savoir et du savoir-faire aux partenaires de mise en œuvre, afin qu'ils puissent répliquer seuls les démarches conduites. C'est pourquoi il sera privilégié le travail avec les compétences locales à travers les missions qui seront organisées sur le terrain.

L'approche sera participative en impliquant les populations bénéficiaires dans le processus de l'évaluation. Celles-ci ne seront pas juste des consommatrices d'informations, mais aussi des productrices d'informations. Elles seront impliquées dans les phases de collecte, d'analyse et de restitution des informations. L'évaluation amènera les acteurs et bénéficiaires à déterminer eux-mêmes les changements les plus significatifs intervenus. Aussi, une méthode de communication souple et dynamique sera utilisée dans les processus de collecte des données.

L'évaluation sera sensible au genre en veillant à ce que l'égalité des sexes et les droits humains soient intégrés dans toutes les étapes du processus, que les outils de collecte et de rapportage soient désagrégés en genre, que les bénéficiaires du projet soient désagrégés en genre.

2. L'éthique et la déontologie

La conduite de cette évaluation respectera les grands principes d'éthique et de déontologie suivants :

L'intégrité : Les consultants adhèrent activement aux valeurs morales et professionnelles et aux normes de pratique de l'évaluation comme indiqué dans l'UNEG et suivant les valeurs des Nations Unies. Concrètement, Ils s'engagent à être : (i) Honnêtes et véridiques dans la communication et l'action ; (ii) Professionnels dans des activités crédibles ; (iii) Indépendants, impartiaux et incorruptibles.

La responsabilité : Les consultants seront responsables de toutes les décisions, les faits et les mesures prises et responsables pour honorer leur engagements, sans réserve ni exception. Ils signaleront les préjudices potentiels ou réels observés. Concrètement, ils seront : (i) Transparents concernant l'évaluation, les objectifs et les mesures prises, en vue d'établir la confiance et accroître la responsabilité de la performance envers le public, en particulier les populations concernées par l'évaluation ; (ii) Réactifs aux questions ou événements qui surviennent, adaptant les plans au fur et à mesure et se référant aux canaux où la corruption, la fraude, l'exploitation sexuelle ou l'abus ou autre inconduite ou gaspillage des ressources sont proscrits ; (iii) Responsables de répondre à l'évaluation pour les actions prises et pour assurer la réparation et reconnaissance au besoin.

Le respect : Les consultants s'engagent avec toutes les parties prenantes de l'évaluation d'une manière qui honore leur dignité et leur bien-être. Concrètement, ils assureront : (i) L'accès au processus d'évaluation et aux produits par toutes les parties prenantes ; (ii) La participation significative et le traitement équitable de tous les acteurs de l'évaluation, de la conception à la diffusion. Cela comprend l'engagement des divers intervenants, notamment les personnes affectées, afin qu'elles puissent activement éclairer l'approche d'évaluation et les produits plutôt que d'être uniquement un objet de collecte de données ; (iii) La représentation équitable des différentes voix et perspectives en évaluation produits (rapports, webinaires, etc.).

La bienfaisance : Les consultants s'efforceront de faire du bien, tout en minimisant les dommages découlant de l'évaluation en tant qu'intervention. Concrètement, ils assureront : (i) La considération explicite et continue des risques et des avantages des processus d'évaluation. (ii) Les bénéfices maximaux au niveau systémique (dont environnemental), organisationnel et les niveaux programmatiques. (iii) La bienfaisance. (iv) L'évaluation fait un bilan global de la contribution positive à l'humain et les systèmes naturels et les missions de l'ONU.

3. L'analyse de l'évaluabilité du projet

L'analyse de l'évaluabilité (la faisabilité de l'évaluation) passe par l'examen des performances ou de l'existant du projet sur les points suivants :

- **La théorie de changement :** Cette théorie est claire et pertinente. En effet, elle expose la situation de départ, les produits à réaliser, les résultats à obtenir, pour aboutir à une situation finale recherchée.

- **Le cadre logique/cadre des résultats :** Le document de projet comporte un cadre de résultats contenant un objectif général, deux objectifs spécifiques, trois résultats attendus (Outcome), neuf produits (output) et treize indicateurs. Le cadre est cohérent et les indicateurs sont SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement bien définis). Cependant, le cadre ne comporte pas de données de base ou de référence, ni de cibles annuelles, intermédiaires ou finales.

- **La disponibilité des données:** Il y a un document de projet (Prodoc) élaboré avant la mise en œuvre, des rapports annuels d'activités faisant le point des activités réalisées en 2019, 2020 et 2021 qui sont des sources d'informations pour les consultants. Par ailleurs, l'équipe du projet, l'ONG ANDD chargée de la mise en œuvre de deux composantes du projet, ainsi que le Bureau d'ONU Femme à Niamey, pourront également donner des informations aux évaluateurs.

Au vu de la situation ci-dessus exposée, on peut conclure que l'évaluation du projet peut être conduite pour atteindre les objectifs fixés.

4. La collecte des données

La collecte des données se fera sur un échantillon à choix raisonné constitué des PTF contributeurs, des services techniques des ministères concernés par le projet, des autorités communales et politiques du département de Kantché et de la région de Zinder, et des populations bénéficiaires. La collecte des informations se fera en utilisant les outils appropriés suivants :

- Une fiche de lecture, élaborée pour permettre une exploitation judicieuse des documents que les consultants auront à exploiter ;
- Un guide d'interview non structuré, de groupe ou individuel ;
- Un guide d'interview semi-structuré, individuel ou de groupe ;
- L'observation in situ qui aidera les consultants à constater, de visu, les résultats du projet sur le terrain. Il s'agira notamment de visiter des réalisations comme les sites maraîchers, les foyers améliorés, les boutiques d'intrants, etc.

Concernant les observations in situ et les entretiens, il est nécessaire de tenir compte de la situation sanitaire et sécuritaire. En effet :

- La COVID-19 continue de sévir.
- Le Niger enregistre toujours des cas d'attaques terroristes.

Ainsi, il faudrait déterminer, avec l'équipe d'ONU Femmes et l'ONG partenaire de la mise en œuvre, les zones qui sont accessibles du point de vue sécuritaire. Ce sera dans ces zones sécurisées que les enquêtes, les entretiens et les visites de terrain pourront se faire.

Dans le même ordre d'idée, les consultants se concerteront avec l'équipe d'ONU Femmes et l'ONG partenaire de la mise en œuvre, pour déterminer si la situation actuelle de la pandémie COVID 19 permet de faire des entretiens en présentiel, avec néanmoins un respect des mesures barrières, notamment le port du masque et la distanciation. Dans le cas contraire, il faudra privilégier les entretiens à distance, par Whatsapp notamment.

5. L'échantillonnage

L'échantillon d'enquête sera constitué des différents groupes suivants :

1°) Les acteurs de mise en œuvre

Il s'agira ici d'un échantillon exhaustif qui prendra en compte tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre, la coordination et la gestion du projet, à savoir, notamment :

- L'équipe du projet, à Niamey ;
- L'équipe d'ONU Femmes, à Niamey ;
- Les services techniques déconcentrés des Ministères techniques : Les services techniques déconcentrés départementaux en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, du plan, du Développement Agricole, de l'Élevage, de l'État civil et de la Migration, à Zinder ;
- L'ONG Garkua, à Zinder ;
- Les agences de communication : LOURA Production et l'Association des Professionnelles Africaines de la Communication – Niger (APAC-Niger) ;
- Les Maires des cinq communes d'intervention : de Dan Barto, Daouché, Ichirawa, Kourni et Matameye ;

- Le Préfet de Kantché.

2°) Les populations bénéficiaires

L'échantillon à enquêter sera constitué de 10% des bénéficiaires, soit 150 bénéficiaires (1 500/100) avec 100 femmes et 50 jeunes hommes. Cela représente aussi 10% des groupements, soit 10 groupements (100/10), répartis dans les cinq communes d'intervention. L'enquête va donc concerner 2 groupements par commune.

6. La répartition des tâches et la logistique

Une équipe de cinq (5) enquêteurs sera nécessaire pour couvrir cet échantillon. Chaque enquêteur aura en charge de réaliser des focus group avec deux groupements dans une commune :

- Enquêteur n° 1 : Deux focus group dans la Communes de Dan Barto ;
- Enquêteur n° 2 : Deux focus group dans la Commune de Daouché ;
- Enquêteur n° 3 : Deux focus group dans la Communes d'Ichirawa,
- Enquêteur n° 4 : Deux focus group dans la Commune de Kourni ;
- Enquêteur n° 5 : Deux focus group dans la Commune de Matameye.

Le consultant national sera chargé de faire des interviews auprès des services techniques départementaux de Kantché ; auprès des autorités coutumières et religieuses à Kantché ; et auprès du Préfet de Kantché. Il sera aussi chargé de la supervision des enquêteurs.

Le consultant international couvrira les entretiens avec l'équipe du projet à Niamey ; avec l'équipe d'ONU Femmes à Niamey ; avec les agences de communication partenaires, à Niamey ; avec l'ONG Garkua à Zinder ; et avec le Gouvernorat de la région de Zinder.

Le besoin en logistique sera constitué de :

- 1 véhicule à Niamey, pendant trois jours, pour le consultant international ;
- 1 véhicule à Zinder, pendant dix jours, pour le consultant international ;
- 1 vol UNMAS A/R Niamey-Zinder-Niamey pour les deux consultants ;
- 1 véhicule à Kantché, pendant dix jours, pour le consultant national ;
- 1 véhicule à Kantché, pendant dix jours, pour le pool des cinq enquêteurs. Une alternative serait de disponibiliser cinq (5) motos pour les cinq enquêteurs, en lieu et place du véhicule ;

Soit, en résumé, par localité :

- 1 véhicule à Niamey (3 jours) ;
- 2 véhicules à Zinder (10 jours) ;
- 1 véhicule à Kantché.(10 jours), ou bien cinq (5) motos.

7. La triangulation et vérification des données

Les données collectées et utilisées lors de l'évaluation feront l'objet de croisement afin de vérifier leur fiabilité. Le croisement se fera à partir de trois sources et selon le processus suivant :

- L'exploitation documentaire : Les rapports d'activités sur l'exécution technique et financière du projet, année par année, seront compilés. L'état de mise en œuvre exhaustive des activités, le niveau d'obtention des résultats et le degré d'atteinte des objectifs seront ainsi établis. Il s'agira, alors, de vérifier leur exactitude.

- Les entretiens avec les bénéficiaires et les parties prenantes de la composante : les informations collectées au cours de la phase de l'exploitation documentaire seront vérifiées et complétées lors des entretiens que les consultants auront à mener avec les parties prenantes.
- Les observations de terrain : Elles serviront aussi à vérifier les informations issues des entretiens et de l'exploitation documentaire.

8. L'analyse des informations

Les informations collectées seront synthétisées et analysées pour mesurer l'état de mise en œuvre, les acquis et insuffisances, la pertinence, la cohérence, les effets, les impacts, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet, le partenariat, la couverture, ainsi que la prise en compte des dimensions genre et droits humains.

8.1. Analyse de l'état de mise en œuvre du projet

L'exercice consistera à répertorier, identifier et analyser les activités exécutées dans le cadre du projet, ainsi que la qualité de mise en œuvre du projet par ONU FEMMES, les partenaires d'exécution et les structures nationales concernées.

Pour mesurer l'état de mise en œuvre du projet, il faudra examiner les documents suivants :

- Les documents essentiels de politique générale du Gouvernement en matière de migration, de promotion des capacités économiques de la femme et de développement agricole ;
- Le document du projet (Prodoc) ;
- Les plans de travail et budgets annuels (PTBA) ;
- Les documents produits par l'Unité de Gestion du projet (rapports d'activités et rapports de mission sur le terrain) ;
- Les documents permettant d'apprécier les aspects relatifs à la gestion financière et aux procédures de programmation et de suivi ;
- Les rapports aux bailleurs ;
- Les supports de communication.

Pour le critère de l'exécution technique par l'organisme d'exécution et l'organisme de mise en œuvre du projet, on va utiliser l'indicateur du « coefficient de l'exécution technique (CET) » qui va être noté sur une échelle de 1 à 5 et à partir de trois facteurs a, b, c, tels qu'indiqués dans le tableau ci-après :

Tableau n°2 : Appréciation de l'exécution technique

Facteurs d'appréciation de l'exécution technique du projet	Notation
Facteur « a » : Le niveau des réalisations des activités prévues.	a/2
Facteur « b » : La qualité de la mise en œuvre et de l'accompagnement de ONU FEMMES	b/1
Facteur « c » : La qualité de l'exécution du projet par les partenaires de mise en œuvre et les structures nationales	c/2

Le Coefficient de l'exécution technique (CET) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$1.1.3 \quad CET = a + b + c = \text{ou} < 5.$$

La note obtenue sera appréciée à l'aide de la grille suivante :

Tableau n°3 : Grille de notation

Notes obtenues	Appréciation globale du critère
N = 6/6	Très satisfaisant (TS)
N compris entre 5 et 6	Satisfaisant (S)
N compris entre 3 et 5	Modérément satisfaisant (MS)
N compris entre 2 et 3	Modérément insatisfaisant (MI)
N compris entre 3 et 2	Insatisfaisant (I)
N inférieur à 2	Très insatisfaisant (TI)

8.2. Analyse des effets du projet

Les effets se mesurent à travers des entretiens, des interviews, des visites de réalisation physique et de la consultation documentaire.

Pour ce critère des effets, l'indicateur du « Coefficient d'effets » (CEFF) sera utilisé. Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b et c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°4 : Appréciation des effets du projet

Facteurs d'appréciation des effets du projet	Notation
Facteur « a » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.	a/2
Facteur « b » : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative.	b/2
Facteur « c » : Les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.	c/1
Note globale	

Le Coefficient d'effet (CEFF) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CEI = a + b + c = \text{ou} < 5.$$

8.3. Analyse de la pertinence du projet

Il s'agira, d'une manière générale, de comparer et mettre en regard, d'une part, l'objectif général, les objectifs spécifiques et les effets/impacts du projet, et, d'autre part, les besoins ou les problèmes à résoudre du Niger, de la région de Zinder et du département de Kantché en matière de migration et de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de changement climatique et d'égalité du genre.

Il s'agit aussi de voir la cohérence du projet avec le PDES, avec les stratégies et principes d'ONUFEMMES et avec les ODD.

Il s'agira aussi de trouver des réponses aux questions évaluatives rappelées au point III.

Cet exercice se fera par un travail documentaire qui sera complété par des entretiens croisés avec ONU FEMMES, les bénéficiaires et les structures nationales de mise en œuvre du projet.

Pour ce critère de la pertinence, on va utiliser l'indicateur du « Coefficient de pertinence » (CP). Cet indicateur se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°5 : Appréciation du niveau de pertinence

Facteurs d'appréciation du niveau de pertinence du projet	Notation
Facteur « a » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les priorités nationales, régionales et locales, et avec le PNDES, en matière de migration et de renforcement des capacités économiques des femmes dans un contexte de changement climatique et d'égalité du genre.	a/2
Facteur « b » : degré d'alignement des objectifs et activités du projet avec les stratégies et principes d'action de ONU FEMMES et avec les ODD.	b/2
Facteur « c » : Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ? Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?	c/1

Le Coefficient de pertinence (CP) s'obtient ainsi qu'il suit :

$$CP = a + b + c = \text{ou} < 5$$

8.4. Analyse de la cohérence du projet : Analyse du cadre logique et du dispositif de formulation, du suivi-évaluation et de coordination du projet

L'exercice consistera à analyser le cadre logique du projet : vérifier la cohérence, la complémentarité et la synergie des activités, des résultats et des objectifs du projet.

Il s'agira aussi d'analyser le système de suivi-évaluation du projet : Analyser le caractère SMART des indicateurs.

Il faudra également analyser le processus de formulation du projet, en vérifiant notamment son caractère participatif et itératif.

Il s'agira, enfin, d'analyser le fonctionnement des organes de pilotage, de coordination et de gestion du projet.

Pour ce critère de la cohérence, on va utiliser l'indicateur du « Coefficient de cohérence » (CC). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°6 : Appréciation de cohérence du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de cohérence du projet	Notation
Facteur « a » : degré de caractère SMART des indicateurs.	a/1
Facteur « b » : degré de synergie, de convergence, de cohérence et de complémentarité entre les activités, les résultats et les objectifs du projet.	b/2
Facteur « c » : degré de fonctionnalité des organes de pilotage et de gestion du projet	c/1

Facteur « d » : Le caractère participatif et itératif du processus de formulation et de mise en œuvre du projet.	d/1
--	-----

Le Coefficient de cohérence (CC) s'obtiendra ainsi qu'il suit :

$$CC = a + b + c + d = \text{ou} < 5.$$

8.5. Analyse de l'efficacité du projet

Il faudra, pour mesurer l'efficacité, établir le rapport entre les prévisions et les réalisations. Le projet considéré sera d'autant plus efficace que les réalisations égalent ou dépassent les prévisions. Il s'agira ainsi de savoir quel est le niveau de réalisation des activités, le niveau d'obtention des résultats escomptés et le niveau d'atteinte des objectifs.

Il s'agira de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives rappelées au point III. Pour ce critère de l'Efficacité, on aura recours à l'indicateur du « Coefficient d'efficacité » (CE). Ce coefficient se décompose en quatre facteurs (a, b, c, d) tels que spécifiés ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°7 : Appréciation du niveau d'efficacité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau d'efficacité du projet	Notation
Facteur « a » : Degré d'obtention des résultats et d'atteinte des objectifs du projet	a/2
Facteur « b » : Dans quelle mesure la stratégie de partenariat a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres projets et programmes intervenant sur la même thématique sur le terrain ?	b/1
Facteur « c » : Quelles sont les retombées de l'intervention -prévues et imprévues, positives et négatives-y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?	c/1
Facteur « d » : Dans quelle mesure les produits de changements de comportements ont-ils été conformes aux besoins réels des communautés	d/1

Le coefficient d'efficacité (CE) va s'obtenir ainsi qu'il suit :

$$CE = a + b + c + d = \text{ou} < 5$$

8.6. Analyse de l'efficience du projet

La mesure de l'efficience se fera par la mesure du rapport entre les résultats obtenus et les moyens utilisés. Il se mesurera par un rapprochement des données de terrain au moment « t » de l'étude entre les réalisations d'une part, et les ressources humaines, matérielles et financières utilisées, d'autre part.

Il s'agira de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives contenues au point III.

Pour le critère de l'Efficience, on va utiliser l'indicateur « coefficient d'efficience » (CEF). Il prend en compte quatre facteurs, tels que spécifiés dans le tableau ci-dessous. Il est noté sur une échelle de 1 à 5.

Tableau n°8 : Appréciation de l'efficience du projet

Facteurs d'appréciation de l'efficience du projet	Notation
---	----------

Facteur « a » : Degré d'adéquation entre le taux de réalisation des activités et le taux d'exécution financière	a/2
Facteur « b » : Degré de rationalité dans la gestion du temps et des ressources humaines lors de la mise en œuvre du projet	b/1
Facteur « c » : Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour renforcer les capacités productives et réduire les risques liés à la migration irrégulière chez les femmes et les jeunes hommes	c/1
Facteur « d » : Quel est le degré d'efficacité (timely) des procédures opérationnelles d'ONU Femmes dans sa réponse à la réduction des risques liés à la migration irrégulière en lien avec la production agricole, la transformation et la commercialisation	d/1
Note globale	

Le CEF se calcule ainsi qu'il suit : $CEF = a + b + c + d =$ ou < 5 .

8.7. Analyse de la durabilité/connectivité du projet

Il s'agira de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives rappelées au point III.

Pour ce critère de la durabilité, on va utiliser l'indicateur du « Coefficient de durabilité » (CD). Ce coefficient se décompose en trois facteurs (a, b, c). Il est noté sur une échelle de 1 à 5, et se calcule ainsi qu'il suit :

Tableau n°9 : Appréciation du niveau de durabilité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de durabilité du projet	Notation
Facteur « a » : degré de persistance des résultats, effets et impacts du projet à la cessation du financement	a/2
Facteur « b » : Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ? Quels enseignements en lien avec le partenariat pourraient être utiles à d'autres projets similaires	b/2
Facteur « c » : degré d'appropriation du projet par les bénéficiaires et acteurs nationaux	c/1
Note globale	

Le Coefficient de durabilité (CD) s'obtiendra ainsi qu'il suit :

$$CD = a + b + c = \text{ou} < 5.$$

8.8. Analyse du degré de prise en compte des dimensions « genre » et « droits de l'homme »

Il s'agira de trouver des éléments de réponse aux questions évaluatives rappelées au point III.

Pour la dimension du genre et droits de l'homme, on va utiliser l'indicateur « Coefficient Genre et droits de l'homme » (CGD) pour mesurer et affecter une note, sur une échelle de 1 à 5, selon les modalités indiquées dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°10 : Appréciation du niveau d'efficacité du projet

Facteurs d'appréciation du niveau de prise en compte des dimensions genre et droits de l'homme.	Notation
Facteur « a » : degré d'intégration des dimensions genre et droits de l'homme lors de la conception, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du projet.	a/1
Facteur « b » : degré de contribution du projet à la promotion de l'égalité des genres et à l'autonomisation de la femme et des droits humains.	b/2
Facteur « c » : La composition de l'équipe de gestion du projet a-t-elle tenu compte de l'équité du genre ?	c/1
Facteur « d » : Les rapports de suivi du programme montrent-ils clairement les résultats spécifiques sur les femmes et les hommes ?	d/1
Note globale	

Le Coefficient Genre et droits de l'homme (CGD) va s'obtenir ainsi qu'il suit :

$$\text{CGD} = a + b + c + d = \text{ou} < 5.$$

8.9. Identification des forces et faiblesses du projet

Il s'agira, à travers un examen de la mise en œuvre du projet, de faire ressortir les insuffisances, les acquis et points forts du projet, sur le plan organisationnel, institutionnel, humain, matériel et financier.

8.10. Identification des meilleures pratiques et leçons apprises et formulation des recommandations

A partir du diagnostic de la mise en œuvre du projet, il faudra capitaliser les meilleures pratiques utilisées, ainsi que les leçons apprises, et formuler des recommandations pour les interventions futures.

II- LES LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus à la fin de l'évaluation sont :

1°) Un rapport de démarrage détaillant la méthodologie de l'évaluation incluant la collecte de données et les autres outils et méthodes qui seront utilisés dans le cadre de l'évaluation. Il comportera le chronogramme détaillé.

2°) Une présentation des constats préliminaires aux parties prenantes (groupe de référence), afin de valider les premiers constats et discuter de recommandations potentielles. Ces constats doivent être jugés acceptables par ONUFEMMES avant la poursuite de l'exercice d'évaluation. Une liste des sources d'informations devra être disponibilisée.

3°) Un rapport provisoire de l'évaluation couvrant tous les aspects clés mentionnés dans la section objectifs, ainsi que des recommandations (progrès accomplis, difficultés, leçons apprises, recommandations). Les données seront, dans la mesure du possible, désagrégées en Hommes/Femmes. Le rapport provisoire devra faire d'une présentation à l'équipe d'ONU Femmes.

4°) Un rapport final assorti d'un résumé synthétique et une présentation des principales conclusions et recommandations.

5°) Une présentation PowerPoint résumant les principaux constats et recommandations issus du rapport d'évaluation pour la réunion ou l'atelier de restitution des résultats de la mission.

6°) Une proposition d'une liste des structures et personnes ressources pour la capitalisation et la dissémination des résultats de l'évaluation.

III-RISQUES ET HYPOTHESES POUR L'EVALUATION

Certaines situations non attendues peuvent compromettre la bonne réalisation de cette évaluation. On peut citer entre autres :

- Les cas extrêmes d'insécurité sur le terrain au niveau des différentes communes qui peuvent rendre dangereux voire impossible tout déplacement. Dans ce cas, les consultants s'adapteront aux conditions de sécurité d'ONUFEMMES et au besoin, discuteront pour le remplacement des zones non sécurisantes par d'autres plus accessibles.
- Les calendriers de missions terrain des responsables de structures engagées : La conséquence en serait une grande difficulté à respecter le programme de travail des consultants entraînant une prolongation de délai et éventuellement des surcoûts. Il serait donc recommandé de s'informer, auprès des différentes structures de l'éventualité de départ en missions des personnes concernées par cette évaluation au moment de la collecte des données sur le terrain.
- Les calendriers des acteurs-cibles sur le terrain qui peuvent privilégier leur propre programme de travail au détriment de celui des consultants : Une planification établie de manière négociée et partagée à temps avec les différents acteurs permettra de régler cette éventuelle difficulté. Les entretiens en ligne pourraient être utilisés dans ce cas de figure.
- En termes de précaution et des mesures sanitaires à prendre relativement à la COVID 19, toutes les dispositions en vigueur seront scrupuleusement respectées ainsi que les mesures barrières.

IV-DEROULEMENT DE L'EVALUATION

L'évaluation se réalisera selon les étapes suivantes :

4.1. La phase préparatoire

Les consultants auront des rencontres préalables avec ONU FEMMES et l'unité de gestion du projet, afin d'échanger sur les termes de référence de l'étude. Ce sera l'occasion pour les consultants d'exposer leur compréhension des objectifs de la mission, de recevoir des indications et précisions sur le contenu du travail à réaliser.

A l'issue de ces rencontres, au vu des éclaircissements et recommandations formulés, les consultants finaliseront la méthodologie générale de l'étude en réaménageant, au besoin, les différentes séquences de son déroulement.

4.2. L'étude bibliographique ou revue documentaire

La revue documentaire se fera auprès de l'ensemble des acteurs qui disposent d'une documentation. Elle permettra de faire le point sur l'information disponible et orienter la collecte de données. La consolidation des canevas de collecte d'informations se fera en fonction de l'information disponible et celles à rechercher.

4.3. La rédaction du rapport de démarrage

Un rapport de démarrage sera élaboré après la rencontre avec les commanditaires de l'étude (ONU Femmes Niger). L'objectif de cette rencontre est d'harmoniser la compréhension des termes de référence de l'évaluation et de prendre en compte la politique d'évaluation d'ONUFEMMES. Le rapport de démarrage comprendra la méthodologie et le chronogramme détaillés de la mission. Plus particulièrement, ce rapport indiquera comment chaque question évaluative sera abordée à l'aide des méthodes appropriées. Ce rapport sera validé par ONU FEMMES.

4.4. L'élaboration des questionnaires/guides d'enquête

Des guides d'entretien ou d'interview, structurés ou semi-structurés, seront élaborés à cette étape, pour servir à une collecte rationnelle des informations. Les guides d'entretiens proposés figurent à l'annexe n°2 du présent rapport.

4.5. L'échantillonnage pour la collecte des données et prise de rendez-vous

L'échantillonnage des groupes cibles est une étape décisive pour pouvoir la planification et l'organisation des missions de terrain. Au point 3.5, un échantillon d'enquête est proposé : Il s'agit d'un échantillon exhaustif pour les services techniques, les autorités administratives, le SNU et les agences de communication concernés par le projet. Pour les bénéficiaires, l'échantillon sera de 10%, soit 100 femmes, 50 jeunes, organisés dans 10 groupements. Cet échantillon proposé sera examiné et validé avec ONU Femmes et l'ONG chargée de la mise en œuvre. Un synopsis avec des dates précises sera établi et les acteurs seront informés à l'avance des jours de passage pour la collecte des données.

4.6. Formation des enquêteurs/trices

Une équipe de 5 enquêteurs/trices devra recrutée pour appuyer les consultants sur la validation des outils de collecte des données et la collecte proprement dite. Cette équipe sera formée au préalable afin de s'assurer de l'internalisation des différents outils d'enquête. La formation se fera à Zinder ville. ONUFEMMES prendra part à cette étape pour rappeler les objectifs du projet et les procédures et principes de l'évaluation finale, et aussi pour former les enquêteurs/trices sur ses principes de l'évaluation sensibles au Genre, surtout en matière de collecte de données.

4.7. Test des outils d'enquête

Un site (localité) sera choisi pour procéder au test des différents outils d'enquête mais également s'assurer que les enquêteurs/trices ont bien internalisé ces outils. Une journée sera nécessaire à cette étape à laquelle ONUFEMMES prendra part pour l'assurance qualité.

4.8. Les entretiens et interviews des principaux acteurs

Les consultants auront à rencontrer les structures et les personnes concernées par la mise en œuvre du projet, notamment les bénéficiaires. Il s'agit notamment d'ONU FEMMES, de l'Unité de gestion du projet et des services techniques concernés des Ministères, à savoir : les Ministères de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant ; de l'Agriculture ; de l'Intérieur, de la décentralisation, des Affaires coutumières et Religieuses ; du Développement Communautaire ; du Plan ; de la Jeunesse, des Sport et de la Culture.

4.9. La rédaction du draft de compte rendu des missions de terrain et des premiers constats

A l'issue des entretiens, un draft sera élaboré faisant un compte rendu de la mission de terrain et donnant les premiers constats.

4.10. L'atelier de présentation du draft de compte rendu de la mission de terrain

Un atelier sera organisé pour présenter le draft de compte rendu de la mission de terrain et des premiers constats. Les participants formuleront des observations sur ce draft. Ces observations seront prises par les consultants.

4.11. La rédaction du rapport provisoire

Les consultants élaboreront le rapport provisoire de l'évaluation, selon un canevas consacré, et comprenant toutes les annexes. Ce rapport provisoire sera soumis au commanditaire et comprendra les conclusions préliminaires ainsi que des recommandations formulées après les rencontres et entretiens avec les acteurs concernés, les partenaires techniques et financiers et les personnes ressources. Les commentaires et autres amendements consolidés seront transmis par ONUFEMMES aux consultants pour prise en charge.

4.12. La rédaction du rapport final comportant en annexe une liste des différentes sources d'informations

Les consultants prendront en charge les observations d'ONUFEMMES et des autres parties prenantes sur le rapport provisoire et élaboreront le rapport final de l'étude qui comportera, en annexe, une liste des différentes sources d'informations.

ANNEXE N° 9 : LES RESULTATS DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN



RAPPORT ANNEXE : RESULTATS DE L'ENQUÊTE

EVALUATION FINALE DU PROJET « REDUCTION DES EFFETS NEGATIFS DE LA MIGRATION DES FEMMES ET DES JEUNES HOMMES EN INVESTISSANT DANS LEURS CAPACITES PRODUCTIVES DANS LE DEPARTEMENT DE KANTCHE/ZINDER, AU NIGER (2019-2021) »

KABORE Bila Roger : Consultant international, chef de mission

IDRISSA Mahaman Laouali : Consultant national

Les enquêtrices (eurs) :

IDO Moustapha Aïda Dakini

YAYE Djingarey Zaratou

ABDOU Hamani

ISSOOFOY Hamidou

SOMMAIRE

Chapitres	Pages
INTRODUCTION	3
I-LE DISPOSITIF DE LA COLLECTE DES INFORMATIONS	3
1°) Les outils de collecte et l'échantillon d'enquête	3
2°) Le personnel et la logistique de collecte d'informations	3
II. LES RESULTATS DE L'ENQUÊTE	4
2.1. La compilation des entretiens en Focus Group auprès des populations bénéficiaires	4
2.2. La compilation des entretiens individuels avec les responsables des services techniques, les Maires des communes d'intervention et les leaders communautaires	37

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'évaluation du projet « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans capacités productives dans le Département de Kantché de la région de Zinder, au Niger », une enquête a été réalisée auprès des bénéficiaires, des partenaires de mise en œuvre et des partenaires techniques et financiers (PTF), du 23 juin au 7 juillet 2022.

I-LE DISPOSITIF DE LA COLLECTE DES INFORMATIONS

1°) Les outils de collecte et l'échantillon d'enquête

La collecte des données a été faite sur un échantillon à choix raisonné constitué des PTF contributeurs, des services techniques des ministères concernés par le projet, des autorités communales et politiques du département de Kantché et de la région de Zinder, et des populations bénéficiaires. La collecte des informations s'est réalisée en utilisant les outils appropriés, à savoir, un guide d'interview non structuré, de groupe et individuel, et un guide d'interview semi-structuré, individuel et de groupe.

L'échantillon d'enquête était constitué des différents groupes suivants :

- Les acteurs de mise en œuvre

Il s'est agi d'un échantillon exhaustif qui a pris en compte tous les acteurs impliqués dans la mise œuvre, la coordination et la gestion du projet, à savoir, notamment :

- L'équipe du projet, à Niamey ;
- L'équipe d'ONU Femmes, à Niamey ;
- Les services techniques déconcentrés des Ministères techniques : Les services techniques déconcentrés départementaux en charge de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, du plan, du Développement Agricole et de l'Elevage, de l'Etat civil et de la Migration, à Zinder ;
- L'ONG Garkua, à Niamey et Zinder ;
- Les agences de communication : LOURA Production et l'Association des Professionnelles Africaines de la Communication – Niger (APAC-Niger) ;
- Les Maires des cinq communes d'intervention : Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye ;
- Le Préfet de Kantché.
- Les populations bénéficiaires

L'échantillon enquêté était constitué de 10% des bénéficiaires, soit 150 bénéficiaires, avec 100 femmes et 50 jeunes hommes. Cela représente aussi 10% des groupements, soit 10 groupements, répartis dans les cinq communes d'intervention. L'enquête a donc concerné deux groupements par commune.

2°) Le personnel et la logistique de collecte d'informations

Une équipe de quatre enquêteurs, dont deux femmes et deux hommes ont été utilisés. Cette équipe était supervisée par un consultant national. L'ensemble du processus était sous la responsabilité d'un consultant international.

Les enquêteurs étaient chargés d'administrer les guides d'entretiens, en focus group et en interviews individuels, dans les cinq communes d'intervention, à savoir : Dan Barto, Daouché, Ichirawa, Kourni et Matameye. Ils devaient faire un compte rendu écrit de chaque entretien réalisé, à partir d'un canevas établi par le consultant international.

Le consultant national était chargé de faire certaines interviews auprès des autorités coutumières et religieuses à Kantché et auprès du Préfet de Kantché. Il était aussi chargé de la supervision des enquêteurs. Il devait faire la compilation brute des comptes rendus effectués par les enquêteurs, à partir d'un canevas établi par le consultant international.

Le consultant international a réalisé les entretiens avec l'équipe du projet à Niamey ; avec l'équipe d'ONU Femmes à Niamey ; avec les agences de communication partenaires, à Niamey ; avec l'ONG Garkua à Niamey. L'ensemble du dispositif de collecte était sous sa responsabilité. Il devait faire la synthèse des comptes rendus des enquêteurs et des compilations du consultant national. Il devait aussi faire la triangulation/croisement des informations collectées, ainsi que leur traitement et analyse.

La logistique utilisée a été la suivante :

- 1 véhicule à Niamey, pendant trois jours, pour le consultant international ;
- 1 véhicule à Zinder, pendant huit jours, pour le consultant international ;
- 1 véhicule à Kantché, pendant dix jours, pour le consultant national ;
- 1 véhicule à Kantché, pendant dix jours, pour le pool des quatre enquêteurs.

II. LES RESULTATS DE L'ENQUÊTE

Les résultats de l'enquête sont présentés en deux volets :

- La compilation des entretiens en Focus Group ;
- La compilation des entretiens individuels.

2.1. La compilation des entretiens en Focus Group auprès des populations bénéficiaires

Une compilation, par question posée, de toutes les réponses obtenues lors des entretiens en Focus Group, a été faite. Les résultats sont les suivants.

1°) Nombre des groupements avec lequel l'entretien a eu lieu :

Nombre de groupements d'hommes : 0

Nombre de groupements de femmes : 1

Nombre de groupements de jeunes : 0

Nombre de groupements mixtes : 9

Nombre total de groupements : 10

2°) Quels sont vos principaux besoins cruciaux pour lesquels vous souhaitez qu'on y trouve prioritairement une solution ?

Réponse du groupement n°1 : Groupement mixte de la commune de Daouché :

Les principaux besoins de ce groupement sont le manque d'un moulin qui leur permettrait de moudre l'arachide. Pour l'instant, les membres du groupement doivent se rendre à Soki, à 2,5 km de distance, afin de faire moudre leurs grains. Il leur faudrait aussi une machine d'extraction de l'huile. Ils ne possèdent qu'une décortiqueuse parmi le matériel indispensable au travail d'extraction de l'huile d'arachide.

Ils ont aussi besoin de plus de petit matériel de travail, du genre bassines, seaux, louches, etc. Besoin aussi d'un robinet dans le centre, ils doivent y faire venir l'eau quand ils y travaillent ou bien l'acheter.

Il leur faudrait des fonds pour acheter l'arachide qui est actuellement devenue chère à l'achat.

Les membres du groupement ont aussi réclamé de l'engrais qui est à un prix exorbitant sur le marché d'après eux, ainsi que des semences améliorées, Ils ont aussi beaucoup évoqué leur manque de débouchés, Ils vendent l'huile au marché de Matamèye, et même s'ils arrivent à écouler leur marchandise, il n'y a pas beaucoup de bénéfices d'après eux, car il y a trop de vendeuses sur ce créneau et ils sont obligés de casser parfois les prix pour être compétitifs sur les marchés.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Les ingrédients principaux avec lesquels ils travaillent sont devenus beaucoup trop chers, notamment le haricot et l'arachide.
- Manque de moulin pour moudre les grains d'arachides.
- Manque de source d'eau dans le centre
- Manque d'électricité dans le centre
- Manque de petits matériels de travail (seaux, louches, bols, plateaux, tamis, fûts pour entreposer l'huile d'arachide, marmites, bassines, etc.).

Cela fait trois mois qu'ils n'ont pas travaillé l'arachide, à cause de la cherté de la matière première sur le marché.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto, producteur transformateur :

Le principal besoin des groupements de Maimoujia est le manque de terres pour cultiver. Trois champs avaient été mis à leur disposition par un habitant du village, ils ont été grillagés, et des plantations avaient été faites. Seulement, quelques mois plus tard, alors que certaines cultures n'étaient pas à maturité, et n'avaient pas encore été récoltées, le propriétaire a réclamé ses biens pour pouvoir y travailler pendant la saison pluvieuse. Les plants non récoltés ont alors été rasés, et les champs grillagés, remis à la disposition de leur propriétaire.

D'autres difficultés se sont ajoutées à celle citée plus haut :

- Pas suffisamment d'engrais pour les cultures, de semences.

- Les ingrédients principaux avec lesquels ils travaillent sont devenus beaucoup trop chers, notamment le haricot et l'arachide.
- Manque de moulin pour moudre les grains d'arachides.
- Manque de petits matériels de travail (seaux, louches, bols, plateaux, tamis, fûts pour entreposer l'huile d'arachide, marmites, bassines, etc.).
- Pas assez de suivi de la part de l'agent de l'ONG Garkua, qui leur aurait dit que c'est à l'agent de l'agriculture de s'occuper de leur situation.

Cela fait quatre mois qu'ils n'ont pas travaillé l'arachide, à cause de la cherté de la matière première sur le marché.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Nos besoins sont d'abord :

- Le don de semence à temps et d'engrais
- Construction d'un magasin pour stocker nos produits
- La création d'une unité de transformation d'huile d'arachide

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Nos besoins sont les matériels et intrants agricoles (engrais, motopompe, insecticide etc. ...)

- Manque de maison pour notre unité de transformation d'huile d'arachide
- Manque de fonds de commerce
- Manque de moyens de transport de nos produits maraichers vers les débouchés (grandes villes)

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Les principaux besoins qu'on doit trouver des solutions : fonds de commerce, semences, outils (charrue, machine etc...)

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

- Besoin en moulin pour la transformation de l'arachide en pâte parce que là nous sommes obligés d'apporter au moulin du village
- Besoin en eau et électricité, pour le moment nous achetons de l'eau
- Besoin d'investissement, appui financier car nous n'avons pas beaucoup d'argent pour produire assez d'huile vu la demande
- Besoin de formation sur d'autres transformations telles que la fabrication du savon, de pommade et de parfum/encens afin que nous puissions être occupés le temps que le prix de l'arachide baisse.
- Besoin en construction d'un magasin car celui qui est là est trop petit, il ne peut pas contenir toutes nos productions.
- Besoin en pesticide, semences maraichères et aussi et surtout en engrais parce que ça coûte cher ici, le Kg est à 1000F.

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

- Besoin en eau dans le centre
- Besoin en moulin de transformation de l'arachide en pâte
- Besoin en formation en l'alphabétisation du reste des membres du groupe
- Besoin d'investissement à chaque membre parce que cela va permettre à chaque femme de diversifier les AGR. Sinon, nous faisons toutes de la vente d'huile, du coup nous sommes confrontés à une mévente parfois

Besoin d'extension du mur du centre qui est petit car à cause de ça, la vente nous dérange beaucoup pendant la préparation de l'huile

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Appui dans la transformation abondante des produits afin d'exporter les produits transformés, Appui dans les financements de la production est insuffisante. Si on produit, la quantité est aussitôt vendue.

- Besoin d'électricité et d'eau dans notre centre communal. On ne peut pas travailler la nuit et on est obligée d'acheter jusqu'à 2000f /jrs.
- Besoin de machine se pate d'arachide, on a seulement une machine presse huile, parce que maintenant nous apportons au moulin.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Besoins d'appui pour acheter l'engrais car le kilogramme coûte 3000f ici.
- Besoins d'appui pour rendre accessible l'engrais parce que la semaine dernière nous avons été jusqu'à Matameye pour l'acheter mais il n'y en avait pas sur le marché.
- Besoin en motopompe parce que nous avons 3 pour les 15 membres dans chaque groupement. C'est vraiment insuffisant vu que l'on doit attendre quand d'autres membres te devance, il faut que reste jusqu'à ce qu'il finisse pour que tu puisses arroser à ton tour
- Besoin d'appui en pesticide car ça se vend trop cher ici. Nous le payons au Nigeria où c'est moins cher. Ici, les 5L sont vendus à 50.000F, pendant qu'au Nigeria le même volume est vendu à 18750f. Oui, c'est vrai nous avons été formés sur la fabrication de pesticide mais il se trouve qu'il n'est pas aussi efficace, nous l'associons alors avec le pesticide chimique.
- Nous avons besoin que le projet donne à chaque membre, un espace plus grand, parce que nous voulons être compétitifs. Si, on donne à chaque membre un espace, il va travailler avec plus de sérieux. Nous souhaitons avoir un appui pour que chaque membre achète ou prend en location un champ où il pourrait se consacrer individuellement.
- Nous avons besoin d'un appui en semences surtout pour la courge. Parfois, même si nous allons à Matameye, il n'y en a pas au marché. Il faut que nous lancions la commande auprès d'un commerçant qui l'achète à son tour au Nigeria.
- Besoin de l'équipement de pulvérisation du pesticide

3°) Quels sont les principaux besoins que le projet a permis de satisfaire ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Le projet leur a donné des fonds pour acheter de l'arachide, afin de pouvoir démarrer une activité commerciale, ainsi que des haricots pour awara (tofou), et du matériel de travail (décortiqueuse,

nattes, plateaux, tricycle etc.). C'est d'ailleurs le seul groupement qui n'a pas manifesté un besoin en matériel de travail parmi ceux avec lesquels je me suis entretenue, ils ont reconnu avoir reçu suffisamment de matériel de la part du projet.

Le projet leur a aussi offert des semences améliorées de haricots, arachides, mil, et leur a appris à faire du fumier à partir de matériaux locaux dont ils disposent. Ils ont aussi appris à semer de façon plus efficace, et à faire des produits pulvérisateurs naturels pour lutter contre les insectes ravageurs.

La construction du centre dans le lequel ils se réunissent pour discuter et travailler a été un très grand acquis pour eux, et même pour la commune, d'après leurs propres mots.

Les membres du groupement ont bénéficié de sensibilisations de la part des agents du projet pour ne plus aller en migration, pour inscrire leurs enfants à l'école etc.

Grace aux semences améliorées, leur production a augmenté, et certaines des femmes ont même réussi, grâce aux bénéfices générés par la vente de l'huile d'arachide et de ses dérivés à acquérir leurs propres champs.

Dans leur travail personnel, les femmes ont reconnu avoir été renforcées grâce aux petits emprunts qu'elles font dans la caisse du groupement, emprunts qu'elles remboursent régulièrement.

Lors du dernier Safem, elles sont venues à Niamey et elles ont vendues huit bidons de vingt-cinq litres d'huile d'arachide, avec de la pâte d'arachide et du tourteau pour la somme de deux cent quarante mille, somme qui est actuellement sur leur compte de la Bagri. Pour pouvoir venir à Niamey, ils ont bénéficié d'un don de sacs d'arachides de la part d'Onu Femmes.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Les membres du groupement ont presque tous pu avoir une activité, un petit commerce, avec l'arrivée du projet, ce qui leur a permis de ne plus aller en migration. Ils ont bénéficié de formations, et ont appris à faire certaines activités qu'ils ne savaient pas faire auparavant (conservations de produits agricoles, farine infantile, huile de sésame, huile de moringa).

Ils ont eu du matériel de jardinage, de l'engrais et des semences améliorées, ce qui a considérablement augmenté leur production.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto producteur transformateur

Avec le peu de matériel de travail que le projet a mis à leur disposition, ils ont débuté de petits commerces qui leur ont permis d'avoir quelques moyens financiers pour subvenir à leurs besoins. Les cultures de contre saison leur permettent de gagner davantage, et elles ont permis de beaucoup diminuer les départs en migration.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village d'ELKADANDGNA, commune de Daouché transformation d'huile d'arachide

- L'amélioration de conditions de vie et de travail de la communauté du village
- Formation sur les compos
- Fabrication de foyer amélioré

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Les principaux que le projet a permis de satisfaire sont :

- La réalisation de la clôture du jardin communautaire et des puits dans les jardins
- Des formations sur la fabrication des insecticides à partir des produits locaux.
- La transformation d'huile de sésame
- Don de matériels modernes de jardinage
- Don des charrettes et des bœufs
- Emergence et en même temps l'autonomisation des femmes grâce aux activités du projet des

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Les besoins que le projet a permis de satisfaire :

- D'avoir une activité
- Former des groupements qui ont permis de réduire les effets de la migration

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

- Renforcement des capacités en vie associative et le travail en équipe.
- Accès aux AGR
- Appui financier pour l'investissement
- Appui technique en équipement (moulin, charrette,
- Formation sur le compostage
- Accès à l'énergie renouvelable « Avant, on utilise beaucoup de bois, on achetait jusqu'à 500f par jour. Or maintenant, nous achetons à peine du bois de 250F/jour. On fait des économies avec le reste de l'argent
- Accès aux semences de moringa
- Besoins sanitaire et alimentaire car nous avons pu acheter des médicaments, aliments/vivres
- Le projet nous facilite aussi le transport des marchandises grâce au tricycle qu'il nous a attribué. Nous avons 250.000F mobilisé durant les 5 mois d'activité.

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

- Formation sur les techniques de culture meilleures que celles nous avons l'habitude de faire dans le temps
- Appui en charrette, bœuf, machine de décorticage, presse huile
- Accès aux semences de moringa, arachide, Niébé, mil
- Construction du centre
- Appui en matériels et équipement de travail pour la transformation de l'arachide

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

- Moto tricycle pour le transport des effets du groupement et aussi il rapporte des ressources à travers le transport dans la ville.

- ONU Femmes nous a appuyé en machines de presse huile et future arachide. Or avant, on fait de manière traditionnelle, on pile et on frite, ça fait que nous transformons plus de quantité que avant.
- Appui en deux (2) sacs d'arachide de cinquante (50) kg, farine pour la fabrication des pâtes d'arachide, décortiqueuse. Au début ont cotisé pour acheter vingt (20) mesures.
- Appui en grains de moringa (semences)
- Appui en machine électrique d'extraction d'huile de moringa.
- Renforcement de capacité de quinze (15) jours sur la transformation agro-alimentaire (Niébé, mil, tomate, oignon, moringa, sésame.)

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Accès aux semences de moringa, tomate, courge, melon, pastèques, pomme de terre
- Appui en clôture
- Accès au foncier
- Appui en point d'eau, parce que le projet a fait deux puits et des canalisations d'eau
- Autosuffisance alimentaire parce que grâce au projet nous avons mangé jusqu'à vendre « Mun ci, mu sayda »
- Promotion de l'entrepreneuriat du fait que nous avons des activités qui nous permettent de satisfaire nos besoins. Par exemple, un parmi nous, a pu acheter une machine à coudre grâce au projet à travers la vente des produits maraichers que nous avons cultivé
- Réduction de la migration

4°) Quels sont les principaux effets/impacts du projet sur vos conditions de vie : accès aux énergies renouvelables, accès à des marchés fiables, accès aux intrants, et accès aux infrastructures socio-économiques, etc. ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Grâce aux différentes sensibilisations du projet, la cohésion et l'entraide sont davantage de mise entre les membres du groupement, elles sont devenues beaucoup plus éveillées d'après leurs propres dires, elles envoient davantage leurs enfants à l'école, et partent beaucoup plus fréquemment aux CPN. D'ailleurs, elles ont commencé à envoyer leurs enfants à l'école avant l'âge de sept ans, grâce aux sensibilisations.

Pas d'accès aux énergies renouvelables, ni aux engrais (ils travaillent plus avec du compost qu'ils font eux-mêmes), mais un accès accru à des marchés fiables et à des bénéfices appréciables.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

L'accès aux énergies renouvelables se fait encore attendre, mais les membres du groupement ont pu avoir accès à des intrants de qualité grâce au projet. Ils ont aussi plus accès aux infrastructures socio-économiques, car le projet amis à leur disposition un tricycle pour leurs déplacements et leurs activités.

L'accès à des marchés fiables est encore au stade primaire, car ils n'ont pas eu d'autres ouvertures avec l'arrivée du projet, mais leur champ d'action s'est élargi, ils amènent leurs articles à Matamèye, Kantché, Maï Adoua(Nigéria), Marekou da ganoua...

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Pas d'accès aux énergies renouvelables, mais des foyers améliorés grâce au projet.

Par contre, ils ont un meilleur accès aux marchés et aux infrastructures socioéconomiques, grâce à l'appui du projet, aux sensibilisations et aux formations.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

- Amélioration de conditions de vie
- L'accès au marché de nos produits de transformation
- Le projet nous a aussi permis à l'accès aux énergies renouvelables
- Pas d'accès aux infrastructures socio-économiques

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

- La cohésion sociale
- Atténuer l'exode
- Accès facile au marché
- La transformation des produits locaux tels que l'arachide

Notre village est reconnu grâce à nos produits de transformation

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Les principaux effets/impacts du projet sur vos conditions de vie ; accès aux énergies renouvelables, à des marchés fiables, accès aux intrants et aux infrastructures socio-économiques.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

RAS

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

RAS

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Le projet a permis de réduire la migration de « nous sommes trois (3) à avoir l'intention de migrer mais quand le projet est venu nous avons renoncé. Le projet a prévu de nous apporter de foyer amélioré mais jusque-là. Avant, on se débrouillait mais là on arrive à satisfaire nos besoins, nous arrivons à faire chacune une AGR en dehors du groupement. Nous pouvons donner les frais de récréation de nos enfants. Dès qu'on produit, on fait juste une journée pour le finir et il y a la demande.

On n'a pas reçu des intrants mais, on a les moyens d'acheter même si ce n'est pas assez suffisant, grâce à nos bénéficiaires, nous avons construit un hangar à quarante-neuf mille (49 000) franc et cinquante (50 000) franc or la construction d'une dalle ***** de construire un château d'eau.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Nous avons bénéficié des foyers améliorés « Mourhun zamani » qui consomment moins de bois. Avant, nous utilisons 5 tas de bois par jour, mais avec ce foyer amélioré, un tas peut couvrir 4 jours ou plus. Et il n'y a plus d'incendie.
- Nous disposons d'argent pour acheter des vivres, nos enfants n'ont plus faim
- Notre accès au centre de santé est amélioré parce que nous avons eu à acheter des produits pharmaceutiques, moi, j'ai amené ma mère au centre de santé et j'ai pris en charge son traitement grâce au revenu tiré de la vente des produits,
- Moi je me suis marié avec le revenu, lorsque que j'ai vu que ma condition de vie et la situation de mon foyer s'est amélioré.
- Le projet a réduit notre pauvreté parce que moi, par exemple, j'ai pu acheter le trousseau de mariage et les meubles à ma fille lors de son mariage. Et c'est grâce à la vente des produits maraichers que j'ai cultivés avec l'appui du projet
- Accès à l'entrepreneuriat

5°) Quels sont les changements positifs que les interventions du projet ont apportés dans votre manière de gérer vos ménages et vos communautés ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Autres changements positifs : la propreté des enfants, du corps, et de la maison. Les femmes ont avoué avoir moins de charges de travail grâce au matériel mis à leur disposition, et elles ont désormais un peu d'argent sur elles, ce qui leur permet de subvenir un peu aux besoins de la famille. D'après eux, leur travail a inspiré d'autres membres de la communauté qui apprennent avec eux, et qui essayent de suivre leur exemple.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Avec l'arrivée du projet, il ressort que bien de membres des groupements ont désormais de petites économies qui leurs permettent de subvenir à certains besoins de leurs familles, qui n'étaient pas forcément prioritaires, apparent.

Deux femmes ont témoigné qu'avec l'arrivée du projet, elles ont pu acquérir des animaux, des poulets au départ, puis de petits ruminants.

Leurs rendements ont aussi augmenté dans leurs jardins, leur permettant des gains substantiels, de l'ordre de soixante à soixante-dix mille, mais ce sont surtout les hommes qui sont concernés.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Les activités du projet ont permis d'apporter de l'espoir aux membres des groupements, en leur permettant d'envisager un avenir chez eux, sans risquer d'aller en migration. Beaucoup de membres ont pu avoir une petite activité commerciale, le maraîchage leur a permis quant à lui, d'avoir de bonnes rentrées d'argent, tout en leur assurant de bonnes sources de nourriture, pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Les changements positifs du projet :

Comme changement l'intervention du projet a vraiment diminué l'exode des femmes et des enfants car ils restent à la maison, comme on a déjà un travail à faire et des AGR.

Nous avons reçu des sensibilisations sur la migration, donc nous sommes restés à la maison et cela a eu un impact sur la scolarisation de nos enfants car au paravent on partait avec eux, du coup ils étaient déscolarisés

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

- **Il y a eu un développement économique de la communauté du village**
- **Nos conditions de vie ce sont améliorées car au paravent quand le mari sort le matin il faut attendre son retour plus tard le soir pour préparer à manger, mais maintenant avec le projet une femme peut prendre les condiments en charge. Même si elle n'en n'a pas elle peut prendre du crédit auprès du groupement.**

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

- **Cohésion sociale**
- **Limiter la migration**
- **Organisation des groupements structurés**

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

RAS

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Grâce aux appuis techniques et matériels, notre production agricole a augmenté.

Le centre devient notre point de rencontre quelle que soit l'activité. Nous sommes plus solidaires parce que nous nous rencontrons lors de la transformation, sociales et la migration a diminué.

Les semences reçues nous ont permis de produire plus car ce sont des semences améliorées. Notre production peut durer 4-5 mois car nous associons avec les AGR

Nos groupements de ce village sont désormais connus grâce à la participation au SAFEM.

Nos AGR ont été renforcées grâce aux ressources et frais de formations.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Nous sensibilisons les femmes lors des cérémonies sur l'effet négatif de la migration. Maintenant, le taux de migration a diminué. Grace aux AGR nous gérons au mieux nos foyers, les veuves arrivent à subvenir aux besoins.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

RAS

6°) Quels sont vos besoins et attentes non satisfaits par rapport à ce que le projet avait prévu ? Que faudrait-il envisager pour y remédier ?

Réponse du groupement n°1 : Groupement mixte de la commune de Daouché :

Le projet avait promis d'installer un robinet dans le centre, ainsi que l'électricité, rien de tout cela ne fut fait. Ils n'ont pas non plus apporté un moulin pour moudre les grains d'arachide.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Il y avait un manque flagrant de suivi de la part du projet, les agents de Garkoua pouvaient faire deux à trois semaines sans se rendre au village. La phrase qui revenait souvent lors du focus, était ; ils ne viennent pas régulièrement pour suivre les activités que nous faisons.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Le projet avait promis de construire un centre de service à Maimoujia, ce qui n'a pas encore été fait. Ils n'ont même pas un hangar pour y travailler, ni de magasin de stockage, celui qu'ils utilisent actuellement, leur a été prêté pour pouvoir y entreposer les vivres.

Ils manquent aussi cruellement de matériels basiques de travail : nattes, bassines, friteuses, plateaux, bidons...

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Les besoins non satisfaits sont :

- Le comptoir
- Accès au marché de notre huile transformée en l'achetant sur place et directement sans intermédiaire
- Fonds de commerce

Pour satisfaire, il nous faut construire le comptoir, faire venir les clients pour acheter nos produits transformés

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

- La création des parcelles par ménage qui a été prévue mais jusqu'à présent non effectué
- Le programme chaque personne un puits n'a pas été réalisé
- La BC non construite

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Ce que le projet n'a pas fait :

- Le terrain n'a pas été attribué ;
- Manque d'engrais et d'intrant

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

- En 2021, ils ont promu de nous apporter de l'engrais mais jusque-là ce n'est pas fait
- Construction d'un magasin
- Extension du mur du centre
- Moulin à graine pour la pâte d'arachide

- Séchoir des produits maraichers
- Formation sur la transformation d'autres produits maraichers autre que l'arachide
- Nous avons espéré avoir des chèvres pour faire de l'embouche
- Grillage pour la clôture du périmètre mis en valeur
- Accès à un marché fiable, qu'on nous trouve des commerçants fiables qui vont prendre nos produits à un coût raisonnable sans nous tordre le cou

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

-Appui financier à chaque membre de manière individuelle

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Construction d'un magasin de stockage, d'une latrine, l'électrification et extension d'eau.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Besoin d'un marché fiable où on peut vendre que des produits maraichers
- Besoin de machine de transformation agro-alimentaire,
- Besoin d'un séchoir
- Besoin d'un moulin qui va rendre l'arachide en pâte parce qu'avant d'extraire l'huile il faut bien transformer l'arachide en pâte d'abord.
- Besoin en semences d'arachide, mil, sésame, Niébé, oseille, gombo,
- Elargissement/ extension de la superficie accordée
- Renforcement de capacité en techniques de cultures

7°) Quel a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

A l'arrivée du projet, ils se sont cotisés à deux reprises pour acheter des sacs d'arachides, ainsi que certains matériaux de travail. Les deux cotisations étaient de l'ordre de mille francs par membre, puis de cent francs. Ils ont actuellement une caisse pour pérenniser les acquis du projet, ainsi qu'un compte bancaire à la Bagri.

Un suivi régulier et transparent des finances est mis en place, ce sont les femmes qui gardent la caisse, mais les hommes ont un regard sur tout ce qui se fait.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa, Transformation de l'arachide

Ils ont fait une cotisation individuelle de cinq cent francs pour pouvoir commencer à travailler, dès que le groupement a été mis en place. Le suivi des activités n'est pas très efficace, car ils ont perdu une somme de cinquante mille, sans que la discussion que nous avons eue n'ait permis d'en déterminer le pourquoi du comment, tous se jetant la faute.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Il y a surtout un homme qui fait de son mieux pour que les choses avancent, il réunit les membres des groupements pour les orienter, paye la nourriture pour eux quand ils partent travailler dans les

champs, achète le carburant pour faire fonctionner les motos pompes, et a même fait creuser un puits sur la nouvelle parcelle qu'on vient de mettre à leur disposition, mais qu'ils commencent tout juste à viabiliser.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA :

Nous avons eu à participer du début jusqu'à la fin. Nous étions pleinement impliqués

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Nous avons été impliqués dans l'élaboration, dans la mise en œuvre et le suivi du projet

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Nous avons été pleinement impliqués du début jusqu'à la fin dans la mise en œuvre du projet.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Nous avons participation beaucoup parce que nous mettons notre force physique, notre temps et nous avons procédé par des cotisations de 100F par membre pour qu'on puisse s'acheter des semences avant que l'acheminement de celles du projet. Nous utilisons nos propres marmites et autres ustensiles lors de la transformation de l'arachide, nous apportons du fumier dans les périmètres et nous employons des salariés agricoles

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Nous avons collecté 1000f par membre pour acheter du terrain qui va servir à la construction du centre. En plus, nous avons mobilisé 250F par membre pour l'achat du premier stock d'arachide. De temps en temps, nous nous réunissons pour discuter afin de voir ce qui marche et ce qui ne marche/

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Engagement –cotisation de 1000f/par membre, apport des matériels comme seau, bassine, -cotisation pour la gratification du gardien (5000f/mois), du propriétaire du moulin (5000f) et il y a la coordination qui donne 5000f aux deux, par rapport au suivi, on compte continuer et nous avons un compte de quatre cent milles (400 000) franc CFA.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Nous mettons notre force physique pour labourer
- Nous achetons le carburant servant au fonctionnement des motopompes

8°) Selon vous quel sont les grands acquis du projet et que faut-il faire afin que ceux-ci restent durables ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

La création du centre est un grand acquis pour les membres des groupements, de même que les sensibilisations et les formations.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Création du centre
- Ils ont en leur possession, une décortiqueuse et une machine d'extraction de l'huile d'arachide
- Du matériel de travail (nattes, « galmas », bassines)
- Un tricycle (depuis deux mois).

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Les femmes étaient bien oisives avant l'arrivée du projet, elles n'avaient quasiment rien à faire, mais, avec la culture de contre saison, elles arrivent à s'en sortir, surtout sur le plan alimentaire. Les hommes ont beaucoup plus gagné dans le maraîchage, car ils cultivent de plus grandes parcelles.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché transformation d'huile d'arachide

Les grands acquis sont :

- La cohésion sociale
- La solidarité

Pour la pérennisation il faut qu'on continue avec le système de groupement et aussi de continuer à travailler ensemble.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

- La formation sur le défrichage des champs et la confection de compos
- Construction de forage
- La clôture du jardin
- Unité de transformation d'huile d'arachide
- Don d'un semoir
- Don des charrettes bovines
- Comptoir pour la vente des produits maraichers

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Les grands acquis sont : le centre de transformation des produits agricoles, le semoir, charrette bovine et un tricycle qui permet l'acheminement de nos produits dans les différents marchés.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto, Transformation de l'arachide

Les acquis sont cités à la Q5. Pour que ces acquis soient pérennes, nous devons nous-même nous consacrer davantage à préserver, à continuer de nous investir dans la production

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Pour pérenniser les acquis cité ci haut, nous devons entretenir les équipements, être tolérant entre nous et ONUFEMME doit continuer à appuyer les femmes individuellement.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Les ressources du tricycle sont divisées en trois (3) (1/3 pour le chauffeur, 1/3 pour l'investissement dans la caisse et 1/3 pour l'entretien. C'est la même chose pour les ressources tirées de vente.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

C'est la réduction de la migration Parce que si le projet n'était pas venu, beaucoup de nous allaient être en migration.

Moi, j'avais l'intention de partir parce que j'avais 4 enfants à prendre en charge après le décès de mon défunt mari. Mais grâce à ALLAH, le projet est venu et j'avais renoncé

Le projet doit continuer d nous soutenir parce qu'à certaines périodes de l'année les intrants sont inaccessibles

9°) Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter à l'avenir ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché

Seulement quatre femmes et un homme ont pu participer aux formations à Zinder, les autres n'ayant pas été conviées. Malheureusement, une fois de retour, ils ne peuvent même pas former d'autres membres des groupements, car il leur manque le matériel nécessaire pour le faire.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

A part le manque de suivi de leurs activités par l'agent de Garkua, il n'y a pas grand-chose qu'ils n'aient pas aimé, même en insistant. Elles souhaitent quand même apprendre à faire du savon pour le commercialiser.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia :

Le projet n'a pas tenu sa promesse de création d'un centre à Maimoujia, ils ne leur ont pas appris à faire du savon, comme promis, et l'installation des kiosques pour la vente de leurs produits se fait toujours attendre.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA :

Comme promesses non tenues ce sont seulement les la construction du comptoir et le fonds de commerce.

Donc il faut tenir les promesses.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri :

- Le retard dans le cheminement des semences
- Acheminer directement dans notre village tout ce qui nous est destiné par le projet
- La mauvaise répartition des matériels amenés par ONU femmes

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Ce que nous n'avons pas aimé dans la démarche et qu'il faut éviter : nous n'avons pas eu de problèmes et nous osons que cela continue.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

- Le fait que les femmes et les hommes soient mélangés n'est pas efficace. L'esprit du projet était que les hommes puissent aider les femmes dans le labour mais malheureusement, ils ne le font pas. Donc nous souhaitons que donnez aux femmes leur terrain à part. Ils ne travaillent pas mais dès qu'il y a un appui, ils pointent et demandent leur part.
- L'acheminement de l'engrais se fait en retard

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

- On ne veut plus travailler avec les hommes car ils ne travaillent mais insistent qu'on partage les recettes tirées du SAFEM.
- Nous n'avons pas aimé le fait que le tricycle soit acheminé à Kourni surtout qu'ils ne l'utilisent même pas

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

On n'a pas reçu d'attestation à la fin de la formation. En plus, nous avons voulu que les trente (30) membres suivent la formation mais c'est juste 3 qui l'ont suivi. On n'a suivi une seule formation sur les effets de la migration

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- Nous recevons les semences en retard. Or quand on prend du retard avant de semer alors les plants seront attaqués par les chenilles.
- Les semences que le projet nous apporte de sont pas de très bonne qualité parce certaines comme l'oignon, la pastèque, le melon, le poivron doux, le poivron rouge ne poussent même pas. Quant au chou, le projet nous donne « Dan eka » qui fait trop de feuilles vertes et un petit pommé. Or nous préférons cultiver « Na kaduna », qui fait de grand pommé.
- Le fait de réunir les membres cause problème parce qu'il faut attendre que les premiers venus fissent d'arroser pour que les autres puissent le faire.

10°) Y a-t-il d'autres partenaires qui vous appuient ? Si oui, dans quels domaines et depuis quand ? Et quelles sont leurs relations avec les agences SNU ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Non, Onu Femmes est leur seul et unique partenaire.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Aucun autre, en dehors d'Onu Femmes.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia :

NON

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Oui, y a jusqu'à deux (2) partenaires depuis un (1) an. Ils interviennent dans le domaine de l'élevage, l'élevage de caprins. Ils n'ont aucune relation avec le SNU.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Il n'y a aucun partenaire dans ce sens

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Nous n'avons aucun partenaire en dehors de GARKOUWA.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Non

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni, Transformation d'arachide

Non

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Non

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Non

11°) Quel est le nombre de membres de votre groupement ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Quinze membres, dont dix femmes et cinq hommes.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Quinze, dix femmes, cinq hommes.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia :

Quinze membres, cinq hommes, dix femmes.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Notre groupement est composé de quinze (15) membres. Parmi les quinze (15) membres on a dix (10) femmes et cinq (5) jeunes hommes.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Ici dans notre village nous avons cinq (5) groupements et chaque groupement est composé de 15 membres dont 10 femmes et 5 jeunes hommes. Le total fait 75 membres dont 50 femmes et 25 jeunes hommes

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Le total des membres des groupements est de soixante-quinze (75) membres répartis dans cinq (5) groupements dans notre village. Chaque groupement est composé de quinze (5) membres composés de dix (10) femmes et cinq (5) jeunes hommes.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

15 pour chaque groupement

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

15 par groupement.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matamey.

Trente (30)

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Chaque groupement a 15 membres. Mais, à propos du maraichage, c'est 15 membres répartis dans les 5 groupements

12°) Comment trouvez-vous la pérennité des acquis du projet après que le projet ait pris fin ? Quels sont les rôles attendus de vous pour assurer la durabilité des acquis ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Pour que les acquis du projet puissent perdurer, il faudra protéger le matériel mis à la disposition du centre, continuer à se battre pour générer des bénéfices et diversifier les activités.

Il faudrait aussi que chaque groupement soit autonome sur le plan financier et qu'il puisse gérer ses finances de manière autonome.

Actuellement, les groupements travaillent un peu de manière indépendante, mais les ressources sont communes.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Les formations ont été très utiles, surtout celles sur la farine infantile, l'huile de Morinaga, et celle du sésame. Ils aimeraient pouvoir avoir le matériel nécessaire pour apprendre à tous les membres à en faire, afin de pouvoir en débiter la commercialisation.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Il a été très difficile aux participants au focus de donner une réponse, car il y a beaucoup de problèmes qui les freinent dans leurs activités : manque de local pour travailler, de matériel, de champs pour les cultures. Ils demeurent quand même positifs, en ayant des discussions communes régulières pour trouver des solutions, et en envisageant de bâtir leur propre magasin.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Après la fin du projet il faut faire des concertations entre nous ; faire des tontines pour avoir des fonds et faire du commerce.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

- Il nous faut nécessairement nos propres terres
- Disposer de fonds suffisant

ONU femmes doit obligatoirement nous faire les deux 2 ans prévus car ils ont fait juste une seule année

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Après le projet nous comptons pérenniser nos acquis en former un comité de gestion pour mener des AGR.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Nous continuons toujours la production

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Elle est bonne parce que nous continuons toujours la transformation, nous avons encore du stock, la production dernière. Pour pérenniser, nous avons mis en place des caisses afin d'économiser le fonds d'entretien et qu'on puisse se soutenir dans les épreuves difficiles de la vie.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Bien

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Faible en cette période.

Nous devons continuer les activités mais nous les femmes surtout, n'ont pas assez de moyen pour l'achat de semences et la main d'œuvre. Seulement 3 membres ont continué la production

13°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires de votre localité ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ?

Réponse du groupement n°1 : Groupement mixte de la commune de Daouché :

Oui, surtout ceux offerts par le projet qui ont une production rapide, abondante et de bonne qualité.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

La réponse fut mitigée. Il y a certains intrants qu'on leur a apporté qu'ils n'utilisent même pas, comme la pastèque et la courge, qui ne sont pas de bonne qualité d'après eux. Et, apparemment, la pastèque n'est pas un fruit très apprécié à Ichirnawa.

Mais les légumineuses, le mil et le sésame sont très appréciés et de bonne qualité.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Oui, ils sont ravis de la production, les intrants sont adaptés, mais ils doivent payer beaucoup d'engrais, car ce que le projet met à leur disposition se révèle insuffisant pour toutes leurs cultures.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Nous les femmes et les jeunes ont un accès peu difficile aux intrants adaptés à notre environnement.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

C'est vraiment difficile d'en avoir car on a un sérieux manque de moyen.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui les femmes et les jeunes ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Oui, parce que nous avons les moyens aussi petits soient t ils pour acheter de l'engrais.

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Oui parce que c'est difficile à Matameye et nous avons l'argent pour en acheter

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Non

14°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Oui, même si le projet n'a pas tenu sa promesse d'installer des boutiques et des kiosques pour faciliter la vente des marchandises des différents groupements, ils arrivent facilement à les écouler sur les différents marchés, et ils ont même été mis en contact avec un commerçant grossiste de Matamèye, avec lequel ils vont bientôt faire affaire.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Oui, ils sont venus jusqu'à Niamey pour le Safem.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Oui, et leur proximité avec le Nigeria aide beaucoup.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

On a un accès facile au marché, seulement les clients ne viennent pas jusqu'ici pour acheter.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

C'est vraiment difficile d'en avoir car on a un sérieux manque de moyen.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

En se regroupant ensemble, nous faisons l'huile d'arachide et d'autres produits dérivés et ces produits ont un accès à des marchés fiables.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Non

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Non

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Oui

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Non. Nous sommes confrontés par les vendeurs aux abords de la route.

15°) Est-ce que les femmes et les jeunes hommes bénéficiaires et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternative ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Non, mais les agents de Garkoua leur ont appris à faire des sortes de foyers améliorés qui fonctionnent toujours au bois ou au charbon, mais en en consommant beaucoup moins qu'avant.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Non, pas du tout.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Non, seuls des foyers améliorés ont été mis en place, avec l'aide du projet.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Nous n'avons d'accès aux énergies alternatives, car nous ne pratiquons pas de culture maraichère, on pratique celle pluviale, donc non adaptée.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

L'accès accru varie selon l'année, par exemple l'année passée on a eu un accès accru au marché et les produits étaient facilement à écouler, mais cette année y a eu vraiment de la mévente.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui les femmes et les jeunes hommes et leurs coopératives ont un accès accru à des sources d'énergie alternatives

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

OUI

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui, nous avons bénéficié des foyers améliorés qui consomment peu de bois. Pour nos foyers, nous avons reçu une formation en construction de foyers améliorés mais dans le centre, le projet nous a apporté un foyer en métal. C'est rentable.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Oui

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Oui

16°) Est-ce que les femmes rurales et les jeunes hommes, ainsi que leurs familles, sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration ? Si oui par quels canaux ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Il y a eu plusieurs séances de sensibilisations à leur endroit, dont une en particulier pour laquelle Onu Femme a envoyé pendant trois jours, un agent pour leur parler de la migration. Ils ont aussi eu des séances de sensibilisations vidéo, diffusées en place publique, et des séances audio, par le canal de la radio communautaire.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

- **Sensibilisations régulières par les agents de l'ONG Garkua**
- **Formation à Zinder de quatre membres du groupement sur les effets négatifs de la migration, par l'ONG Garkua**
- **Séance de sensibilisation à la mairie de la commune, par le chef de canton de Kantché**
- **Ont été sensibilisés à Niamey par les agents de l'OIM, lors du Safem**
- **Séances vidéo, sensibilisations régulières à la radio**

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia :

Les sensibilisations ont eu lieu à la mairie, avec le préfet et le chef de canton.

Les agents de Garkua ont aussi organisé des séances vidéo de sensibilisations en place publique.

La radio communautaire diffuse aussi des messages de sensibilisations.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

Nous avons reçu plusieurs informations sur les effets néfastes de la migration par les ONG et autorités locales.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Non, il n'y a que les motopompes et surtout qu'on a besoin des panneaux solaires.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Nous avons été suffisamment sensibilisés sur les effets négatifs de la migration à travers ONUFEMME et l'ONG GARKOUWA

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Oui à travers des sensibilisations communautaires, la radio

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui, Animation villageoise, Radio de Dan Barto, Radio de Yaouri,

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Oui, à travers une formation, une caravane venue de Niamey, Radio, sensibilisation communautaire à Sauni.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Oui. A travers une projection d'un film, la radio, sensibilisation communautaire, la communication interpersonnelle

17°) Est-ce que votre groupement a bénéficié d'activités génératrices de revenus (AGR) ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Oui, de deux types.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Oui, tout à fait.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

OUI

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

OUI

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Oui, on nous a fait des formations et des sensibilisations sur la migration et c'est ONU femmes qui nous fait ces activités.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Nous avons formé un groupement qui nous a permis de réaliser certaines AGR.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

OUI

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Oui

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Oui

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Oui

18°) Si oui, quel type activité ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

1. Extraction de l'huile d'arachide, vente de pâte d'arachide, et de tourteaux
2. Préparation et vente d'Awara (tofou frit)

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

3. Extraction d'huile d'arachide
4. Vente de « awara »

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Les activités sont de deux sortes, il y a des activités de production, et des activités de transformation

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village d'ELKADANDGNA :

La transformation d'huile d'arachide et de sa commercialisation.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Oui

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Transformation d'huile d'arachide.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

Transformation de l'arachide en huile et tourteaux, vente de produits maraichers

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Transformation d'arachide

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

Individuelles et collectives (vente de boules, extraction d'huile, beignets, bouilles, bois....

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Vente de produits maraichers

19°) Si oui, Est-ce des AGR individuelles ou collective ?

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

Elles sont collectives, mais chaque membre quasiment du groupement possède une activité individuelle chez lui.

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

AGR collectives.

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

Ce sont des activités collectives.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

AGR collective

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

Collective.

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Collective.

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

La transformation de l'arachide est collective mais la vente de produits maraichers est individuelle.

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

Collective.

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

-Transformation d'arachide, extraction d'huile ;

- Fabrication de savon ;

-Fabrication de pâte d'arachide traditionnelle.

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

Individuelle pour la production, Collective pour la transformation d'arachide.

20°) Pouvez-vous donner, par AGR, les montants des dépenses, des recettes brutes et des bénéfices nettes :

Réponse du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché :

AGR n° 1 : Extraction d'huile d'arachide (par semaine).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 28050F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 38750F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 10700F

AGR n° 2 : Vente d'awara (hebdomadaire).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 8300F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 9000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 700F

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

AGR n° 1 : extraction d'huile d'arachide, vente de tourteaux, et de pâte d'arachide (activité hebdomadaire).

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 37300F
- Recettes brutes tirées de l'activité ; 52000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité ; 14700F

AGR n° 2 : Vente de tofu frit (par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 12500F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 17500F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 5000F

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

AGR n° 1 : Vente de produits maraichers (tomates fraîches, piment, poivrons, choux, manioc, oignons, pastèque). Par saison de culture. Concerne les hommes et les femmes.

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 177500F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 321000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 144000F

AGR n° 2 : Extraction de l'huile d'arachide, seules les femmes du groupement sont concernées, et cela fait quatre mois que cette activité est en pause, sinon, elle est hebdomadaire, quand elles la font.

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 17450F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 20000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 2250F

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA, commune de Daouché :

AGR n° 1 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 20500
- Recettes brutes tirées de l'activité : 21500
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 1000

Les données sont hebdomadaires ; chaque mercredi c'est la transformation et la vente s'effectue chaque jeudi.

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

AGR n° 1 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 25 000F
- Recettes brutes tirées de l'activité 31 000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité ; 6 000F

Cette activité se fait par semaine (chaque samedi)

AGR n° 2 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 11 000F
- Recettes brutes tirées de l'activité 18 000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité. 7 000F

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

AGR n° 1 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité 14.000
- Recettes brutes tirées de l'activité 17.000
- Bénéfice nette tirée de l'activité 3.000

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

AGR n° 1 : Transformation d'arachide (Une activité qui se fait deux fois par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 33750F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 36500f
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 2750f

Ceci est une estimation d'une semaine en raison de 2 fois par semaine

AGR n° 2 : Vente de produits maraicher (Chou)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 45000F
- Recettes brutes tirées de l'activité : 47000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 2000

1.1.4 Cette estimation est une production individuelle de chou de 4 mois. Selon lui, il y a un problème d'écoulement qui fait cause la mévente vu l'abondance du produits sur le marché

AGR n° 3 :

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité
- Recettes brutes tirées de l'activité
- Bénéfice nette tirée de l'activité

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

AGR n° 1 : Transformation de l'arachide (2 fois par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 56650
- Recettes brutes tirées de l'activité : 83000f
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 26350

1.1.5 Situation d'une semaine avec 2 fois dans la semaine.

AGR n° 2 : Vente d'huile au SAFEM

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 40000F (c'est le projet qui a apporté 5 sacs d'arachide en raison de 36000F le sac. Les bénéficiaires ont juste investi 40000f pour la transformation). Donc le total fait 220000
- Recettes brutes tirées de l'activité : 210000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité :

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

AGR n° 1 : transformation d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité: 78135f
- Recettes brutes tirées de l'activité: 175000f
- Bénéfice nette tirée de l'activité: 56865

1.1.6 Une estimation d'une semaine.

AGR n° 2 : Fabrication de savon

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité: 10500
- Recettes brutes tirées de l'activité: 10800
- Bénéfice nette tirée de l'activité: 300f

1.1.7 Une production qui se fait deux fois par mois

AGR n° 3 : fabrication de pâte traditionnelle (une production par semaine)

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité: 2200
- Recettes brutes tirées de l'activité: 2800
- Bénéfice nette tirée de l'activité: 600f

Réponse du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

AGR n° 1 : Production de chou et d'oignon

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 206.500f
- Recettes brutes tirées de l'activité : 280.000F
- Bénéfice nette tirée de l'activité : 73500f

Cette estimation concerne un seul membre parce que la production et la vente se font individuellement. Ceci est une production de trois mois de chou et d'oignon.

AGR n° 2 : Transformation d'arachide

- Dépenses effectuées pour réaliser l'activité : 37000f
- Recettes brutes tirées de l'activité : 21000
- Bénéfice nette tirée de l'activité : - 16000

La fréquence de cette activité est de 2 fois par semaine. Mais c'est une activité collective.

21°) Liste de présence lors de l'entretien

Liste de présence du groupement n°1: Groupement mixte de la commune de Daouché

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Fassouma Saley	Membre	F
2	Hamza Idi	Membre	H
3	Habou Ousmane	Membre	H
4	Ado Mato	Président	H
5	Moutari Hamza	Membre	H
6	Bachari Abdou	Membre	H
7	Harou Ousmane	Membre	H
8	Badamassi Abdou	Membre	H
9	Zeinabou Ousmane	Présidente fédération	F
10	Attika Issaka	Trésorière	F
11	Raya Hayou	Secrétaire	JF
12	Balki Hamissou	Membre	F
13	Zina Saidou	Membre	JF
14	Sarei Nouhou	Membre	F
15	Binta Issa	Membre	F

Réponse du groupement n°2 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Haouaou Manzo	Membre	F
2	Dan alhassan	Gérant des intants	H
3	Kanta Moutari	Adjoint du gérant	H
4	Souéba Idi	Membre	JF

5	Kandé Kanta	Trésorière	F
6	Aïcha Mato	Membre	JF
7	Haoua Hima	Membre	F
8	Harissa Djibo	Présidente	F
9	Saoude Oumarou	Présidente	F
10	Hadiza Habou	Membre	F
11	Zouley Saley	Membre	JF
12	Aïcha Habou	Membre	F
13	Samaou Daouda	Membre	F
14	Binta Ousseini	Membre	F
15	Rachida Ado	Membre	JF

Réponse du groupement n°3 : Groupement mixte du village de Maimoujia, commune Dan Barto :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Sabé Hamissou	Président	H
2	Sani Habou	Président	H
3	Abdoukarim Sanoussi	Président	H
4	Illa Maman	Membre	H
5	Tchima Abdou	Présidente	F
6	Rabi Oumarou	Vice-présidente	F
7	Ladidi Sani	Membre	JF
8	Amsatou Sani	membre	JF
9	Rachida Djibr	Membre	F
10	Joumma Ali	Membre	F
11	Cha'awa Sani	Membre	F
12	Tchima Alassan Mato	membre	F
13	Soubéra Maman	Membre	F
14	Hadiza Amadou	Membre	F
15	Magagia Maman	Membre	F

Les membres des groupements de Maimoujia ont bénéficié de formations sur la transformation et la conservation des produits agricoles, mais ils n'ont pas commencé à les mettre en œuvre, par manque de moyens, d'après leurs propos. Ils voudraient surtout pouvoir faire de la farine infantile et la vendre, car elle peut avoir un vrai marché.

Le matériel qu'ils devraient pouvoir utiliser se trouve à la mairie de Dan Barto, même les marmites sont entreposées là-bas.

C'est seulement le bénéfice de la vente de l'huile qui est mis dans la caisse commune, les bénéfices de la vente des légumes et autres, demeurent privés, car disent-ils, chacun contribue beaucoup sur ses propres cultures (achat carburant, engrais...), et ils ne peuvent pas faire une caisse commune. Ils souhaitent que tous les membres des groupements puissent profiter des formations qui sont dispensées à Zinder.

Maimoujiya a beaucoup de potentialités de productions de cultures de contre saison, mais très mal exploitées, l'attentisme étant fortement de rigueur, c'est l'impression qu'a donné le FG.

Réponse du groupement n°4 : Groupement mixte du village de ELKADANDGNA :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Bassira Rabé	Membre	F
2	Habi Lawali	Secrétaire	F
3	Mallam Hassane Mato	Membre	M
4	Moussa HAYO	Membre	M
5	Illia Hachimi	Membre	M
6	Harou OUMAROU	Membre	M
7	Maty Salamou	Membre	M
8	Maria Ado	Membre	F
9	Lantana Idi	Membre	F
10	Oubeida siradji	Membre	F
11	Adama Mamane	Membre	F
12	Badaria Hayo	Membre	F
13	Habi INOUSSA	Membre	F
14	Aichatou Mamane	Membre	F
15	Habi Chaibou	Membre	F

Réponse du groupement n°5 : Groupement mixte du village de Kawiri, commune de Matameye :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	SADIA MAMAN	Membre	F
2	RAHILA ISSAKA	MEMBRE	F
3	RAHA MOUSSA	SG	F
4	HAMISSOU AYOUBA	REPRESENTANT KORI	H
5	HADJIA SALALE MOUTARI	PRESIDENTE	F
6	ISSIFOU IBRAHIM	PRESIDENT GROUPE	H
7	LAYYA ALI	TRESORIERE	F
8	ALI ELHADJ MAMAN	CONSEILLER	H
9	SAKINA SANI	MEMBRE	F
10	BARKA MAMAN	MEMBRE	F
11	WANI SALISSOU	MAGASINIERE	F
12	SARATOU ISSA	MEMEBRE	F
13	MISBAOU AMADOU	MEMBRE	H

Réponse du groupement n°6 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	IBRAHIM ADAMOU	PRESIDENT	H
2	TAYABA IDI	PRESIDENTE	F
3	BERA YAHOUSA	PRESIDENTE	F
4	HOUWELA SANI	PRESIDENTE	F
5	KADRI SALISSOU	PRESIDENT	H
6	GALI MATO	MEMBRE	F
7	MOURTALA IDI	MEMBRE	H
8	JABAROU AMADOU	MEMBRE	H
9	PALILA LAOUALI	PRESIDENTE	F
10	KARIMA ISSOUFOU	PRESIDENTE	F
11	BALKISSA GAMBO	MEMBRE	F
12	ZINA ABDOU	MEMBRE	H
13	INDA OUSMANE	MEMBRE	F
14	HASSIA ABDOU	MEMBRE	F
15	CHOUKOURA KOUSSA	SECRETAIRE	F

Réponse du groupement n°7 : Groupement mixte de la commune de Dan Barto :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Nahissa Moussa	Présidente	F
2	Zara Abdou	Présidente	F
3	Marahiya Boukari	SG	F
4	Maria Ibrahim	Présidente	F
5	Yabi Garba	Présidente	F
6	Sahiya Mamane	Présidente	F
7	Hadiza Ibrahim	Membre	F
8	Rahila Ada	Vice-présidente	F
9	Baraâ Inoussa	SG	F
10	Mariama Ibrah	Vice-présidente	F
11	Harira Issoufou	Membre	F
12	Saâdou Adamou	Membre	H
13	Laouali Abdou	Membre	H

Réponse du groupement n°8 : Groupement mixte de la commune de Kourni :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Aicha Moussa	Membre	F

2	Murja Illia	Présidente	F
3	Amina Hamidou	Membre	F
4	Zoubeida Hachimou	Présidente	F
5	Amina Moussa	Membre	F
6	Choukoura Ousmane	Présidente	F
7	Safoura Hayyou	Trésorière	F
8	Safoura Idi	Membre	F
9	Souweiba Oumarou	Membre	F
10	Honda Abdou	Membre	F
11	Murja Mamane	Membre	F
12	Rabi Ali	Membre	F
13	Mariama Zakari	Membre	F
14	Hawa Siradji	Membre	F
15	Wassila Zakari	Membre	F

Réponse du groupement n°9 : Groupement Femmes de la commune de Matameye :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Mariama Sanoussi	Membre	F
2	Hadjara Maina	Membre	F
3	Hajia Yabi Ado	Membre	F
4	Haoua Maâzou	Membre	F
5	Mme Aminou Yakoura	Membre	F
6	Zeinabou Ibrahim	Membre	F
7	Aicha Maman	Trésorière	F
8	Salmeye elh Sani	Membre	F
9	Hadja Saoude Oumarou	Membre	F
10	Haoua Issa	Membre	F
11	Nana Hadiza Gado	Membre	F
12	Batoula Mounkaila	Membre	F
13	Souweiba Boukari	Membre	F
14	Nana Saley	Membre	F
15	Hajia Fassouma Habou	SG	F

Liste de présence du groupement n°10 : Groupement mixte de la commune de Ichirnawa :

N°	Nom et prénoms	Fonction/Responsabilité	Genre : H ou F ou Jeune
1	Ayouba Mamane	Président	H
2	Gali Malam Mamane	Membre	H

3	Hamsatou Oumarou	Membre	F
4	Bahira Ibrahim		F
5	Hanatou Souley	Vice-présidente	F
6	Zouley Mamane	Membre	F
7	Atika Abdourhamane	Membre	F
8	Braye Biniya	Membre	F
9	Ladidi Oumarou	Membre	F
10	Zahina Manzo	Membre	F
11	Souweiba Abdou	Membre	F
12	Saâdé Moussa	Membre	F
13	Zeinabou Rabé	Membre	F

2.2. La compilation des entretiens individuels avec les responsables des services techniques, les Maires des communes d'intervention et les leaders communautaires

Une compilation, par question posée, des réponses obtenues lors des entretiens individuels a été faite. Les résultats ont été les suivants :

1°) Nombre de personnes interviewées :

Les hommes : 16

Les femmes : 02

Les jeunes :

Le total : 18

2°) Quels a été votre niveau de participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation du projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune de Kourni.

Il est le garant de tout ce que fait Onu Femmes dans la commune de Kourni, et il en est aussi le point focal. Sa contribution a été notable, il a participé au choix des quatre villages bénéficiaires des activités du projet, selon leur situation géographique, et il a fait le suivi de la mise en œuvre des activités des groupements. Actuellement, il fait le suivi de ces activités en refusant que soient partagés les biens mis à la disposition des groupements, par leurs membres.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio, Commune : Kantché

Collaboration débutée en 2011 avec Onu Femmes, pour des émissions centrées sur la question migratoire. Ils ont un programme varié : émissions interactives, débats, magazines, théâtres, sketches, reportages. Onu Femmes leur envoie souvent une thématique, ils conçoivent l'émission,

l'envoient à Onu femmes qui l'amende et la leur renvoie pour diffusion. Toutes leurs émissions sont conçues en langue haoussa pour une meilleure compréhension du public cible.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia, Commune de Dan Barto

Je me suis impliqué dans la mise en œuvre du début jusqu'à la fin, j'ai fixé le lieu et attribué un magasin pour le stockage des intrants du groupement car le projet n'a pas fait, j'interpelle les bénéficiaires à plus de cohésion, patience, tolérance car c'est une seule moto pompe, je les conseille de mettre du fumier s'ils n'ont pas les moyens pour acheter de l'engrais.

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa, commune de Ichirnawa

Nous avons beaucoup participé de l'élaboration et la mise en œuvre et aussi le suivi du projet. Nous avons même donné nos terres pour les cultures maraichères. Avant qu'on amène les matériels, nous avons aussi donné nos motopompes pour qu'on les utilise. Nous nous sommes pleinement investis dans tous les processus du programme.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché, commune de Daouché

Nous avons été pleinement impliqués par rapport à la participation dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation du projet dans tous les villages d'intervention du projet

Réponse de la personne n° 6, avec qui l'entretien a eu lieu : Vice maire, commune de Daouché
On a pris les activités en cours, notre participation a été active, car on a été impliqué dans la mise en œuvre et dans le suivi-évaluation

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah, commune de Matameye

On a commencé par une rencontre d'échange avec ONUFEMME pour un programme appelé WI-MIGRATION dès au début. On a fait beaucoup d'activités jusqu'à l'évaluation finale.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio ZUMUNCI, de DAN BARTO

Nous sommes des nouveaux élus, mais ceux qui ont été là, ont été impliqués pleinement. Nous étions à Niamey pour le plaidoyer dans le cadre de renouvellement ce même programme. Donc on a beaucoup participé en tant qu'autorité municipale.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa, commune de Irchirnawa

On les a pris en cours de route, j'ai été élu en 2021, j'ai trouvé les activités en cours. Je me suis installé à la tête de la mairie à peine sept (7) mois. Donc je ne peux pas répondre à toutes les questions. On a juste fait l'évaluation finale à laquelle j'ai participé, c'était à Niamey.

Réponse de la personne n° 10 : Salâmou Hamidou, Maire de Kourni, commune de Kourni

On a été pleinement impliqué, je suis même le point focal du projet. Je ne suis impliqué dans les choix des groupements mais j'ai participé à l'élaboration des documents d'identification des groupements.

Réponse de la personne n° 11: Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto, commune de Dan Barto

Implication du démarrage à la fin.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye .

C'est moi qui ai établi la liste des bénéficiaires du projet, je mobilise les bénéficiaires lors des activités, je leur donne des conseils en vue de l'entretien des équipements acquis et la pérennisation de ces acquis.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Nous avons été pleinement impliqué dans la mise en œuvre du projet du début jusqu'à la fin car nous avons été invité à Niamey.

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Notre participation dans l'élaboration du projet est le partenariat direct avec l'ONG Garkua dans le cadre de l'exécution des travaux d'aménagement des 8 sites maraichers dans trois communes (Dan Barto, Ichirnawa et Matameye) et la construction de 4 centres de services à Ichirnawa, Matameye, Dan Barto et Kourni).

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Participation de l'ONG National de mise en œuvre
- Participation à l'atelier de lancement
- Participation à la présentation de présentation du projet
- Diagnostic ;
- Mise en place des structures coopératives ;
- Formation des producteurs ;
- Caravane de sensibilisation des bénéficiaires

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de la femme et protection enfant kantché

- Participation au lancement officiel des activités du projet à Zinder le 18/09/2019
- Réunion sur le souhait d'une bonne collaboration entre ONUFEMMES et les STD de Kantché, présentation détaillée contenu du projet
- Participation au choix de l'ONG pour la mise en œuvre des activités avec les STD et le Préfet
- Présentation des agents du terrain et du bureau de l'ONG Garkua, opérateur national de mise en œuvre retenu
- Participation à l'identification des villages dans les 5 communes

- Participation aux choix des bénéficiaires et sensibilisation des cibles sur les activités et démarche du projet
- Participation à la caravane de sensibilisation sur la migration irrégulière
- Suivi des activités au niveau du centre de transformation des produits agroalimentaires (extraction huile d'arachide)
- Participation à la capitalisation des activités du projet à Niamey

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R kantché

- Participation à la mise en place de 100 groupements dont 1000 femmes et 500 jeunes
- Participation à la restitution de toutes les activités menées par l'ONG Garkua
- Participation à la capitalisation des activités à Niamey
- Participation à la mise en place des fiches de collecte des données sur la migration dans 2 communes (Kourni, Matamèye)
- Participation à la formation des radios communautaires sur les techniques d'élaboration des messages à l'endroit de toute la population (migration irrégulière)

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

A l'élaboration du projet, à la sélection de l'ONG de mise en œuvre, la participation a été totale. Mais à la mise en œuvre et le suivi, la participation a été faible.

3°) Quels ont été les principaux acquis du projet : Acquis pour la structure, le personnel, la communauté bénéficiaire, la commune ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

La création du centre, le matériel mis à la disposition des membres des groupements, dont certains qu'ils louent actuellement, dans les villages avoisinants, comme les « galma », le fait que les membres des groupements aient reçu des formations et aient appris à faire certaines activités (conservation de légumes déshydratés, mise en sachet de certaines légumineuses, fabrication de l'huile de sésame, de l'huile de moringa), etc.

La mise à disposition des groupements, de semences améliorées.

Les sensibilisations pour que les femmes ne partent plus en migration, et qui donnent des résultats appréciables.

Le champ communautaire, dans lequel ils sèment de l'arachide.

Aide obtenue de huit sacs d'arachide, cinq sacs de haricots, et cinq sacs de mil.

Formation sur les engrais naturels et les « insecticides » locaux, ainsi que sur le changement climatique, et l'adaptabilité aux saisons.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

La radio a bénéficié d'un équipement neuf : ordinateur, enregistreur, émetteur ondes courtes.

Pour les membres des groupements, des AGR qui ont permis à certaines femmes d'arrêter de partir en migration.

Et grâce à la radio et aux témoignages qu'elle diffuse, une connaissance des réalités cachées de la migration pour celles qui sont en partance.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Appui aux femmes qui ont été renforcé pour faire des AGR. Avant le projet quelques-unes le font déjà, mais maintenant, elles ont toutes une AGR ; les jeunes ont réduit la migration car il y en a qui ont acquis une AGR. Et lorsque femmes ont une AGR les hommes ne sont plus obligés de migrer. L'appui en bœuf rapporte des ressources et facilite le transport (250^f au lieu de 500^f. Avant, au moins 20 jeunes migrent. Mais, suite au projet, ceux qui migrent ne dépasse pas 10.

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Nous avons des bonnes récoltes, au paravent on n'a pas de travail après avoir fini les travaux champêtres, et maintenant tout le monde travaille. Nous avons eu la construction du centre et autres matériels.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Les principaux acquis du projet sont entre autres :

- La mise en œuvre des comités dans les villages,
- La mise en place des groupements dans tous les villages d'intervention,
- La réalisation de plusieurs formations et sensibilisations à l'endroit de la communauté,
- Le choix de notre commune

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

La mairie ne nous invite pas à participer avec les partenaires pour les sorties terrain

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Le projet a beaucoup travaillé dans la zone ; réalisation des AGR et atténuation de la migration.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Les principaux acquis pour la structure :

- La construction du centre de services
- La formation et les sensibilisations des bénéficiaires
- L'installation du cite maraicher
- La création de champ collectif au niveau de chaque village d'intervention
- Acquis des matériels agricoles tels que le semoir, la charrue, etc...
- Don d'un tricycle pour la commune
- L'octroi d'un fonds de commerce aux bénéficiaires

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

- L'octroi tricycle à la commune
- La création d'un centre de transformation pour les femmes
- La construction d'un hangar dans le marché appelé espace sensible pour les femmes
- Acquisition d'une unité de transformation d'huile d'arachide
- La mise en place d'une association de trois cents (300) membres dans toute la commune

1.1.8 Don d'intrants agricoles

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Comme acquis ce sont d'abord la bonne organisation au niveau des groupements, ces groupements ont évolué en union et ensuite en fédération et jusqu'au niveau départemental. La commune a bénéficié de plusieurs appuis tels que l'appui en semence potagère, appui en engrais, appui en tricycle comme moyen de transport, appui en matériels de transformation des produits agricoles et de renforcement de capacité.

Et pour la structure, elle a bénéficié d'un centre de transformation des produits et d'un comptoir non encore opérationnel.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto, Commune de DAN BARTO

Réalisation des infrastructures, contribution à la lutte contre la migration des femmes et des jeunes.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye

la cohésion et l'entente entre les femmes, je suis très contente quand je vois les femmes de mon village en train de travailler dans la joie, avec enthousiasme. Alhamdoulillah, je suis fier que notre village bénéficie du centre parce qu'y a d'autre village qui n'ont pas bénéficié.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

- La construction du centre
- Formations des groupements mixtes
- Formation en compos

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les principaux acquis sont :

- La DDGR bénéficie des moyens pour le contrôle et suivi des travaux d'aménagements des sites maraichers et la construction des centres de services ;
- La communauté a bénéficié des aménagements (clôture des sites, forages, l'installation des mini réseaux californiens et la construction des centres de services).

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Acquis pour la structure : Moto Kasea

- Acquis pour la communauté bénéficiaire : structuration en société coopérative ; formation itinéraire technique de cultures ; formation vie associative et tenue des documents comptables ; dotation des unités de transformation dont une par commune : boutique intrants ; petits périmètres irrigués, amélioration de sécurité alimentaire et nutritionnelle

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- Dotation de la direction en moto Kasea
- Formation en élaboration des messages dans le cadre de la migration irrégulière
- Construction d'un centre d'extraction d'huile d'arachide pour les femmes à Matamèye
- Site de maraichage au profit des femmes et des jeunes hommes pour les cultures de contre saison
- Construction d'un siège pour la fédération communale des femmes
- Renforcement des capacités des femmes en techniques de production agricole et de transformation alimentaire

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Les communautés ont bénéficié des appuis dans la production des cultures maraichères, la transformation alimentaire
- Renforcement des capacités de la DDECM/R et des communes dans le suivi des mouvements migratoires dans les communes (base des données)

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Pour les bénéficiaires :

- Stabilisation des femmes et des jeunes ;
- Diversification des sources de revenus des femmes ;
- Amélioration de l'accès des femmes à la terre ;
- Amélioration de la production agricole

4°) Quelles ont été les principales insuffisances et contraintes observées dans la mise en œuvre du projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Les principales insuffisances sont de l'ordre des promesses non tenues : les groupements ne disposent toujours pas de moulin pour moudre l'arachide et de machine d'extraction de l'huile. L'unique hangar du centre est insuffisant pour accueillir toutes les femmes avec leurs enfants, et il manque de robinet dans le centre.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Seulement cinq communes sur les neuf que compte le département de Kantché, ont été concernées par les activités du projet.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

J'ai remarqué qu'il y a eu de la ségrégation dans l'intervention parce que parfois, ils apportent des appuis dans des villages sans que le nôtre n bénéficie et il se trouve que ces villages e ne sont pas plus travailleurs que les gens d'ici. par exemple à Boukou, ils ont apporté des équipements, puits, en plus le terrain mis en valeur est plus grand. Le problème est lié au fait que la mairie choisi les villages où ils ont des connaissances, parents.

-le nombre des personnes ciblées est insuffisant, il faut augmenter sur le nombre.

-Non appui des groupements en engrais.

-faible proportion du nombre des jeunes car il est impossible de cibler les jeunes sans prendre quelques adultes vulnérables.

Réponse de la personne n° 4: Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Insuffisances constatées dans l'exécution de la réalisation du périmètre irrigué notamment au niveau des installations de la tuyauterie du réseau d'arrosage.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

les principales insuffisances dans la mise en œuvre du projet, ce sont des retards constatés çà et là :

- Le retard dans l'élaboration du projet
- Le retard dans la mise en œuvre du projet
- Le retard du démarrage du projet

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7: Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Il y a seulement l'implication des femmes et des jeunes ; il faut aussi impliquer d'autres couches c à d une participation inclusive. Il faut normalement après le programme d'accompagnement des cibles au moins une durée de six (6) mois comme mesure d'accompagnement.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Les principales insuffisances et contraintes observées c'est le fait qu'on a créé un site à Ganaoua où l'eau n'est pas disponible et aussi un autre village du nom de Dartchama de la commune où un centre a été promis mais jusqu'à présent non construit.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

- Le programme est peu, il faut l'élargir au lieu de limiter seulement au domaine de la migration.

- Il faut mettre l'accent sur l'agriculture même si par ailleurs des efforts sont en train d'être faits, il faut doubler d'effort.
- Y a un déséquilibre dans l'appui des centres des différents villages.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Par rapport aux insuffisances observées c'est d'abord la non concertation de la mairie et les STD dans la mise en œuvre des activités dans les villages cibles. Même si les groupements sont mixtes c'est-à-dire composés des femmes et des hommes, on constate une sorte de dominance des hommes sur les femmes surtout au niveau des villages de Boukou et Maimoujia de notre commune.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Faible implication des acteurs, les communes légèrement impliquées, nécessité de renforcer les observations pour l'identification des activités.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

Insuffisance: ONU FEMME n'a pas tenue sa promesse en ce qui concerne l'appui en intrants (arachide et engrais).

Au début, il y avait le fils du défunt chef de village qui avait voulu gérer les appuis du projet à sa manière, fort heureusement que j'ai été placé chef de village.

-Indisponibilité d'un chauffeur qualifié pour la conduite du tricycle.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

- Retard dans l'exécution du projet
- Manque de semences
- Les produits de traitements non fournis

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les insuffisances et contraintes observées sont entre autres :

- La non implication du Génie Rural lors du choix des sites à aménager ;
- Certains sites non pas donnés des bons résultats (Ganoua, Kourni, Daouché et Matameye) à cause de la nature des terrains (socles).

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Faible implication du service dans le suivi, la supervision afin de capitaliser au fur et à mesure les résultats du projet
- Absence de mécanisme de consolidation des acquis

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- Insuffisance de collaboration entre la DDPF/PE et l'ONG Garkua
- Pas de protocole de collaboration
- Faible implication de la DDPF/PE dans les activités de renforcement des capacités des femmes (la DDPF/PE n'est pas impliquée dans les activités initiées en direction des femmes)
- Pas de réunion entre l'ONG Garkua et la DDPF/PE

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- La majorité des sites de production maraichère n'appartiennent pas aux bénéficiaires (prêt foncier sur 5 à 10ans). Cette situation peut compromettre à terme l'arrêt des activités.
- Le choix stratégique des partenaires qui consiste à appuyer les retournés incitent les autres à aller en migration irrégulière
- La durée du projet est courte pour permettre d'aborder la problématique de la migration irrégulière dans tous ses aspects
- Absence d'un document formel de collaboration avec l'ONG de mise en œuvre (convention de collaboration) n'a pas permis de bien circonscrire et formaliser le cadre de collaboration

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- Absence de mission de suivi des activités du projet par les STD ;
- Absence de collaboration de l'ONG de mise en œuvre avec la direction ;
- Absence de mécanisme de coordination des activités du projet au niveau communal et départemental

5°) Quels ont été les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Les groupements mixtes ne peuvent pas être viables à long terme, il y a actuellement beaucoup de problèmes entre les femmes qui sont membres des groupements et les jeunes hommes qui sont avec elles. La plupart d'entre eux sont des conducteurs de motos taxis qui ne participent quasiment pas aux activités des groupements, mais comme ils ont financièrement contribué à plusieurs activités, ils exigent le partage des biens du projet, ainsi que le partage de tout l'argent qui est actuellement en caisse.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Ce qui ressort des différents témoignages lors des reportages, ce que beaucoup de femmes disent que si un tel projet avait existé depuis longtemps, elles ne seraient jamais parties en migration.

Même celles qui ne sont pas impliquées directement dans les activités du projet s'y intéressent, désormais.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Il est possible d'arrêter la migration des jeunes tant qu'ils ont de quoi faire. Le projet leur a appris la transformation de l'arachide, la production du compost, appui en presse huile et matériel des bœufs charrette, sensibilisation sur la migration.

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Les principaux enseignements sont le changement apporté dans le travail, au paravent on travaille de façon archaïque mais depuis que ce projet est venu on a changé de méthode de travail, avec des bons rendements.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

On a été suffisamment outillé dans la mise en œuvre des projets à travers les formations reçues dans ce sens telles que

- La formation sur la mise de tout projet et programme
- La formation dans l'élaboration des programmes
- Les sensibilisations sur les effets néfastes de la migration à travers à travers plusieurs canaux dont les radios communautaires et à travers un film de sensibilisation sur la migration.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

De constituer dans l'intervention des activités des femmes et de ces jeunes car ils sont les potentiels candidats de la migration.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet :

- Le projet a boosté le développement de la commune
- La cohésion sociale s'est installée car les gens travaillent ensemble
- La diminution ou même la finition de la migration des femmes et des jeunes dans la commune.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

On remercie vraiment ONU femmes, même si tout être humain n'est jamais satisfait, ils ont fait de leur mieux.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Comme enseignements, c'est de séparer les groupements, celui des hommes à part et celui des femmes à part. Choisir une ONG qui a un personnel qualifié dans les différents domaines d'intervention.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

- Y a encore peu de potentialités pour exploiter nos cuvettes, on a découvert des activités qui permettent de maintenir les femmes et les jeunes.
- L'implication des femmes dans le maraichage.

On a découvert que la création d'une unité de transformation est mieux

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

RAS

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Nous avons été suffisamment outillés dans la formation des groupements, comment rendre nos rendements plus importants à travers les différentes méthodes de défrichage, de semence et d'utilisation d'engrais

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

-Les principaux enseignements tirés de la mise en œuvre du projet est que les termes des contrats avec les entreprises sont respectés c'est-à-dire que les travaux sont exécutés dans le délai et les règles de l'art. La DDGR n'est impliqué dans le processus de sélection des entreprises pour les travaux de construction.

-Prendre des grandes superficies (les sept sites aménagés totalisent 8,867 ha)

-Les appuis accordés aux retournés pour la migration encouragent les autre à partir en migration

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Réduction du phénomène de la migration irrégulière grâce aux actions de sensibilisation des bénéficiaires pour une prise de conscience à rester chez eux ;
- Le projet a implanté des bases pour époustoufler le développement de la communauté à savoir les unités de transformation ; les différentes formations ;

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- La durée du projet est petite par rapport à l'ambition fixée

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Réduction du départ en migration des femmes
- Autonomisation des femmes
- Complément alimentaire apporté aux ménages grâce aux cultures maraichères
- Réduction de la détérioration des produits maraichers grâce à la transformation par des groupements

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- La maîtrise des règles par les bénéficiaires en matière de vie associative et de leadership féminin a renforcé le travail en équipe ;
- L'utilisation du foyer amélioré par les bénéficiaires a contribué efficacement à sauvegarder l'environnement.

6°) Quelles recommandations avez-vous à formuler pour la poursuite de l'intervention du SNU et du Gouvernement ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

La création de centres d'alphabétisations pour soutenir les efforts des membres des groupements, surtout les femmes ; la construction d'un grand hangar protégé pour la garde des bébés quand les mamans vont travailler dans le centre ; l'achat de séchoirs pour la transformation et la conservation des produits agricoles ; aide à la fabrication et à la commercialisation du fromage.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Commencer ce genre de partenariat avec les radios communautaires dès l'entame des activités du projet.

Vulgariser davantage les cultures de contre saisons, et valoriser les productions saisonnières.

Continuer à soutenir les cas de réussite afin de renforcer leurs acquis.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Il faut investir beaucoup, faire des appuis conséquents, des petites interventions vont difficilement retenir les jeunes.

-Aussi, il faut suivre les bénéficiaires

-que le projet choisi lui-même les villages capables de bien travailler, car à Boukou, ils ont bénéficié mais ils n'ont pas travaillé.

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirawa commune de Ichirawa

Les recommandations

- Faire des aménagements dans les champs des bénéficiaires
- Eviter les retards d'acheminement des intrants agricoles et de donner en quantité suffisante.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Nous recommandons l'accélération dans la mise en œuvre, prendre en compte les besoins de la population en amont et en aval, et aussi le suivi régulier en amont et en aval aussi.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Comme recommandations pour mieux parfaire et aider le projet nous puissions avoir des moyens roulants (la logistique) pour effectuer des sorties terrains dans le cadre de ces activités ; nous

recommandons aussi d'avoir d'émetteur car c'est une pièce maitresse de la radio, former davantage le personnel des médias.

Les médias locaux doivent faire les productions de sketches, sensibilisations et autres dans l'objectif de prendre en compte certaines réalités socio-culturelles de la zone et le message passe si vite.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Nous recommandons au partenaire de faire une production locale des émissions ainsi le message passe vite au lieu de produire ailleurs et nous demander de diffuser seulement.

- Mettre en contact les bénéficiaires et la radio ?
- Renforcer les capacités des animateurs

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Nous recommandons à l'endroit de l'Etat et de SNU de nous aider dans le cadre de la lutte contre l'exode, car comme nos voisins pratiquent, notre commune risque d'être contaminée par ce fléau.

Notre zone est surpeuplée et l'agriculture fluviale ne suffit pas pour nourrir la population donc on a besoin de l'appui du gouvernement tel que dans le cadre de la vente à prix modéré.

Nous recommandons aussi d'appuyer la jeunesse.

Réponse de la personne n° 9: Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Nous recommandons au projet de créer un cadre d'apprentissage de métiers au profit des jeunes, cela les fixera davantage sans aller à l'exode. La construction d'un centre de service à Kourni le chef-lieu de la commune.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Ce que nous recommandons :

- De faire des groupements séparés hommes et femmes
- Associer la mairie pleinement et STD dans le déroulement des activités de terrain.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Elargissement des espaces d'intervention, des bénéfiques et d'autres domaines (éducation).

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye

Il faut que la population continue la pérennisation et l'appropriation des acquis afin d'encourager les SNU, que la communauté ne se laisse pas influencer par les mauvais et quant aux SNU, je leur demande de poursuivre leur appui car nous avons besoin d'eux.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

Les recommandations

- Demarrer à temps les prochaines activités
- Fonds de commerce
- Renforcement de capacité

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les recommandations formulées sont :

Il est indispensable d'impliquer le service du Génie Rural du début jusqu'à la fin du projet (Choix des sites, types d'ouvrages à réaliser selon les sites, l'élaboration des DAO et la passation du marché etc.)

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Impliquer les services techniques concernés dans le suivi et la supervision des activités du projet à travers des conventions de collaboration;
- Impliquer les autorités administratives pour le suivi et la visibilité des activités ;
- Responsabiliser les communautés bénéficiaires à travers des groupements non mixtes

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- Renforcer les capacités opérationnelles de la DDPF/PE (moyen logistique pour le retour en famille des enfants migrants non accompagnés, matériel informatique)
- Elaborer une convention de collaboration entre la DDPF/PE et l'ONG de mise en œuvre pour formaliser la collaboration
- Eviter les groupements mixtes
- Travailler avec les groupements déjà existants et les appuyer dans leurs domaines d'activités

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Cibler les villages les plus touchés par le phénomène de la migration irrégulière
- Cibler les bénéficiaires sur la base de la matrice de recensement qui est au niveau de chaque commune et en collaboration avec l'agent d'Etat civil communal.
- Laisser le choix des activités à initier dans les villages aux bénéficiaires
- Mieux impliquer la DDECM/R dans le suivi des fiches au niveau communautaire
- Renforcer les capacités des membres du comité villageois d'information sur la migration (CVIM) pour le renseignement des fiches de suivi de la migration
- Elargir la zone d'intervention à l'ensemble des communes du département de Kantché

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur

Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- Améliorer le climat de collaboration entre l'ONG et la direction du développement communautaire (prévoir une convention de collaboration) ;
- Promouvoir les AGR au profit des femmes ;
- Renforcer l'apprentissage de la formation des jeunes dans les Centres de Formation aux Métiers (CFM) ;

- Poursuivre la sensibilisation de la population.

8°) Quel est le degré d'alignement avec les documents de références du Niger et avec les ODD ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

RAS

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Les deux vont ensemble toujours à mon avis, car ils visent le même objectif c'est-à-dire le développement de la communauté.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Les deux (2) vont ensemble car on a les mêmes objectifs. Qu'ils soient les documents et les objectifs du développement durable œuvrent pour le développement de la communauté

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Les documents de référence et les ODD vont de pairs et même une sorte de complémentarité entre eux dans le cadre du développement communautaire.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Le degré d'alignement est parfait avec le même objectif ; le développement de la commune.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Ils vont dans le même sens, le PDC, ODD et le PIA (plan d'investissement annuel) concourent pour le développement de la communauté.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Conformes (PDC, PDR)

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

RAS

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

C'est le même que pour l'Etat et les ODD

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Le degré d'alignement est cohérent avec le niveau National et les ODD

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

Le projet et adéquation avec la stratégie nationale de sécurité alimentaire I3N II et s'aligne avec les ODD

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

Les activités du projet cadrent avec les politiques nationales et les ODD

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Les activités du projet cadrent avec la politique nationale en matière de migration

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur

Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

L'alignement est cohérent avec les PDC des communes cibles, le PDR, le PDES et les ODD.

9°) Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « durabilité » du Projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Les formations et les sensibilisations permettent la durabilité du projet, malheureusement, les formations n'ont pas encore pu être faites au niveau local, car le matériel nécessaire demeure encore à Matamèye, et ceux qui ont été formés à Zinder, n'ont pas encore pu transmettre le savoir acquis.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Il faut augmenter le nombre de bénéficiaires par groupement, de l'ordre de trente, quarante voire quarante-cinq personnes pour élargir le champ des personnes directement touchées par le projet.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

La mise en place d'un bon comité de gestion composé des hommes et des femmes intègres

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Je suis de la mairie, la mairie doit suivre ces groupements mis en place par ce programme dans les villages d'interventions, il y a aussi le comité de contrôle doit être mis en place.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Pour ce projet, c'est la base qui a été raté. Mais rien qu'avec les centres de transformations, les femmes peuvent avoir une certaine autonomie financière.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Nous voulons continuer de diffuser les messages de sensibilisation pour la conservation des acquis.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Rien que le centre de transformation réalisé ; c'est un élément indicatif important pour la durabilité su projet. Et aussi nous avons mis en place un comité de gestion avec une caisse ; nous utilisons cette dernière pour les réparations en cas de panne et d'autres besoins pour la durabilité des acquis.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Rien qu'avec le centre des femmes, les activités continuent longtemps que possibles car elles aiment et apprécient ces activités.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

La communauté s'intéresse aux activités du programme et jusqu'à présent ça continue. La mise à la disposition des groupements d'un tricycle qui rapporte de l'argent à ces derniers.

Réponse de la personne n° 11: Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Mise en place des structures de gestion.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles , commune de Matameye.

Des agents sensibilisent les membres sur l'appropriation et l'entretien efficace afin de pérenniser les acquis

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

Les éléments de prise en charge de la dimension durabilité :

- **Le centre qui permet aux femmes de continuer leurs AGR**
- **La location du tricycle qui va continuer à générer de revenus**

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les éléments de prise en compte de la dimension de durabilité du Projet sont :

- Les aménagements des sites maraichers (clôtures, forages, RC) ont une durée minimale de 10 ans ;
- Les sites sont sécurisés (actes fonciers avec les bénéficiaires et les propriétaires sont établis pour une durée de 5 à 10ans) ;
- Les centres de services sont construits en matériaux définitifs
- Les comités de gestion sont installés au niveau des sites.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Structuration des producteurs/trices du niveau communautaire à l'échelle en passant par les communes

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- La fiable implication de la DDPF/PE dans la conduite des activités en direction des organisations des femmes ne facilite pas le suivi-accompagnement de ces structures à la fin du projet par cette direction

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Existence des comités de gestion
- Renforcement des capacités des groupements en formations diverses en lien avec leurs activités
- Responsabilisation des communes dans la prise en charge des activités (relève)

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- La structuration des femmes et des jeunes en coopératives. En effet, dans chaque commune, 20 coopératives sont organisées en une union communale affiliée à une fédération départementale.
- L'implication des acteurs locaux (autorités administrative et communale, chefferie, STD) dans le choix des communes, des bénéficiaires et de l'ONG de mise en œuvre.

10°) Quels sont les éléments de prise en compte de la dimension « genre » du Projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Dix femmes ont été sélectionnées pour chaque groupement, selon leurs capacités et leurs compétences supposées, contrairement aux jeunes hommes dont le choix a fait l'objet de grincements de dents dès le départ. Ce sont elles qui ont travaillé ardemment pour faire marcher les activités du projet et elles ont beaucoup protégé les acquis.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Lors des différents reportages faits dans le cadre de la collaboration avec Onu Femmes, l'accent est beaucoup plus mis sur les femmes migrantes, leurs témoignages, le récit de leurs expériences, la prise en compte de leurs besoins et de leur vécu.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Dans chaque groupement y a des dix (10) et cinq (5) jeunes hommes ; donc y a une inclusion, tout le monde est pris en compte sans distinction aucune.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Dans tous les groupements il y a des femmes et des hommes. Chaque groupement est composé de 15 membres dont 10 femmes et 5 jeunes hommes. Et ce programme met trop d'accent sur les femmes plus que les hommes mais n'a pas aussi négligé les hommes.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Les éléments sont clairs avec la composition de chaque groupement ; dix (10) femmes et cinq (5) Hommes.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Les éléments sont :

- Les groupements mixtes H/F
- Les jeunes

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Au niveau de chaque village qu'ils soient les comités ou les groupements tout le monde est représenté selon des critères où nous avons dans chaque groupement dix (10) femmes et cinq (5) jeunes hommes.

Réponse de la personne n° 9, avec qui l'entretien a eu lieu : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Ichirnawa

Il y a une inclusion, sans distinction de sexe ni d'âge ; il y a des jeunes hommes et des femmes dans chaque groupement.

Réponse de la personne n° 10 : Salâmou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Tous les groupements sont mixtes, seulement à Boukou et Maimoujia les principes n'ont pas été respectés car on constate que les hommes dominent les femmes ou une sorte d'exclusion des femmes. On a aussi constaté le non-respect de limite d'âge des jeunes qui est dans l'intervalle [15-35] ans.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

L'organisation des bénéficiaires en structures (scoops, union, fédération...).

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

Le projet a renforcé les capacités des femmes à travers des formations, elles ont été appuyées en équipement et les jeunes ont bénéficié de formation sur les techniques de culture agricole.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

- Le groupement est mixte
- 75 membres pour 5 groupements dont chaque groupement est composé de 10 femmes et 5 jeunes hommes

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les éléments de prise en compte de la dimension genre du Projet est que :

- Tous les groupements sont composés des femmes et des jeunes hommes.

Réponse de la personne n° 15: Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- La prise en compte des groupements mixtes composés de femmes et de jeunes;

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- Chaque groupement partenaire du projet est composé de 10 femmes et 5 jeunes hommes (20 groupements sur les 5 communes)
- 1000 femmes et 500 jeunes comme cibles du projet

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- 1500 bénéficiaires dont 500 jeunes hommes
- Activités initiées uniquement en direction des femmes et des jeunes hommes
- Autonomisation des femmes grâce à la mise en place des activités agricoles (périmètre maraichers et centres de transformation)

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- L'allègement des tâches pour les travaux domestiques des femmes ;

- L'amélioration de l'accès des femmes à la terre ;
- Autonomisation des femmes.

11°) Quels sont les éléments pouvant attester que la mise en œuvre du Projet s'est faite avec efficacité et efficience ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Toutes les activités prévues n'ont pas été menées à terme pour que le projet aboutisse, tel que souhaité.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Les feedbacks réguliers faits avec Onu Femmes, ont permis de mettre en exergue des témoignages qui ont apprécié l'efficacité de la mise en œuvre des activités du projet.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Y a un problème à ce niveau car présentement on gère cas de problème financier dans ce village.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

C'est vraiment avec efficacité car y a eu beaucoup d'impacts positifs sur la vie de la communauté. Et c'est changement positif de la vie de cette communauté a été réalisé grâce à l'efficience des acteurs concernés.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Il y a vraiment l'efficacité mais pas efficience car le projet est de courte durée.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

L'efficacité c'est d'abord la diminution de la migration des femmes et des enfants, les formations efficaces reçues. Nous pouvons dire que la construction des centres et d'autres réalisations ont été faites avec efficience plus au moins à des couts raisonnables.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Les activités marchent très bien et y a une cohésion sociale au sein de la communauté

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Par rapport à l'efficacité et l'efficience, y a des suivis car y a certains forages dans les sites qui sont inachevés, certaines motopompes sont de mauvaises qualités car ça a eu des impacts négatifs sur les activités

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Plus d'implication de toutes les parties prenantes, pertinence dans le ciblage des bénéficiaires.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles , commune de Matameye

les femmes du département ne partent pas en migration. Dans ce village, nos femmes ne partaient pas avant même l'arrivée du projet. Par contre, les jeunes partaient. Mais grâce au projet, ils ont diminué et les femmes ont eu plus de courage à rester au village.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Efficacité et efficience

Toutes les activités ont été organisées avec tous les membres du groupement dans le temps et dans l'espace.

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

- Sur les dix sites à aménager sept ont été réalisés soit un taux de réalisation de 70% (non réalisé sites de Daouché, Kourni et Ichirnawa),

- 4 Centres de services prévus et 4 réalisés soit 100%

Taux global de réalisation est 85 %.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

1.1.9 Pas d'information sur le niveau d'exécution des dépenses consacrées

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Meilleure cohésion entre les exploitants des sites maraichers et les femmes transformation des produits agricoles

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental de la Direction Départementale du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Voir l'ONG de mise en œuvre

12°) Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de l'information ont été suffisamment efficaces pour assurer une bonne coordination et faire remonter l'information du terrain au bureau pays ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Ils ont été assez efficaces, surtout au niveau local, communal et même départemental (préfet).

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Ils ont été assez efficaces dans la mesure où nous avons des réunions régulières avec autant les agents de l'ONG Garkua, qu'avec les agents d'Onu Femmes.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

L'information se passe bien. Mais nous voulons pour remonter les informations du niveau terrain au bureau pays, il faut la mise en place d'un comité chargé de ces tâches.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

lors de réunions tous les partenaires sont présentés et l'information monte si vite jusqu'au bureau pays.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

C'est les radios communautaires, les panneaux.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Ses mécanismes ont été efficaces à travers les réunions, les rencontres, les prises de contacts entre les différents acteurs à savoir au niveau village jusqu'au plus haut niveau.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa

RAS commune de Irchirnawa

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

A mon avis pas de mécanismes d'information qui ont été mis en place, car on a un manque d'information via des canaux formels, donc on peut dire qu'une bonne coordination n'a pas été assurée.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Réunion entre les bénéficiaires, compte rendu à la mairie.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles , commune de Matameye

A travers les SG des groupes et aussi l'agent de Garkua et Mairie. Dès que nous avons besoin de quelque chose, nous téléphonons à l'agent Garkua, s'il n'est pas disponible alors nous informons la Marie qui remonte l'information.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

- Les radios communautaires
- Les différentes réunions des groupements
- La sensibilisation à travers les membres du groupement

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Les rapports des chantiers rédigés par le service sont périodiquement envoyés à l'ONG Garkuwa.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

RAS

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Mensuellement des villages aux communes
- Mensuellement des communes vers la direction départementale de l'Etat civil
- Trimestriellement de la direction départementale vers la direction régionale
- Trimestriellement de la direction régionale vers le niveau central

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Je ne sais pas. Si l'implication dans les activités du projet était totale, j'aurai pu répondre à la question

13°) Quels sont les facteurs externes majeurs qui ont influencé (positivement et/ou négativement) l'atteinte ou la non-atteinte des résultats attendus (y compris en termes de convergence) ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

RAS

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

La particularité ici, les gens influencent de façon très positive plus que négative, et ce sont des gens qui ne sont pas des bénéficiaires.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

L'Etat a contribué positivement, les communes et les non bénéficiaires.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Le don de terrain a contribué positivement.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

- L'ignorance a impacté négativement.
- Le conseil et appréciation fait par les populations des voisins non bénéficiaires ont contribué sur le déroulement de l'activité

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Les facteurs externes majeurs sont entre autres l'appréciation de la communauté non bénéficiaire des différentes communes de non convergences

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

L'ONG ENABEL s'est inspirée de l'exemple de l'ONU femmes pour former les femmes sur la transformation des produits

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

- La mairie a un œil sur les sites en les sécurisant contre la récupération des propriétaires initiaux ;
- Il faut responsabiliser la communauté.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

La montée des prix d'arachide a pour conséquence la suspension de la transformation pendant cette période.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

Les acteurs externes qui ont influencé positivement ou négativement

- L'utilisation du centre par d'autres ONG comme NABEL dans le cadre de ses activités similaires à celles de GRKUWA
- Les villages voisins non bénéficiaires qui imitent nos activités

Réponse de la personne n° 14, Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Cas de forages :

- La profondeur de la nappe au niveau du site est supérieure à la profondeur du forage prévue : Inkitchissou (Kourni), Ganoua (Ichirnawa), Daouché
- Couches très dures et impénétrables avec le système de fonçage de forage manuel : Matamèye et Kawari

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

COVID 19 a ralenti la mise en œuvre des activités

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- COVID 19 a ralenti la mise en œuvre des activités du projet
- Les appuis apportés aux migrants de retour ont incité les autres femmes à partir aussi pour bénéficier des appuis donnés par les partenaires

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- COVID 19 a ralenti le déroulement des activités sur le terrain

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

La faible collaboration entre la direction du développement communautaire et l'ONG de mise en œuvre a impacté plus ou moins négativement l'atteinte des résultats du projet

18°) Dans quelle mesure les mécanismes de coordination et de suivi à tous les niveaux ont-ils été mis en place, ont été fonctionnels, et ont joué effectivement leur rôle ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

RAS

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Je ne connais que ce qui se passe ici. Et je pense qu'il n'y pas de problème, le seul problème c'est que j'ai dit tout à l'heure. Le fait qu'il n'y ait pas le même type équipement partout

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

La mise en place a été effectuée par une consultation publique et des AG villageoises de façon inclusive et tous les membres ont été désignés par consensus

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Il y a les comités villageois, communaux ont été mis en place à travers des AG. Ils étaient organisés en réunions hebdomadaires en ce qui concerne les comités villageois et pour les comités communaux c'est mensuel.

Ils ont pleinement joué leur rôle.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

La coordination a été très bien et a été mise en place de façon hiérarchique ;

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

RAS

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Si on parle de coordination, on parle de l'ONG et l'ONU femmes, à ce sens y a un manquement.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

C'est à travers des missions avec les services techniques et la mairie, tenir des assemblées villageoises pour mettre en place les groupes et comités en respectant les critères de vulnérabilités, critère ferme en respectant un quota.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

Je pense que chacun a joué son rôle car j'ai jamais vu d'incidence sur le lieu de travail des groupements, je n'ai jamais entendu des problèmes.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Les mécanismes de coordination de suivi ont été mis en place à tous les niveaux de façon efficace et efficiente

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Des TDRs sont signés entre le GR et l'ONG Garkuwa dans le cadre de suivi et contrôle des travaux

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

Pas de mécanisme de coordination et de suivi des activités

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

Le mécanisme de suivi est uniquement assuré par l'ONG Garkua. Les STD ont été faiblement impliqués dans ce processus

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Commune : Kantché

Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Le suivi et la coordination des activités n'ont pas été au rendez-vous.

15°) Dans quelle mesure les activités ont été mises en œuvre de la façon la plus efficiente comparée à des alternatives possibles hors communes de convergence ?

Réponse de la personne n° 1, avec qui l'entretien a eu lieu : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

RAS

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Ce n'est même pas à comparer car dans les communes de convergences les activités sont très bien organisées et dans des cadres idéales et par des groupements formels.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Ce sont les bénéficiaires qui choisissent leur activité qui leur convient. Ils alternent par rapport aux activités des communes de non convergences

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah, commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Y'a une nette différence entre les communes de convergences et les communes de non convergences. Les mêmes activités se font un peu partout mais il n'y a pas de groupement mis en place ni de suivi donc pas structuré alors moins efficace que les communes de convergence. Les produits transformés du centre du projet sont de bonne qualité plus que ceux d'ailleurs.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

RAS

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Y a eu une amélioration nette dans les communes de convergences. Ces activités sont très bien organisées par rapport aux communes de non convergences.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Il y a une organisation au niveau des communes d'intervention. Il y a aussi la différence de potentialité, la qualité des produits transformés à cause des appuis en matériels reçus.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

Oui, car depuis la rencontre du partage d'information, nous avons dit que les femmes et les jeunes ont besoin des terres cultivables à l'agriculture et aussi un besoin d'équipement. Et c'est que le projet a réalisé. Je crois qu'il diminue la migration car tant que les femmes ont de l'argent, elles ne laisseront pas leurs enfants pour partir à la migration.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

les mécanismes sont mis à niveau

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

RAS

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Pas d'information sur budget consacré aux activités agricoles

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Les moyens déployés par le projet n'ont pas permis d'atteindre tous les objectifs notamment au niveau des sites de production agricole (insuffisance d'eau pour l'irrigation des cultures). Problème pris en charges par d'autres partenaires.

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Le faible partenariat avec l'ONG de mise en œuvre ne permet pas de juger de l'efficacité des activités du projet

16°) Est-ce que les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Du côté des femmes, ce fut le cas, il leur manquait des fonds pour des activités génératrices de revenus, un soutien en formations et des sensibilisations pour les faire rester à la maison. Mais du côté des jeunes hommes, ce qui leur faut, ce sont davantage des activités agricoles qu'ils feront seuls et dont ils vont gérer les revenus seuls.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Oui, dès qu'elles ont une activité, les femmes ne partent plus. Dans le département de Kantché, les hommes sont le plus souvent démissionnaires face à leurs responsabilités parentales, les femmes sont alors obligées de les suppléer et de s'occuper seules de leurs enfants. Le manque d'opportunités, la pauvreté, les font alors partir avec leurs enfants. Une fois qu'elles ont une activité à faire, même si elle est minime, elles commencent à rester, et à espérer à nouveau d'une meilleure vie chez elles.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Les activités sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration parce que le fait d'intégrer les jeunes et les femmes a beaucoup influencé positivement sur la migration.

Réponse de la personne n° 5: Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Les activités cadrent parfaitement avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte d'immigration irrégulière.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah, commune de Matameye

Les activités sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans le contexte de migration irrégulière car avec ses activités y a une nette diminution de la migration des femmes et des jeunes.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Les activités du projet sont en adéquation avec le genre identifié dans ce contexte de migration irrégulière car la migration a hautement diminué surtout pour les femmes et les jeunes. De nombreux Hommes ont abandonnés l'exode grâce aux activités de ce projet. Les femmes en témoignent car en ayant leurs maris à leurs côtés pendant longtemps que possible.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifiés dans ce contexte de migration irrégulière

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Bien sûr, ils sont en adéquation, car ça a beaucoup impacté la migration surtout au niveau des cibles. Actuellement des femmes qui ne veulent pas qu'on parle de la migration.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre car ces activités sont planifiées dans nos PDC communal et l'observatoire.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye.

Oui, car depuis la rencontre du partage d'information, nous avons dit que les femmes et les jeunes ont besoin des terres cultivables à l'agriculture et aussi un besoin d'équipement. Et c'est que le projet a réalisé. Je crois qu'il diminue la migration car tant que les femmes ont de l'argent, elles ne laisseront pas leurs enfants pour partir à la migration.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye , commune de Matameye

Oui les activités du projet sont en adéquation avec les problèmes de genre identifié dans ce contexte de migration irrégulière

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Oui. L'objectif du projet étant de stabiliser les femmes et les jeunes hommes qui se donnent à une migration irrégulière dont ils sont bénéficiaires directs de toutes les activités

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

-Les activités mises en place cadrent avec les préoccupations et le contexte du département de Kantché

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- Le projet devrait appuyer les groupements déjà existant dans le renforcement des leurs capacités par rapport à leurs pratiques habituelles. Egalement doter les groupements en vivres pour renforcer leur sécurité alimentaire
- Faire un groupement des jeunes et un groupement des femmes séparément

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Les activités du projet cadrent avec les préoccupations des femmes et des jeunes (amélioration revenus et sécurité alimentaire)

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Oui

17°) Est-ce que les cibles (femmes et jeunes hommes) identifiés sont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacités productives, de transformations agroalimentaires, de génération de revenus et de changement de comportements ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Non, certaines femmes un peu plus âgées, mais vaillantes et expérimentées ont été laissées sur le côté, et surtout, des hommes adultes, pères de familles, auraient mérité de faire partie du projet.

Réponse de la personne n° 2: Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Elles sont prioritaires, mais toute la population de Kantché mériterait de bénéficier des activités de ce projet. La question migratoire à Kantché concerne absolument toute la population.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Oui, mais il est aussi important d'intégrer les adultes qui gèrent les ménages et ont beaucoup de difficultés.

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Ils sont les plus pertinents en termes de renforcement de capacités productives car ils constituent l'essentiel de bras valide de la communauté.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Oui, les femmes et les jeunes hommes car ils sont les plus actifs de la population.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna

Parce qu'ils sont le groupe le plus concerné par la migration, commune de Daouché

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah, commune de Matameye

Pour développer une communauté il faut impliquer les femmes et les jeunes car on ne demande pas à une personne âgée de faire certaines activités.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Pour la transformation il faut obligatoirement les femmes comme par exemple la transformation d'huile d'arachide ; les jeunes hommes pour le jardinage aussi. Pour un bon changement de comportement il faut faire beaucoup de sensibilisations et de formations au profit des femmes et des jeunes car ces derniers constituent le fer de lance du développement de la communauté.

Réponse de la personne n° 9 : lieu Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Une très bonne réflexion a été faite dans ce sens par l'ONU femmes car ils constituent la population active de la communauté

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Elles sont vraiment appréciées dans le cadre de renforcement de la capacité de production et dans beaucoup de domaines :

- Production et transformation agroalimentaire
- La génération de revenus
- Le changement de comportement

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Oui mais il faut élargir les champs d'information.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles , commune de Matameye

Oui, mais nous avons décidé d'introduire quelques adultes afin qu'ils soient des conseillers, guides car entre jeunes, il y'a souvent des problèmes de leadership entre jeunes, certains ne vont pas se soumettre.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Oui les cibles (femmes et jeunes hommes) ont les plus pertinentes en termes de renforcement de capacité productive parce qu'elles sont les plus exposées à la migration

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Le choix des groupes cibles (femmes et jeunes hommes) a été fait avec les acteurs communautaires

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

1000 femmes et 500 jeunes repartis dans 5 communes

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de la femme et protection enfant

- Souvent les femmes et les jeunes hommes les plus vulnérables ont été mis à l'écart dans les choix par la communauté

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Les communautés ont participé aux différents choix des bénéficiaires directs du projet.

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

OUI

18°) Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Ce qui a évolué, ce sont les activités des groupements. Comme l'arachide est devenue chère à l'achat, les groupements de Makerawa ne sont pas restés inactifs en attendant la prochaine récolte comme ce fut le cas ailleurs. Ils ont payé cinq sacs de mil, quatre cartons de pâtes alimentaires, deux sacs de riz et deux sacs de farine de blé qu'ils donnent aux groupements, à tour de rôle. Ceux-ci les travaillent et gagnent un bénéfice là-dessus, qui est de l'ordre de quinze à vingt mille. Une fois la mise récupérée, ils versent dix mille francs dans la caisse commune et ils gardent le reste de l'argent pour eux.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

Les besoins sont restés les mêmes, ce sont surtout certaines solutions qui ont évolué, car avec l'arrivée du projet, beaucoup de femmes ont pu avoir leurs propres petits commerces, et une relative autonomie.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Les problèmes identifiés ont été résolus à hauteur de 75% dans notre village.

Le projet a été capable dans la résolution de certains problèmes faces aux émergences de la population.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Les besoins ont considérablement changé du début à la mise en œuvre du projet.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Il y a une petite atténuation mais tous les problèmes qui ont été identifiés ne sont pas résolues.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

Ces problèmes identifiés ont plus ou moins trouvés des solutions mais pas tous.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Y a eu un grand changement car les choses ont évolué positivement du début du projet à la mise en œuvre. Comme émergence et d'autre besoins il faut une extension du programme dans les autres villages non bénéficiaires de la commune.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Je ne suis pas suffisamment informé comme je l'ai dit tantôt j'ai trouvé les activités en cours.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Les besoins ont été parfaitement résolus, car il y a eu une atténuation de la migration. L'intervention du projet a permis aux femmes d'avoir des AGR

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Unité fonctionnelle, appuie visible, des femmes motivées et les revenus sont élevés.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles du Village de Matameye .

les besoins ont évolué car le projet a apporté des équipements, il y a seulement la machine à moudre l'arachide, on a seulement presse huile.

Le projet a apporté les moulins mais c'est resté à Matameye.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye

Non les besoins ne sont pas restés les mêmes parce que :

- Nous avons bénéficié de la formation

- Atténuer la migration
- Avoir le centre
- Le tricycle

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Grace aux aménagements des sites maraichers nous avons observé une baisse de départ en migration irrégulière des femmes et jeune homme.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Ils ont connu une évolution avec l'organisation des groupements en union au niveau de chaque commune et puis une fédération départementale ;
- La création des unités de transformation au niveau de chaque commune

La réduction des femmes pour les départs en migration irrégulières

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

Réduction des problèmes identifiés au départ grâce aux réalisations effectuées

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Evolution constatée avec la réduction du phénomène migratoire
- Création d'emplois pour les jeunes

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Grâce aux investissements à l'endroit des femmes et des jeunes, le départ en migration de ces derniers a réduit.

19°) Y a-t-il une stratégie de pérennisation pour transférer les acquis et responsabiliser les bénéficiaires et acteurs appuyés ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Si, ils font aussi de la vente à prix modérée à leur échelle, de l'ordre d'une diminution de cent francs à deux cent francs sur la tine de mil. Ils achètent des sacs et les revendent en détail.

Ils possèdent actuellement e, magasin, un stock de trois sacs de mil, un sac de tourteaux et un sac et demi d'arachide.

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

- La donation d'un terrain au profit du centre
- La construction d'un magasin pour vendre et stocker les produits
- Chaque deux (2) semaines on fait des réunions de suivi.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

On doit les suivre même après le départ de l'ONU femme. La mise en place et le suivi des comités villageois.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Il faut d'abord aller vers les bénéficiaires pour les demander quels sont les problèmes et on essaye de les résoudre. Et cela sera une résolution pour la question de la migration.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

La mise en œuvre d'un comité au niveau de chaque village, mobilisation des revenus à travers la location du centre et du tricycle.

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Pour la pérennisation, la mairie doit appuyer les bénéficiaires (femmes et jeunes hommes).

Il faut mettre en place un comité de gestion des bénéficiaires et acteurs de ces acquis communaux.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Les différentes cibles à savoir les femmes les jeunes hommes doivent prendre soins de ces acquis. S'organiser en comité de gestion et faire des réunions de suivi entre eux pour une utilisation durable de ces acquis.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Les cibles doivent poursuivre les activités sur les sites et dans les centres de services.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Pas encore nécessaire de clarifier, seulement les communes ont pris l'engagement donc la nécessité de plus responsabiliser les communes à tous les niveaux (mise en place des semences au lieu de simple

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 13, avec qui l'entretien a eu lieu : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

Oui, le centre, le tricycle

- Organisation des groupements (transformation d'huile d'arachide)

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

- Mise en place des comités de gestion
- Renforcement des capacités
- Toutes les actions ont été initiées avec les Mairies concernées.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Structuration des bénéficiaires en groupements, unions et fédération
- Renforcement des capacités des structures communautaires
- Meilleure implication des STD et mairies

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Responsabilisation des communes pour prendre la relève du projet
- Existence d'un cadre de concertation pour les échanges trimestriels de tous les acteurs de développement intervenant dans le département. Ce cadre est présidé par le Préfet.

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Renforcer le mécanisme de suivi à tous les niveaux (communautaire/bénéficiaires, mairie, département).

20°) Quels enseignements en lien avec le partenariat (projets/programmes, services techniques, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc.) pourraient être utiles à d'autres projets similaires ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

RAS

Réponse de la personne n° 2 : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

RAS

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

RAS

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Y a eu une bonne collaboration entre ces différents acteurs ; ce qui a permis au projet d'atteindre ses objectifs.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Par rapport aux acquis cités, on doit faire de l'équité dans toutes les actions du projet.

Dans le choix des villages on doit être juste avec des critères bien définis sans partis pris.

Réponse de la personne n° 6, avec qui l'entretien a eu lieu : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

Sa a beaucoup développé la communauté et il y a une autosuffisance alimentaire. Y a eu des sources de revenus un peu partout.

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Pour ce faire, il faut organiser des rencontres entre projet /programmes et service technique déconcentrés, entités décentralisées, chefferie traditionnelle, etc...

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

RAS

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

L'ONG ENABEL a même utilisé comme cadre le centre de l'ONU Femmes pour la réalisation des activités notamment des formations aux femmes bénéficiaires de la communauté.

Réponse de la personne n° 1 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Pertinence dans le ciblage, implication de tous les acteurs, l'appui des AT/Garkouwa.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

Encourager les études de faisabilité technique avant la réalisation des infrastructures agricole et les centre de transformation des produits agricoles

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- Mettre en place un mécanisme efficace de suivi et de supervision des activités ;
- Responsabiliser les communautés bénéficiaires
- Formaliser la collaboration avec les STD à travers une convention/protocole de collaboration
- Participation aux réunions du cadre de concertation des acteurs au niveau départemental

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

RAS

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Le maintien de la population face aux phénomènes migratoires est possible à travers la création d'AGR au niveau local
- La faible implication des STD dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi d'activités ne facilite pas la prise en charge par ceux-ci des activités à la fin projet

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

Revoir le « faire-faire ». En effet, la direction du développement communautaire et l'ONG doivent signer une convention pour la mise en œuvre des activités du projet et ONUFEMMES jouera le rôle d'arbitre.

21°) Dans quelle mesure les capacités locales ont-elles été développées ou renforcées par les interventions du projet ?

Réponse de la personne n° 1 : Hakilou Habou, Chef du village de Makerawa, Commune : Kourni.

Au moment de l'entretien avec le chef de village, il y avait un sérieux désaccord entre les femmes et les jeunes hommes membres des groupements. Ces derniers souhaitent que les biens offerts par le projet soient partagés entre les membres des groupements, car le projet arrive à son terme, ce dont les femmes sont absolument contre. Quand nous avons quitté le village, il était question de faire intervenir le préfet afin qu'il envoie la police rétablir l'ordre dans le village.

Le chef du village est dans l'embarras, car les jeunes hommes membres des groupements ont cotisé pour beaucoup d'activités : achat de la parcelle pour construire le centre, achat des sacs d'arachide, et autres choses minimes.

Les groupements disposent actuellement de plus de quatre cent mille francs dans leur compte bancaire, somme générée surtout grâce à leur participation au Safem.

Ils ont actuellement un projet de création d'un centre d'union, qui va regrouper tous les groupements de la commune de Kourni.

Il faut aussi signaler la forte réactivité et l'adaptabilité des groupements de Makerawa détaillée un peu plus haut.

Enfin, il faut signaler que le tricycle offert par Onu Femmes est actuellement à la mairie de Kourni, car après moult rencontres, discussions et réunions, ils n'ont pas pu s'entendre sur le lieu où le tricycle devrait être gardé, encore moins qui va l'utiliser et pour quel usage !!!

Réponse de la personne n° 2, avec qui l'entretien a eu lieu : Maman Moussa, Directeur de la radio Commune : Kantché

La radio communautaire de Kantché est la première du genre dans le département, elle a commencé à émettre en 2003, sur un rayon de 45-50 km. Trois émissions sont diffusées par semaine, concernant la collaboration de la radio avec Onu Femmes, et les sketches sont diffusés quotidiennement.

Comme ce fut le cas avec Garkoua, Onu Femmes soustraite certaines choses par l'intermédiaire de l'APAC, avec la radio communautaire.

Dans le cadre de leur collaboration, Onu Femmes leur a apporté du matériel de travail, dont un appareil de reportage qu'ils n'ont pas pu encore utiliser, car ils n'ont pas trouvé de technicien susceptible de leur expliquer son fonctionnement.

Leurs besoins actuels : un émetteur numérique pour une diffusion élargie et un moyen de déplacement pour aller faire les reportages rapidement.

Réponse de la personne n° 3 : Mamane Abdou, Chef de Village de Mai Moujia Commune de Dan Barto

Renforcement de capacité en AGR, en entrepreneuriat, en production des aliments complémentaire, modernisé la transformation de l'arachide

Réponse de la personne n° 4 : Abdrahimou Mazou, Chef du village de Ichirnawa commune de Ichirnawa

Premièrement on a fait des rencontres avec les autorités régionales, départementales et communales. Ensuite on a fait une rencontre au niveau village pour la restitution de nos rencontres avec les autorités.

Réponse de la personne n° 5 : Abdourhamane Daouda, Chef de Village de Daouché commune de Daouché

Dans la commune y a des villages qui ne sont pas des villages d'interventions mais qui copient les villages d'interventions et ça donne des bons résultats. Le projet a permis les renforcements le développement de la communauté dans cette commune.

Réponse de la personne n° 6 : Vice maire du village de Elkadangna commune de Daouché

RAS

Réponse de la personne n° 7 : Habou Sarki Saley, Directeur de la radio Shukhurah , commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 8 : Hamidou Yacouba, Directeur de la radio DAN BARTO

Malgré que ce soit dans quatre (4) villages de notre commune qu'intervient le projet, toute la communauté y profite.

Réponse de la personne n° 9 : Illia Issaka, Maire Ichirnawa commune de Irchirnawa

Les capacités locales ont été renforcées ; il y a eu un changement positif et le développement de la commune.

Réponse de la personne n° 10 : Salâ mou Hamidou, Maire de Kourni commune de Kourni

Les différents appuis apportés et les différentes formations réalisées ont développé et renforcé la capacité de la communauté.

Réponse de la personne n° 11 : Maman Habou, SG Mairie de Dan Barto Commune de DAN BARTO

Identification des potentialités, activités principales, valorisation des potentialités.

Réponse de la personne n° 12 : Moustapha moussa Amani, Président association des revendeurs des produits agricoles, commune de Matameye

Capacité locale renforcées

-labour avec bœuf, usage de galma.

Avant, les gens d'ici ne savent pas utiliser galma, mais grâce au projet, les jeunes ont appris à utiliser à travers les formations, appris les techniques culturelles, meilleure à ceux qui ont fait traditionnellement. Les femmes ont toutes une AGR qui renforce l'économie.

Réponse de la personne n° 13 : Oumarou Mamane Dan Angnam, SG Mairie de Matameye, commune de Matameye

RAS

Réponse de la personne n° 14 : Yacouba Ouada, Directeur Départemental du Génie Rural Kantché

De façon directe le service n'a bénéficié d'aucun renforcement de capacité par le projet.

Réponse de la personne n° 15 : Magagi Chémaou, Directeur départemental de l'agriculture

- La structuration des producteurs/trices en coopérative ;
- Les formations ;
- Les sensibilisations

Réponse de la personne n° 16 : Mme Rabiou Mariama Moussa, Directrice départementale Promotion de ma femme et protection enfant

- La création du centre de transformation alimentaire a permis aux femmes d'acquérir des compétences nouvelles mais aussi d'augmenter leurs revenus
- La mise en place des sites de production agricole a permis au groupement de disposer de meilleurs revenus et d'assurer une meilleure sécurité alimentaire dans leur ménage

Réponse de la personne n° 17 : Mme Ousmane Abou Mato, Directrice Départementale de l'Etat civil, des migrations et des réfugiés/DDECM/R

- Formation sur différentes techniques de transformation alimentaire des produits agricoles a permis aux membres de groupement d'acquérir une expertise
- Formation en technique de production agricole a permis aux exploitants de mieux produire dans leurs sites maraichers.

Réponse de la personne n° 18 : Batouré Maman Bachir, Directeur Départemental du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire.

- La dotation en matériels aux bénéficiaires a permis une réduction du temps et de charge aux activités de transformation des produits agricoles et l'amélioration des conditions d'hygiène ;

ANNEXE N° 10 : LES TERMES DE REFERENCES DE L'EVALUATION

Contexte

Le Niger est un pays sahélien enclavé avec une superficie de 1, 267,000 km carré et une population estimée à 19,1 millions d'habitants, dont la plupart (79%) vivent dans des zones rurales¹. Le pays a un des taux de fécondité les plus élevés du monde (3,9%). La population est considérée jeune, parce que plus de 50% des Nigériens ont moins de 18 ans. Presque la moitié de la population demeure pauvre, malgré une réduction du taux de pauvreté enregistré au cours de la dernière décennie.

Le département de Kantché, situé au sud-ouest de la région de Zinder, fait partie de la zone dénommée «3M» (Magaria, Mirriah et Matameye) par les autorités nigériennes. Il est connu pour les conditions de vie particulièrement difficiles auxquelles sont confrontées les populations, à savoir le problème récurrent de la réduction des terres arables, le lessivage des terres, la mauvaise répartition des précipitations dans l'espace et le temps, la forte densité de la population (168 habitants par km²) dont le taux de croissance démographique est supérieur à la moyenne nationale (4,3), le manque d'opportunités économiques et le taux élevé de malnutrition. Ces facteurs combinés exposent les femmes, les enfants et les jeunes à l'exploitation, aux agressions, aux abus, à la déscolarisation, à la mendicité de survie ou à la migration saisonnière. Lors des migrations, malheureusement de nombreux accidents de voyage, coûtant parfois la vie, sont enregistrés, comme ce fut le cas en 2015 où environ 90 personnes (pour la plupart des femmes et des enfants) ont perdu la vie dans le désert reliant Kantché à l'axe d'Arlit.

Description du projet :

Ce projet d'ONU Femmes, financé par le gouvernement italien de 2019 à 2021, vise à réduire et à atténuer les risques liés à la migration irrégulière à travers une approche globale visant des investissements dans le renforcement des capacités productives des femmes rurales et des jeunes hommes ruraux. La théorie du changement sous-jacente au projet stipule que « dans le contexte de la migration générée par la sécheresse et le changement climatique, si les femmes et les jeunes hommes ruraux ont accès à des intrants, à des technologies de traitement adaptées, aux marchés pour l'écoulement de leurs produits, et à un programme éducatif solide sur la réduction des risques de la migration irrégulière sur les femmes et les jeunes hommes; cela augmenterait leurs revenus et renforcerait leurs capacités de résilience face aux chocs des sécheresses chroniques dû au changements climatiques qui sont les causes profondes de la migration ». Ce changement attendu sera réalisé par trois domaines de résultats, principalement (i) l'accès accru des femmes et des jeunes hommes ruraux à des intrants adaptés à leur production agricole, (ii) leur accès accru au marché et aux sources d'énergie renouvelables et (iii) leur accès accru à l'information de qualité grâce à un programme éducatif solide sur les risques liés à la migration irrégulière.

Pour atteindre cet objectif, l'approche définie par le projet s'inscrit dans une dynamique participative et interactive impliquant les différents acteurs autour des filières agricoles porteuses pour les femmes et les jeunes hommes ruraux. Les interventions conçues selon cette approche permettront non seulement de faciliter l'accès aux terres arables pour les femmes et les jeunes hommes de façon durable, mais aussi d'améliorer la productivité agricole et la génération de revenus avec une prise de conscience sur les risques liés à la migration irrégulière.

Intitulé du projet : « Réduction des effets négatifs de la migration des femmes et des jeunes hommes en investissant dans leurs capacités productives dans le département de Kantché / Zinder- WEE-Migration ».

La structure budgétaire du projet : 1,683,502 USD en provenance du Gouvernement de l'Italie ;

Bénéficiaires directs : 1000 femmes et 500 jeunes hommes ;

Partenaires du projet :

Institutions nationales: Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses, et Ministère du Plan assurant la tutelle des cinq (5) Communes d'intervention ;

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : partenaire de mise en œuvre des activités productives : acquisition des sites agricoles, sécurisation, formations techniques sur les itinéraires agricoles.

- 5 communes d'intervention : Dan Barto, Daouché, Ichirnawa, Kourni et Matameye ;
- Chefferie traditionnelle du canton de Kantché dans les actions de plaidoyers pour l'acquisition des terres arables et une meilleure appropriation des acquis du projet.
- Groupements et associations coopératives de femmes et de jeunes hommes des communes partenaires ;
- Médias (radio et télévision nationales, régionales, communautaires, privées, agence de productions audio et visuelle) dans les activités de changement de comportements sur les risques liés à la migration irrégulière ;
- Agences des Nations Unies (FAO, OIM,) dans la synergie d'actions, l'efficacité et l'efficience dans l'atteinte des résultats ;
- ProGEM/GIZ,
- Période de mise en œuvre du projet : Juillet 2019 – Juin 2021

Le projet s'articule autour de trois (3) résultats, à savoir :

1. **Résultat 1** : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales, en particulier ceux des zones fortement exposées aux catastrophes naturelles, ont un meilleur accès aux intrants adaptés à leur environnement ;

2. **Résultat 2** : Les femmes et les jeunes hommes des zones rurales et leurs coopératives ont un accès accru à des marchés fiables et à des sources d'énergie alternative ;

Résultat 3 : Les femmes rurales et les jeunes hommes ainsi que leurs familles sont sensibilisés contre les effets négatifs de la migration.

La mise en œuvre du projet a suivi des stratégies qui s'articulaient autour :

- Choix d'une approche et d'interventions communautaires impliquant les femmes et les jeunes hommes comme acteurs et bénéficiaires,
- Création et renforcement d'associations coopératives œuvrant dans la production, la transformation agro-alimentaire et la commercialisation,

- Facilitation d'accès aux sources productives dont la terre, semences améliorées,
- Réalisation d'infrastructures de transformation, d'écoulement des produits et d'équipements agricoles, de conservation et de traitement post agricole,
- Renforcement des capacités de toutes les parties prenantes sur les itinéraires agricoles,
- Sensibilisation sur les opportunités agro-écologiques pour booster la production et générer des revenus aux bénéficiaires,
- Organiser des actions de sensibilisation et l'éducation par les pairs sur les risques liés à la migration irrégulière,
- Créer des réseaux à tous les niveaux entre bénéficiaires et avec les communes, les services techniques.

Objectif et portée de l'évaluation :

L'exercice proposé est l'évaluation finale du projet mis en œuvre dans le département de Kantché, région de Zinder (Niger), de juillet 2019 à juin 2021. Les conclusions de l'évaluation sont destinées à être utilisées par les parties prenantes, y compris les donateurs, les agences d'exécution, comme ONU Femmes, et leurs partenaires pour l'apprentissage. Des efforts seront également déployés pour partager les résultats avec les principaux bénéficiaires à des fins d'apprentissage et de responsabilisation.

ONU Femmes continue également à utiliser intensivement les résultats de l'exercice comme base de connaissances pour tirer des leçons à partir d'une expérience nouvelle de renforcement des capacités économiques dans un contexte de migration irrégulière. En outre, les résultats de l'évaluation seront également utilisés en interne à des fins de planification et de programmation futures.

L'évaluation couvre toute la période de mise en œuvre dans tous les domaines couverts par le projet (c'est-à-dire, Kantché, Juillet 2019 - Juin 2021).

Critères et questions clés de l'évaluation

Lors de l'évaluation de ce projet, il est important de prendre en compte les critères de connectivité et de couverture, et apprécier le projet sur les principes de genre, d'équité et de droits humains dans le contexte de migration.

Les questions ci-dessous en matière d'évaluation seront affinées au cours de la phase initiale en consultation avec le groupe de référence et le comité de gestion de l'évaluation,

ANNEXE N° 8 : Les guides d'entretiens

